



INFRASTRUCTURES • METALLURGIE • EAU & ENVIRONNEMENT • PARACHIMIE

# **Rapport financier annuel 2019**

## **PLAN DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

	Page
Comptes annuels consolidés .....	3
Comptes annuels sociaux .....	5
Rapport spécial des contrôleurs des comptes .....	8
Etat des honoraires versés aux contrôleurs des comptes .....	13
Liste des communiqués de presse publiés .....	13
Rapport de gestion .....	14
Commentaire des dirigeants .....	69
Rapport ESG (Environnement, Social et Gouvernance) .....	70

BILAN (ACTIF)

	Brut	Amortissements et provisions	31-déc-19 Net	31-déc-18 Net
<b>ECART D'ACQUISITION (A)</b>	<b>268 057 862,13</b>	<b>113 924 591,43</b>	<b>154 133 270,70</b>	<b>167 536 163,81</b>
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)</b>	<b>127 237 876,20</b>	<b>77 579 359,33</b>	<b>49 658 516,87</b>	<b>52 941 743,92</b>
Immobilisation en recherche et développement	49 465 563,37	36 324 742,41	13 140 820,96	12 555 576,90
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	15 342 222,51	12 269 098,72	3 073 123,79	3 374 597,89
Fonds commercial	1 000,00		1 000,00	1 000,00
Autres immobilisations incorporelles	62 429 090,32	28 985 518,20	33 443 572,12	37 010 569,13
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	<b>1 746 491 017,84</b>	<b>1 109 751 249,09</b>	<b>636 739 768,75</b>	<b>641 363 556,08</b>
Terrains	25 739 063,55	1 750 859,73	23 988 203,82	23 509 817,70
Constructions	410 008 912,22	209 925 325,54	200 083 586,68	217 485 193,19
Installations techniques, matériel et outillage	1 011 882 876,81	687 935 862,79	323 947 014,02	332 895 102,54
Matériel de transport	187 632 329,43	155 626 353,34	32 005 976,09	35 684 815,18
Mobilier, matériel de bureau et aménagements	71 324 988,23	54 318 495,11	17 006 493,12	15 655 723,18
Autres immobilisations corporelles	221 276,92	183 487,36	37 789,56	80 214,27
Immobilisations corporelles en cours	39 681 570,68	10 865,22	39 670 705,46	16 052 690,02
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)</b>	<b>87 140 506,24</b>		<b>87 140 506,24</b>	<b>96 776 150,93</b>
Prêts immobilisés	1 044 973,35		1 044 973,35	1 421 504,13
Autres créances financières	10 919 895,03		10 919 895,03	20 238 408,94
Titres de participation	74 127 704,62		74 127 704,62	74 068 304,62
Autres titres immobilisés	1 047 933,24		1 047 933,24	1 047 933,24
<b>TITRES MIS EN EQUIVALENCE (E)</b>				
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (F)</b>				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes de financement				
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E+F)</b>	<b>2 228 927 262,41</b>	<b>1 301 255 199,85</b>	<b>927 672 062,56</b>	<b>958 617 614,74</b>
<b>STOCKS (G)</b>	<b>1 026 795 467,85</b>	<b>12 449 277,81</b>	<b>1 014 346 190,04</b>	<b>1 011 170 803,74</b>
Marchandises	132 139 949,50	224 154,36	131 915 795,14	154 613 213,51
Matières et fournitures consommables	283 362 864,63	7 712 536,03	275 650 328,60	282 097 034,02
Produits en cours	490 475 138,49	2 747 879,42	487 727 259,07	444 623 965,44
Produits intermédiaires et produits résiduels	2 825 798,99		2 825 798,99	1 763 186,66
Produits finis	117 991 716,24	1 764 708,00	116 227 008,24	128 073 404,11
<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (H)</b>	<b>2 507 617 497,16</b>	<b>80 413 201,52</b>	<b>2 427 204 295,64</b>	<b>2 378 622 908,10</b>
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	27 823 103,73		27 823 103,73	16 993 856,13
Clients et comptes rattachés	2 114 168 433,34	80 413 201,52	2 033 755 231,82	2 006 595 567,70
Personnel	3 173 746,93		3 173 746,93	3 414 109,67
Etat	264 136 524,91		264 136 524,91	289 004 137,09
Comptes d'associés	10 221 464,55		10 221 464,55	1 182 964,10
Autres débiteurs	73 836 415,97		73 836 415,97	45 664 303,96
Comptes de régularisation Actif	14 257 807,73		14 257 807,73	15 767 969,45
<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (I)</b>	<b>67 758 655,36</b>	<b>2 313 964,38</b>	<b>65 444 690,98</b>	<b>62 039 382,07</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (J)</b>	<b>1 143 489,21</b>		<b>1 143 489,21</b>	<b>2 281 354,66</b>
<b>TOTAL II (G+H+I+J)</b>	<b>3 603 315 109,58</b>	<b>95 176 443,71</b>	<b>3 508 138 665,87</b>	<b>3 454 114 448,57</b>
<b>TRESORERIE ACTIF</b>	<b>288 238 314,39</b>		<b>288 238 314,39</b>	<b>156 861 317,63</b>
Chèques et valeurs à encaisser	9 333 627,14		9 333 627,14	19 974 118,37
Banques, T.G. et C.C.P.	278 106 865,36		278 106 865,36	136 094 079,66
Caisses, régies d'avances et accreditifs	797 821,89		797 821,89	793 119,60
<b>TOTAL III</b>	<b>288 238 314,39</b>		<b>288 238 314,39</b>	<b>156 861 317,63</b>
<b>TOTAL GENERAL I + II + III</b>	<b>6 120 480 686,38</b>	<b>1 396 431 643,56</b>	<b>4 724 049 042,82</b>	<b>4 569 593 380,94</b>

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

NATURE	OPERATIONS		TOTAUX 31-déc-19 3=1+2	TOTAUX 31-déc-18 4
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
<b>I PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Ventes de marchandises (en l'état)	684 779 639,54		684 779 639,54	784 627 268,34
Ventes de biens et services produits	2 269 372 230,89	-1 087 540,00	2 268 284 690,89	2 074 316 812,81
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>2 954 151 870,43</b>	<b>-1 087 540,00</b>	<b>2 953 064 330,43</b>	<b>2 858 944 081,15</b>
Variation des stocks de produits	32 701 264,31		32 701 264,31	27 267 180,15
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	12 210 104,01		12 210 104,01	4 405 405,57
Subventions d'exploitation	461 185,52		461 185,52	710 155,53
Autres produits d'exploitation	583 713,42		583 713,42	119 850,21
Reprises d'exploitation; transferts de charges	26 066 439,97		26 066 439,97	24 718 458,54
<b>TOTAL I</b>	<b>3 026 174 577,66</b>	<b>-1 087 540,00</b>	<b>3 025 087 037,66</b>	<b>2 916 165 131,15</b>
<b>II CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats revendus de marchandises	473 645 523,16	4 320,00	473 649 843,16	593 551 285,65
Achats consommés de matières et fournitures	1 330 612 926,98	529 097,07	1 331 142 024,05	1 244 432 323,03
Autres charges externes	265 010 333,71	180 778,86	265 191 112,57	245 545 226,01
Impôts et taxes	14 076 602,69	36 567,40	14 113 170,09	14 104 867,89
Charges de personnel	366 315 060,79	27 497,34	366 342 558,13	340 123 638,18
Autres charges d'exploitation	4 033 348,85	19 614,66	4 052 963,51	4 386 268,45
Dotations d'exploitation	143 074 586,08		143 074 586,08	136 940 315,89
<b>TOTAL II</b>	<b>2 596 768 382,26</b>	<b>797 875,33</b>	<b>2 597 566 257,59</b>	<b>2 579 083 925,10</b>
<b>III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>427 520 780,07</b>	<b>337 081 206,05</b>
<b>IV PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits de titres participations et autres titres immobilisés	419 180,13		419 180,13	25 631 368,18
Gains de change	5 014 784,46		5 014 784,46	7 680 416,86
Intérêts et autres produits financiers	52 454 172,60	2 879 848,27	55 334 020,87	23 592 126,37
Reprises financières; transferts de charges	33 907 055,72		33 907 055,72	26 615 419,24
<b>TOTAL IV</b>	<b>91 795 192,91</b>	<b>2 879 848,27</b>	<b>94 675 041,18</b>	<b>83 519 330,65</b>
<b>V CHARGES FINANCIERES</b>				
Charges d'intérêts	42 980 900,84		42 980 900,84	36 794 963,24
Pertes de change	7 941 155,69		7 941 155,69	8 170 864,66
Autres charges financières	1 234 922,20	163,85	1 235 086,05	840 986,42
Dotations financières	75 981 456,57		75 981 456,57	39 099 551,67
<b>TOTAL V</b>	<b>128 138 435,30</b>	<b>163,85</b>	<b>128 138 599,15</b>	<b>84 906 365,99</b>
<b>VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)</b>			<b>-33 463 557,97</b>	<b>-1 387 035,34</b>
<b>VII RESULTAT COURANT (III + VI)</b>			<b>394 057 222,10</b>	<b>335 694 170,71</b>
<b>VIII PRODUITS NON COURANTS</b>				
Produits des cessions d'immobilisations	35 340 402,91		35 340 402,91	29 440 292,13
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement	2 433 791,05		2 433 791,05	1 156 027,33
Autres produits non courants	690 003,90	2 153 441,14	2 843 445,04	6 500 508,00
Reprises non courantes; transferts de charges	1 296 024,54		1 296 024,54	13 081 402,06
<b>TOTAL VIII</b>	<b>39 760 222,40</b>	<b>2 153 441,14</b>	<b>41 913 663,54</b>	<b>50 178 229,52</b>
<b>IX CHARGES NON COURANTES</b>				
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	32 123 744,82		32 123 744,82	20 017 786,97
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	14 622 893,36	1 208 527,24	15 831 420,60	17 882 769,32
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	44 011,65		44 011,65	68 952,90
<b>TOTAL IX</b>	<b>46 790 649,83</b>	<b>1 208 527,24</b>	<b>47 999 177,07</b>	<b>37 969 509,19</b>
<b>X RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)</b>			<b>-6 085 513,53</b>	<b>12 208 720,33</b>
<b>XI RESULTAT AVANT IMPÔTS (VII + X)</b>			<b>387 971 708,57</b>	<b>347 902 891,04</b>
<b>XII IMPÔTS SUR LE RESULTAT</b>	<b>106 730 397,44</b>	<b>5 574 932,00</b>	<b>112 305 329,44</b>	<b>84 287 508,27</b>
<b>XIII RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES (XI - XII)</b>			<b>275 666 379,13</b>	<b>263 615 382,77</b>
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence				
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	13 402 893,11		13 402 893,11	13 402 893,11
<b>XIV RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>			<b>262 263 486,02</b>	<b>250 212 489,66</b>
<b>XV RESULTAT NET REVENANT AUX INTERETS MINORITAIRES</b>			<b>41 830 280,03</b>	<b>33 672 961,46</b>
<b>XVI RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE MERE</b>			<b>220 433 205,99</b>	<b>216 539 528,20</b>

BILAN (PASSIF)

	31-déc-19	31-déc-18
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social	876 000 000,00	876 000 000,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
- capital appelé		
- dont versé		
Primes d'émission, de fusion et d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserves légales	87 600 000,00	87 600 000,00
Réserves consolidées	449 147 112,69	438 811 353,57
Autres réserves		
Report à nouveau	288 441 064,26	234 770 504,23
Résultats nets en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice - part du groupe	220 433 205,99	216 539 528,20
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE (A1)</b>	<b>1 921 621 382,94</b>	<b>1 853 721 386,00</b>
<b>INTERETS MINORITAIRES (A2)</b>	<b>163 410 550,51</b>	<b>168 281 462,95</b>
Part dans les capitaux propres avant résultat net	121 580 270,48	134 608 501,49
Part dans le résultat net de l'exercice	41 830 280,03	33 672 961,46
<b>CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE (A)</b>	<b>2 085 031 933,45</b>	<b>2 022 002 848,95</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)</b>		
Subventions d'investissement		2 433 791,05
Provisions réglementées		
<b>DETTES DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>256 806 741,18</b>	<b>260 752 676,58</b>
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement	256 806 741,18	260 752 676,58
<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)</b>	<b>527 057,83</b>	<b>562 177,43</b>
Provisions pour risques	381 935,67	417 055,27
Provisions pour charges	145 122,16	145 122,16
<b>ECARTS DE CONVERSION PASSIF (E)</b>		
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>2 342 365 732,46</b>	<b>2 285 751 494,01</b>
<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</b>	<b>1 657 200 180,33</b>	<b>1 742 956 847,59</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	721 791 843,17	845 886 599,90
Clients créditeurs, avances et acomptes	77 461 400,64	47 893 722,45
Personnel	11 878 459,03	11 983 307,83
Organismes sociaux	15 668 373,66	15 443 291,05
Etat	507 109 695,75	460 420 406,76
Comptes d'associés	301 635 573,78	346 793 728,05
Autres créanciers	4 115 512,94	6 074 503,57
Comptes de régularisation-passif	17 539 321,36	8 461 287,98
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)</b>	<b>170 326 386,52</b>	<b>104 552 514,59</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION PASSIF (circulant) (H)</b>	<b>513 349,72</b>	<b>966 331,39</b>
<b>TOTAL II (F+G+H)</b>	<b>1 828 039 916,57</b>	<b>1 848 475 693,57</b>
<b>TRESORERIE - PASSIF</b>	<b>553 643 393,79</b>	<b>435 366 193,36</b>
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie	233 328 717,81	173 494 253,63
Banques (soldes créditeurs)	320 314 675,98	261 871 939,73
<b>TOTAL III</b>	<b>553 643 393,79</b>	<b>435 366 193,36</b>
<b>TOTAL GENERAL I + II + III</b>	<b>4 724 049 042,82</b>	<b>4 569 593 380,94</b>



**delta holding S.A.**

ETAT DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES CONSOLIDE (ETICC)

**PRINCIPES COMPTABLES**

Les comptes consolidés au 31 décembre 2019 sont établis en conformité avec les règles et les pratiques comptables applicables au Maroc, telles que prescrites par la méthodologie adoptée par le Conseil National de la Comptabilité.

**PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION**

Au 31 décembre 2019, les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation, en plus de delta holding (société mère du groupe), sont celles indiquées, ci-après, et ont toutes fait l'objet d'une intégration globale à l'exception d'AFRICBITUMES qui a été intégrée proportionnellement :

Société	% d'intérêt	% de contrôle	Société	% d'intérêt	% de contrôle
FONEX	100,00%	100,00%	OXAIR	99,98%	99,98%
AIC	100,00%	100,00%	SOGETRAMA GLS	100,00%	100,00%
AIC METALLURGIE	100,00%	100,00%	SOTRAMEG	80,46%	80,46%
BITUMA	92,50%	92,50%	SIAS	100,00%	100,00%
EGEC	100,00%	100,00%	DHS	100,00%	100,00%
GALVACIER	85,00%	85,00%	DHE	51,00%	51,00%
GCR	98,13%	98,13%	ISOSIGN	27,29%	53,50%
GENA	100,00%	100,00%	AFRICBITUMES	25,00%	25,00%
IHM	76,00%	76,00%	SSM	51,00%	51,00%
ISOFORM	99,98%	99,98%	SOGETRAMA EXPORT	100,00%	100,00%
LIGNE BLANCHE	100,00%	100,00%	BTP RAMA	100,00%	100,00%
LCT	100,00%	100,00%	OMCE ATLANTIC	45,00%	45,00%
CHROMA COLOR	100,00%	100,00%	ETHANOL	84,09%	88,00%
OMCE	45,00%	45,00%	GLS WATER	62,67%	73,88%
OMCE Nord	45,00%	45,00%			
ROCK SYSTEMS	100,00%	100,00%			

**VARIATION DU PERIMETRE**

L'entrée au périmètre de consolidation, par intégration globale, de la filiale ROCK SYSTEMS d'un capital d'un million de dirhams détenu à 100 % par delta holding.

Cette filiale, dont l'objet social est la conception, le dimensionnement, la fabrication, la peinture et la commercialisation de profilés et d'accessoires d'aluminium pour le secteur du BTP, a été créée en 2018 mais son activité n'a démarré qu'en 2019.

Par ailleurs, en conformité avec les principes comptables précités, les règles et méthodes, ci-après, ont été, entre autres, appliquées lors de la consolidation :

- Les filiales étrangères consolidées ont été valorisées au cours historique.
- Les titres de participation dans les sociétés non consolidées, ainsi que les autres titres immobilisés figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Pour la CDE, dont les actionnaires marocains sont l'ONEE, delta holding, MedZ et Novec, le contrat d'affermage du service public d'alimentation en eau potable des centres urbains et périurbains de la République du Cameroun, la liant avec l'Etat du Cameroun et le concessionnaire CAMWATER, est arrivé à échéance le 2 mai 2018. Les résultats de la CDE ne sont pas consolidés au titre de l'exercice 2019. La CDE a fait appel au Centre International du Règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) pour la clôture du dossier. En attendant le dénouement de l'opération, la société delta holding n'a pas jugé nécessaire de constater une provision pour dépréciation des titres de participation CDE (dont le montant est de 36 588 029,28 dhs), ni une provision relative aux créances liées aux dividendes de l'exercice 2017 (pour un montant de 25 608 229,75 dhs).

- L'écart d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition des titres de la société SSM et l'évaluation des actifs et passifs de la même société est présenté sous la rubrique « Ecart d'acquisition » et subit un amortissement sur 20 ans, déterminé selon l'horizon économique durant lequel la filiale dégagera une forte rentabilité.
- Les opérations de crédit-bail sont retraitées comme des acquisitions d'immobilisations.
- Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation sont calculés société par société.
- L'annulation des provisions à caractère fiscal ne donne pas lieu à la constatation d'impôts différés si ces provisions sont utilisées conformément à leur objet et sont donc définitivement exonérées d'impôts.

**COMPARABILITE DES COMPTES**

Les données de la société ROCK SYSTEMS, entrée au périmètre en 2019 et dont l'activité n'a démarré que cette année ne justifient pas l'établissement des comptes pro forma.

**DEROGATIONS ET REGIME FISCAL**

Les sociétés du groupe delta holding sont soumises au régime fiscal en vigueur dans leurs pays d'appartenance. De plus, ces sociétés ne bénéficient d'aucune dérogation aux principes comptables, aux méthodes d'évaluation et aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse.

**CHANGEMENTS DE METHODES**

Les méthodes appliquées pour la consolidation des comptes sont permanentes et ne changent pas d'un exercice à l'autre.

**EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Aucun événement significatif postérieur à la clôture des comptes n'est à signaler

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

NATURE	31-déc-19	31-déc-18
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>		
Résultat net des sociétés intégrées	262 263 486,02	250 212 489,66
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Dotations aux amortissements	125 013 690,31	134 652 510,53
Variation des impôts différés		
Plus values de cession, nettes d'impôt	3 216 658,09	9 422 505,16
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	384 060 518,24	375 442 495,03
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-83 810 509,64	-106 871 103,83
<b>I Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>300 250 008,60</b>	<b>268 571 391,20</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations	-134 252 664,89	-68 649 735,92
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	29 567 632,57	6 700 797,19
Incidence des variations de périmètre		-8 387 880,73
<b>II Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-104 595 032,32</b>	<b>-70 336 819,46</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-131 400 000,00	-131 400 000,00
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-47 209 244,55	-27 812 767,75
Augmentations de capital en numéraire		
Emissions d'emprunts	37 741 748,01	42 818 855,98
Remboursements d'emprunts	-41 687 683,41	-104 540 140,08
<b>III Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>-182 555 179,95</b>	<b>-220 934 051,85</b>
<b>IV Variation de trésorerie (I +II+III)</b>	<b>13 099 796,33</b>	<b>-22 699 480,11</b>
Trésorerie d'ouverture	-278 504 875,73	-255 805 395,62
Trésorerie de clôture	-265 405 079,40	-278 504 875,73
Incidence des variations des monnaies étrangères		
<b>V Différence</b>	<b>13 099 796,33</b>	<b>-22 699 480,11</b>

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (PART DU GROUPE)

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres (part groupe)
	(En milliers DH)				
<b>Situation au 31-12-2017</b>	<b>876 000</b>		<b>710 370</b>	<b>210 830</b>	<b>1 797 200</b>
Affectation du résultat 2017			210 830	-210 830	
Distribution par l'entreprise consolidante			-131 400		
Résultat consolidé 2018				216 540	
Augmentation capital					
Autres			-28 618		
<b>Situation au 31-12-2018</b>	<b>876 000</b>		<b>761 182</b>	<b>216 540</b>	<b>1 853 722</b>
Affectation du résultat 2018			216 540	-216 540	
Distribution par l'entreprise consolidante			-131 400		
Résultat consolidé 2019				220 433	
Augmentation capital					
Autres			-21 134		
<b>Situation au 31-12-2019</b>	<b>876 000</b>		<b>825 188</b>	<b>220 433</b>	<b>1 921 621</b>

BILAN (ACTIF)

	Brut	Amortissements et provisions	31-déc.-19 Net	31-déc.-18 Net
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)</b>	<b>202 101,12</b>	<b>152 915,48</b>	<b>49 185,64</b>	<b>36 719,86</b>
Frais Préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	202 101,12	152 915,48	49 185,64	36 719,86
Primes de remboursement des obligations				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)</b>	<b>1 412 704,62</b>	<b>1 165 600,52</b>	<b>247 104,10</b>	<b>263 888,65</b>
Immobilisation en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 412 704,62	1 165 600,52	247 104,10	263 888,65
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	<b>45 540 051,56</b>	<b>25 728 896,02</b>	<b>19 811 155,54</b>	<b>21 556 020,22</b>
Terrains	6 805 401,14		6 805 401,14	6 324 950,00
Constructions	29 856 485,59	21 335 262,27	8 521 223,32	10 126 147,90
Installations techniques, matériel et outillage	304 306,09	253 940,01	50 366,08	68 354,61
Matériel de transport	92 112,19	18 778,86	73 333,33	
Mobilier, matériel de bureau et aménagements	5 233 596,55	4 120 914,88	1 112 681,67	1 307 966,57
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours	3 248 150,00		3 248 150,00	3 728 601,14
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)</b>	<b>652 322 675,96</b>		<b>652 322 675,96</b>	<b>665 946 745,96</b>
Prêts immobilisés				
Autres créances financières	51 035,00		51 035,00	14 675 105,00
Titres de participation	652 271 640,96		652 271 640,96	651 271 640,96
Autres titres immobilisés				
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)</b>				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes de financement				
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>699 477 533,26</b>	<b>27 047 412,02</b>	<b>672 430 121,24</b>	<b>687 803 374,69</b>
<b>STOCKS (F)</b>				
Marchandises				
Matières et fournitures consommables				
Produits en cours				
Produits intermédiaires et produits résiduels				
Produits finis				
<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)</b>	<b>1 030 064 489,13</b>		<b>1 030 064 489,13</b>	<b>1 034 382 691,28</b>
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	38 502,00		38 502,00	
Clients et comptes rattachés	77 276 005,49		77 276 005,49	76 972 154,19
Personnel	65 181,63		65 181,63	22 775,01
Etat	1 813 419,42		1 813 419,42	2 161 656,80
Comptes d'associés				
Autres débiteurs	950 749 626,75		950 749 626,75	955 091 394,44
Comptes de régularisation Actif	121 753,84		121 753,84	134 710,84
<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)</b>	<b>3 398 460,50</b>	<b>2 313 042,80</b>	<b>1 085 417,70</b>	<b>995 260,80</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)</b>	<b>36 334,73</b>		<b>36 334,73</b>	<b>32 629,52</b>
<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>1 033 499 284,36</b>	<b>2 313 042,80</b>	<b>1 031 186 241,56</b>	<b>1 035 410 581,60</b>
<b>TRESORERIE ACTIF</b>	<b>9 609 385,50</b>		<b>9 609 385,50</b>	<b>1 994 507,46</b>
Chèques et valeurs à encaisser	4 538,20		4 538,20	
Banques, T.G. et C.C.P.	9 599 978,23		9 599 978,23	1 990 393,01
Caisses, régies d'avances et accreditifs	4 869,07		4 869,07	4 114,45
<b>TOTAL III</b>	<b>9 609 385,50</b>		<b>9 609 385,50</b>	<b>1 994 507,46</b>
<b>TOTAL GENERAL I+II+III</b>	<b>1 742 586 203,12</b>	<b>29 360 454,82</b>	<b>1 713 225 748,30</b>	<b>1 725 208 463,75</b>

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

NATURE	OPERATIONS			
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2	TOTAUX 31-déc.-19 3=1+2	TOTAUX 31-déc.-18 4
<b>I PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Ventes de marchandises (en l'état)				
Ventes de biens et services produits	79 465 948,59		79 465 948,59	69 913 039,51
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>79 465 948,59</b>		<b>79 465 948,59</b>	<b>69 913 039,51</b>
Variation des stocks de produits				
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
Subventions d'exploitation	49 000,00		49 000,00	116 060,00
Autres produits d'exploitation				
Reprises d'exploitation; transferts de charges	140 414,54		140 414,54	
<b>TOTAL I</b>	<b>79 655 363,13</b>		<b>79 655 363,13</b>	<b>70 029 099,51</b>
<b>II CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats revendus de marchandises				
Achats consommés de matières et fournitures	1 535 588,78	782,71	1 536 371,49	1 633 110,08
Autres charges externes	19 488 377,18	8 766,25	19 497 143,43	29 140 038,33
Impôts et taxes	900 986,51		900 986,51	951 608,03
Charges de personnel	16 439 446,80	173,16	16 439 619,96	16 277 916,36
Autres charges d'exploitation	650 000,00		650 000,00	650 000,00
Dotations d'exploitation	2 321 053,94		2 321 053,94	2 334 537,81
<b>TOTAL II</b>	<b>41 335 453,21</b>	<b>9 722,12</b>	<b>41 345 175,33</b>	<b>50 987 210,61</b>
<b>III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>38 310 187,80</b>	<b>19 041 888,90</b>
<b>IV PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits de titres participations et autres titres immobilisés	135 225 755,45		135 225 755,45	168 185 329,75
Gains de change				
Intérêts et autres produits financiers	7 928 653,63		7 928 653,63	7 593 364,87
Reprises financières; transferts de charges	709 910,25		709 910,25	3 071 883,28
<b>TOTAL IV</b>	<b>143 864 319,33</b>		<b>143 864 319,33</b>	<b>178 850 577,90</b>
<b>V CHARGES FINANCIERES</b>				
Charges d'intérêts	6 231 633,16		6 231 633,16	5 587 197,98
Pertes de change				
Autres charges financières	635 261,80		635 261,80	
Dotations financières	3 819 361,10		3 819 361,10	1 096 640,95
<b>TOTAL V</b>	<b>10 686 256,06</b>		<b>10 686 256,06</b>	<b>6 683 838,93</b>
<b>VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)</b>			<b>133 178 063,27</b>	<b>172 166 738,97</b>
<b>VII RESULTAT COURANT (III + VI)</b>			<b>171 488 251,07</b>	<b>191 208 627,87</b>
<b>VIII PRODUITS NON COURANTS</b>				
Produits des cessions d'immobilisations	66 746,67		66 746,67	28 333,33
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants	6 180,97		6 180,97	58 106,22
Reprises non courantes; transferts de charges	242 308,70		242 308,70	256 226,45
<b>TOTAL VIII</b>	<b>315 236,34</b>		<b>315 236,34</b>	<b>342 666,00</b>
<b>IX CHARGES NON COURANTES</b>				
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées				
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	122 627,25	51 355,40	173 982,65	104 431,84
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions				
<b>TOTAL IX</b>			<b>173 982,65</b>	<b>104 431,84</b>
<b>X RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)</b>	<b>242 308,70</b>		<b>141 253,69</b>	<b>238 234,16</b>
<b>XI RESULTAT AVANT IMPÔTS (VII + X)</b>	<b>315 236,34</b>		<b>171 629 504,76</b>	<b>191 446 862,03</b>
<b>XII IMPÔTS SUR LE RESULTAT</b>	<b>11 620 600,00</b>		<b>11 620 600,00</b>	<b>6 376 302,00</b>
<b>XIII RESULTAT NET (XI - XII)</b>			<b>160 008 904,76</b>	<b>185 070 560,03</b>

BILAN (PASSIF)

	31-déc.-19	31-déc.-18
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social	876 000 000,00	876 000 000,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
- capital appelé		
- dont versé		
Primes d'émission, de fusion et d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserves légales		
Autres réserves	87 600 000,00	87 600 000,00
Report à nouveau	288 441 064,26	234 770 504,23
Résultats nets en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice	160 008 904,76	185 070 560,03
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)</b>	<b>1 412 049 969,02</b>	<b>1 383 441 064,26</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)</b>	<b>242 490,84</b>	<b>484 799,54</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	242 490,84	484 799,54
<b>DETTES DE FINANCEMENT (C)</b>		
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement		
<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>ECARTS DE CONVERSION PASSIF (E)</b>		
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>1 412 292 459,86</b>	<b>1 383 925 863,80</b>
<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</b>	<b>290 792 158,46</b>	<b>334 468 847,71</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	3 726 864,92	6 360 731,40
Clients créditeurs, avances et acomptes	4 300,65	4 300,65
Personnel	2 100,00	2 100,00
Organismes sociaux	541 639,09	510 160,58
Etat	20 577 756,38	16 945 204,62
Comptes d'associés	265 760 000,00	310 500 000,00
Autres créanciers	162 588,33	87 618,59
Comptes de régularisation-passif	16 909,09	58 731,87
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)</b>	<b>9 994 926,69</b>	<b>6 139 323,01</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION PASSIF (circulant) (H)</b>	<b>96,90</b>	
<b>TOTAL II (F+G+H)</b>	<b>300 787 182,05</b>	<b>340 608 170,72</b>
<b>TRESORERIE - PASSIF</b>	<b>146 106,39</b>	<b>674 429,23</b>
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		
Banques (soldes créditeurs)	146 106,39	674 429,23
<b>TOTAL III</b>	<b>146 106,39</b>	<b>674 429,23</b>
<b>TOTAL GENERAL I + II + III</b>	<b>1 713 225 748,30</b>	<b>1 725 208 463,75</b>



delta holding S.A.  
Complexe de Skhirat, Angle Avenue Hassan II  
et route de la plage - Skhirat.

Résumé du rapport général des commissaires aux comptes  
sur les Comptes Sociaux  
Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints, de la société delta holding comprenant le bilan, le compte des produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1 412 292 459,86 MAD, dont un bénéfice net de 160 008 904,76 MAD.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société delta holding au 31 décembre 2019 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques :

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 complétée et modifiée par la loi 20-05, nous portons à votre connaissance qu'au cours de cet exercice, la société delta holding a procédé à la création d'une nouvelle filiale dénommée URBAN ELECTRONICS, détenue à 100% et d'un capital d'un million de dirhams.

Skhirat, le 03 mars 2020

Les Commissaires Aux Comptes

Horwath Maroc Audit  
Horwath Maroc Audit  
HORWATH MAROC AUDIT  
Tel : 037 77 48 70 171  
Fax : 037 77 48 70 171  
11, Rue Al Khayatouat, App. 111  
Agdal - Rabat

IGREC  
IGREC  
Institution Régulatrice des Activités de Contrôle  
des Comptes Sociaux et des Activités de  
Conseil d'Administration et de  
Généralistes au Maroc  
11, Rue Al Khayatouat, App. 111  
Agdal - Rabat

Adib BENBRAHIM  
Associé

Kébir AL ECHÉIKH EL ALAOU  
Associé

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)

TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R.)		Exercice 31-déc-19	Exercice 31-déc-18
I	1 Vente de marchandises (en l'état)		
II	2 - Achats revendus de marchandises		
	= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT (1+2)		
III	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	79 465 948,59	69 913 039,51
IV	3 Vente de biens et services produits	79 465 948,59	69 913 039,51
V	4 Variation de stocks de produits		
VI	5 Immobilisations produites par l'entreprise pr elle-même		
VII	- CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)	21 033 514,92	30 773 148,41
VIII	6 Achats consommés de matières et fournitures	1 536 371,49	1 633 110,08
IX	7 Autres charges externes	19 497 143,43	29 140 038,33
X	= VALEUR AJOUTEE (I + II - III)	58 432 433,67	39 139 891,10
	8 + Subventions d'exploitation	49 000,00	116 060,00
	9 - Impôts et taxes	900 986,51	951 608,03
	10 - Charges de personnel	16 439 619,96	16 277 916,36
	= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E.) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (I.B.E)	41 140 827,20	22 026 426,71
	11 + Autres produits d'exploitation		
	12 - Autres charges d'exploitation	650 000,00	650 000,00
	13 + Reprises d'exploitation : Transferts de charges	140 414,54	
	14 - Dotations d'exploitation	2 321 053,94	2 334 537,81
	= RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	38 310 187,80	19 041 888,90
	(±) RESULTAT FINANCIER (+ ou -)	133 178 063,27	172 166 738,97
	= RESULTAT COURANT (+ ou -)	171 488 251,07	191 208 627,87
	(±) RESULTAT NON COURANT (+ ou -)	141 253,69	238 234,16
	15 - Impôts sur le résultat	11 620 600,00	6 376 302,00
	= RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	160 008 904,76	185 070 560,03

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT

I	1 RESULT NET DE L'EXERCICE (BENEFICE + OU PERTE -)	160 008 904,76	185 070 560,03
II	2 + Dotations d'exploitation	2 221 289,07	2 301 801,06
III	3 + Dotations financières		
IV	4 + Dotations non courantes		
V	5 - Reprises d'exploitation		
VI	6 - Reprises financières		2 962 319,03
VII	7 - Reprises non courantes	242 308,70	256 226,45
VIII	8 - Produits des cessions d'immobilisations	66 746,67	28 333,33
IX	9 + Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées		
X	= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	161 921 138,46	184 125 482,28
	10 - Distribution des bénéfices	131 400 000,00	131 400 000,00
	= AUTOFINANCEMENT	30 521 138,46	52 725 482,28

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I	SYNTHESE DES MASSES DU BILAN	31-déc-19		31-déc-18		Variation (a-b)	
		(a)	(b)	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
1	Financement permanent	1 412 292 459,86	1 383 925 863,80			28 366 596,06	
2	Actif immobilisé	672 430 121,24	687 803 374,69			15 373 253,45	
3	= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	739 862 338,62	696 122 489,11			43 739 849,51	
4	Actif circulant	1 031 186 241,56	1 035 410 581,60			4 224 340,04	
5	Passif circulant	300 787 182,05	340 608 170,72	39 820 988,67			
6	= BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)	730 399 059,51	694 802 410,88	35 596 648,63			
7	TRESORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF) = A-B	9 463 279,11	1 320 078,23	8 143 200,88			

II	EMPLOIS ET RESSOURCES	31-déc-19		31-déc-18	
		Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I	RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
	AUTOFINANCEMENT (A)		30 521 138,46		52 725 482,28
	Capacité d'autofinancement (CAF)		161 921 138,46		184 125 482,28
	Distribution de bénéfices		131 400 000,00		131 400 000,00
	CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		14 690 816,67		28 333,33
	Cessions d'immobilisations incorporelles				
	Cessions d'immobilisations corporelles		66 746,67		28 333,33
	Cessions d'immobilisations financière				
	Récupérations sur créances immobilisées		14 624 070,00		
	AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)				
	Augmentation de capital, apports				
	Subventions d'investissement				
	AUGMENTATIONS DES DETTES DE FINANCEMENT (D)				
	Nette primes de remboursement				
	TOTAL I RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		45 211 955,13		52 753 815,61
II	EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
	ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	1 419 219,62		4 358 377,00	
	Acquisitions d'immobilisations incorporelles	71 825,50		39 333,60	
	Acquisitions d'immobilisations corporelles	347 394,12		1 204 198,04	
	Acquisitions d'immobilisations financières	1 000 000,00		3 114 845,36	
	Augmentation des créances immobilisées				
	REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
	REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)				
	EMPLOIS EN NON VALEUR (H)		52 886,00		
	TOTAL II EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	1 472 105,62		4 358 377,00	
III	VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (BFG)	35 596 648,63		38 840 515,87	
IV	VARIATION DE LA TRESORERIE	8 143 200,88		9 554 922,74	
	TOTAL GENERAL	45 211 955,13	45 211 955,13	52 753 815,61	52 753 815,61

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION (B4)

Raison sociale de la Société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable net	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice Date de clôture	Situation nette	Résultat net	Produits inscrits au C.P.C. de l'exercice
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
AFRICBITUMES	Parachimie	10 000 000,00	24,99%	2 499 700,00	2 499 700,00	31/12/2019	-	-	-
FONEX	Métallurgie	52 090 000,00	59,45%	32 178 252,41	32 178 252,41	31/12/2019	-	-	-
AIC	Infrastructures	24 000 000,00	99,99%	49 551 500,00	49 551 500,00	31/12/2019	-	-	-
AIC METALLURGIE	Métallurgie	20 000 000,00	99,50%	7 948 000,00	7 948 000,00	31/12/2019	-	-	-
ALCATIM	Métallurgie	20 000 000,00	99,99%	19 999 600,00	19 999 600,00	31/12/2019	-	-	-
BITUCAB	Infrastructures	300 000,00	49,93%	149 800,00	149 800,00	31/12/2019	-	-	-
BITUMA	Infrastructures	14 950 000,00	92,00%	1 625 000,00	1 625 000,00	31/12/2019	-	-	-
CDE	Gestion déléguée	117 050 963,58	33,33%	36 588 029,28	36 588 029,28	31/12/2019	-	-	-
CHROMA COLOR	Parachimie	7 100 000,00	99,70%	9 467 000,00	9 467 000,00	31/12/2019	-	-	-
DHE	HOLDING	452 732,00	51,00%	228 389,22	228 389,22	31/12/2019	-	-	-
DHS	Métallurgie	161 410,90	100,00%	16 721 449,77	16 721 449,77	31/12/2019	-	-	-
EGEC	Infrastructures	1 700 000,00	99,85%	910 250,00	910 250,00	31/12/2019	-	-	-
ETHANOL	Gestion déléguée	5 000 000,00	67,99%	7 547 200,00	7 547 200,00	31/12/2019	-	-	-
GALVACIER	Métallurgie	31 000 000,00	82,00%	16 670 000,00	16 670 000,00	31/12/2019	-	-	-
GCR	Infrastructures	40 000 000,00	97,75%	19 550 000,00	19 550 000,00	31/12/2019	-	-	-
GENA	Métallurgie	5 600 000,00	97,00%	5 570 000,00	5 570 000,00	31/12/2019	-	-	-
IHM	Environnement	2 181 000,00	74,50%	744 500,00	744 500,00	31/12/2019	-	-	-
ISOFORM	Métallurgie	5 650 000,00	99,92%	4 996 000,00	4 996 000,00	31/12/2019	-	-	-
L.C.T	Infrastructures	330 000,00	98,50%	98 500,00	98 500,00	31/12/2019	-	-	-
LIGNE BLANCHE	Infrastructures	16 000 000,00	99,96%	16 993 200,00	16 993 200,00	31/12/2019	-	-	-
OMCE	Environnement	15 300 000,00	44,86%	4 485 000,00	4 485 000,00	31/12/2019	-	-	-
OXAIR	Parachimie	10 000 000,00	99,98%	9 997 700,00	9 997 700,00	31/12/2019	-	-	-
SIAS	Immobilier	3 690 000,00	99,41%	4 476 400,00	4 476 400,00	31/12/2019	-	-	-
SOGETRAMA GLS	Environnement	12 500 000,00	99,98%	9 750 000,00	9 750 000,00	31/12/2019	-	-	-
SOTRAMEG	Parachimie	40 200 000,00	80,44%	32 389 384,00	32 389 384,00	31/12/2019	-	-	-
SSM	Parachimie	53 300 000,00	51,00%	334 050 000,00	334 050 000,00	31/12/2019	-	-	-
Sogetrama export	Environnement	100 000,00	100,00%	100 000,00	100 000,00	31/12/2019	-	-	-
BTP RAMA	Métallurgie	300 000,00	99,87%	299 600,00	299 600,00	31/12/2019	-	-	-
GLS WATER	Environnement	1 000 000,00	50,98%	509 800,00	509 800,00	31/12/2019	-	-	-
TBL	Infrastructures	4 354 772,56	100,00%	2 177 386,28	2 177 386,28	31/12/2019	-	-	-
CHLORIS	Parachimie	1 000 000,00	100,00%	1 000 000,00	1 000 000,00	31/12/2019	-	-	-
ROCK SYSTEMS	Métallurgie	1 000 000,00	100,00%	1 000 000,00	1 000 000,00	31/12/2019	-	-	-
OTUBE	Métallurgie	1 000 000,00	100,00%	1 000 000,00	1 000 000,00	31/12/2019	-	-	-
URBAN ELECTRONICS	Infrastructures	1 000 000,00	100,00%	1 000 000,00	1 000 000,00	31/12/2019	-	-	-
TOTAL		518 310 879,04		652 271 640,96	652 271 640,96				

ETAT DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (ETIC)

ACTIVITE

delta holding est une Société Anonyme (SA) à Conseil d'Administration, de droit marocain créée en 1990. Son capital social est de 876.000.000,00 DH et son siège social est établi au Complexe de Skhirat, Angle Avenue Hassan II et Route de la Plage - Skhirat. Son objet social comporte :

- La participation directe ou indirecte dans les entreprises et, généralement, l'investissement dans tous les secteurs économiques autorisés, et ce par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscriptions ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement.
- La gestion d'un portefeuille de titres et de participations.
- La prise, l'achat, l'exploitation, la cession de tous brevets d'invention avec des perfectionnements et des certificats d'addition, licences, marques de fabrique et généralement, de tous procédés de fabrication.
- Et généralement, toutes opérations de participation se rapportant directement ou indirectement aux objets précités ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

PRINCIPES, METHODES ET PRATIQUES COMPTABLES

La société tient sa comptabilité en totale conformité avec le cadre juridique en vigueur au Maroc et en accord avec les principes comptables généralement admis en la matière. Dans ce cadre, les principales méthodes et pratiques comptables appliquées sont comme suit :

IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS

Les immobilisations en non-valeurs retenues correspondent aux frais préliminaires et aux charges à répartir sur plusieurs exercices. Celles-ci sont amorties sur une durée de cinq ans.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition. Elles sont généralement amorties sur une durée ne dépassant pas sept ans.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou bien de production. Les principales catégories d'immobilisations corporelles détenues sont amorties selon les durées de vie suivantes :

- Constructions : 20 ans ;
- Matériel et outillage : 10 ans ;
- Matériel de transport : 5 ans ;
- Matériel informatique : entre 5 et 7 ans ;
- Autres immobilisations : 10 ans.

Les amortissements sont constatés en diminution de la valeur brute des immobilisations selon la méthode linéaire, sur la durée de vie estimée du bien. La société pratique également le mode d'amortissement dégressif.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Pour la CDE, dont les actionnaires marocains sont l'ONEE, delta holding, MedZ et Novec, le contrat d'affermage du service public d'alimentation en eau potable des centres urbains et périurbains de la République du Cameroun, liant avec l'Etat du Cameroun et le concessionnaire CAMWATER, est arrivé à échéance le 2 mai 2018. Les résultats de la CDE ne sont pas consolidés au titre de l'exercice 2019. La CDE a fait appel au Centre International du Règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) pour la clôture du dossier. En attendant le dénouement de l'opération, la société delta holding n'a pas jugé nécessaire de constater une provision pour dépréciation des titres de participation CDE (dont le montant est de 36 588 029,28 dhs), ni une provision relative aux créances liées aux dividendes de l'exercice 2017 (pour un montant de 25 608 229,75 dhs).

STOCKS

La société ne détient pas de stocks.

CRÉANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale. Spécifiquement pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée dès l'apparition d'un risque de non recouvrement.

Par ailleurs, pour les créances et les dettes libellées en monnaies étrangères, elles sont évaluées sur la base du cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les pertes de change latentes donnent lieu alors à la constatation d'une provision.

TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT

Cette rubrique comprend des titres acquis en vue de réaliser un placement. Ils sont enregistrés au coût d'achat. Une provision est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix d'acquisition.

DEROGATIONS ET REGIME FISCAL

La société est soumise au régime fiscal normal en vigueur au Maroc. Par ailleurs, la société ne bénéficie d'aucune dérogation aux principes comptables, aux méthodes d'évaluation et aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse.

CHANGEMENTS DE METHODES

Les méthodes appliquées par la société sont permanentes et ne changent pas d'un exercice à l'autre.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif postérieur à la clôture des comptes n'est à signaler.



**Delta Holding SA**  
**Rapport Spécial du commissaire aux**  
**comptes**  
**31/12/2019**

*Version définitive*

## RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par les lois 20-05 et 78-12 relative aux sociétés anonymes.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

### **1. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice clos le 31 décembre 2019**

#### **❖ Convention d'appui, animation et contrôle entre la société Delta Holding et certaines filiales :**

Les sociétés concernées confient à la société DELTA HOLDING des missions d'animation, d'appui et de contrôle qui se traduisent par des services administratifs, une implication dans la gestion, la définition de la stratégie ..., afin de les assister à prévenir des dérapages dans la conduite des affaires et mener à bon terme la réalisation de leurs programmes d'actions :

- Une convention en date du 24 avril 2009 avec la société **FONEX ALUMINUM** dont le montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2019 s'élève à 3 613 780 DHS.
- Une convention en date du 24 avril 2009 avec la société **AIC** dont le montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2019 s'élève à 7 913 600 DHS.
- Une convention en date du 24 avril 2009 avec la société **AIC METALLURGIE** dont le montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2019 s'élève à 12 456 000 DHS. ✓

- Une convention en date du 24 avril 2009 avec la société **BITUMA** dont le montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2019 s'élève à 22 918 920 DHS.
- Une convention en date du 24 avril 2009 avec la société **EGEC** dont le montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2019 s'élève à 619 220,00 DHS.
- Une convention en date du 24 avril 2009 avec la société **GALVACIER** dont le montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2019 s'élève à 2 100 000,00 DHS.
- Une convention en date du 24 avril 2009 avec la société **GCR** dont le montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2019 s'élève à 10 812 000 DHS.
- Une convention en date du 24 avril 2009 avec la société **GENA** dont le montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2019 s'élève à 2 423 640 000 DHS.
- Une convention en date du 24 avril 2009 avec la société **LA LIGNE BLANCHE** dont le montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2019 s'élève à 2 109 800 DHS.
- Une convention en date du 1<sup>er</sup> octobre 2014 avec la société **BTP RAMA** dont le montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2019 s'élève à 378 260 DHS.
- Une convention en date du 24 avril 2009 avec la société **OXAIR** dont le montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2019 s'élève à 2 308 000 DHS.
- Une convention en date du 24 avril 2009 avec la société **OMCE** dont le montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2019 s'élève à 3 030 080 DHS.
- Une convention en date du 24 avril 2009 avec la société **SOGETRAMA GLS** dont le montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2019 s'élève à 8 700 750 DHS.
- Une convention en date du 24 avril 2009 avec la société **SOTRAMEG** dont le montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2019 s'élève à 24 000 DHS.
- Une convention en date du 24 avril 2009 avec la société **CHROMA COLOR** dont le montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2019 s'élève à 636 160 DHS.
- Une convention en date du 29 décembre 2016 avec la société **Sel de**

**Mohammedia** dont le montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2019 s'élève à 800 000 DHS.

- Une convention avec la société **LCT** dont le montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2019 s'élève à 7 230 DHS.
- Une convention avec la société **DH Europe** dont le montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2019 s'élève à 41 410 DHS.
- Une convention avec la société **ETHANOL** dont le montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2019 s'élève à 46 310 DHS.
- Une convention avec la société **IHM** dont le montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2019 s'élève à 35 070 DHS.
- Une convention avec la société **SIAS** dont le montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2019 s'élève à 80 820 DHS.
- Une convention avec la société **GLS WATER** dont le montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2019 s'élève à 2 630 DHS.
- Une convention avec la société **ROCK SYSTEMS** dont le montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2019 s'élève à 20 750 DHS.
- Une convention avec la société **OTUBE** dont le montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2019 s'élève à 13 500 DHS.

❖ **Conventions de prestations de service relatives à des fonctions support :**

Compte tenu de l'expertise et des moyens dont dispose DELTA HOLDING, les sociétés concernées ont souhaité lui confier, selon les cas, une partie ou la totalité de leurs fonctions support (comptabilité, juridique, Administration du personnel, ...) :

- Une convention en date du 24 avril 2009 avec la société **OMCE NORD** dont le montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2019 s'élève à 352 000 DHS ;
- Une convention en date du 1<sup>er</sup> janvier 2017 avec la société **GLS ENERGIE** dont le montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2019 s'élève à 108 000 DHS ;
- Une convention en date du 1<sup>er</sup> janvier 2017 avec la société **GREEN OIL** dont le montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2019 s'élève à 132 000 DHS ;

- Une convention en date du 1<sup>er</sup> janvier 2017 avec la société **HF International** dont le montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2019 s'élève à 1 297 000 DHS.
- Une convention en date du 1<sup>er</sup> janvier 2017 avec la société **RimOil** dont le montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2019 s'élève à 132 000 DHS. ✓

Rabat, le 03 mars 2020

Les Commissaires Aux Comptes

Horwath Maroc Audit

**HORWATH MAROC AUDIT**  
11, Rue Al Khataouat Appt. 8,  
Agdal - Rabat  
Tél : 05 37 71 46 70 / 71  
Fax : 05 37 77 46 76

Adib BENBRAHIM  
Associé

IGREC

**IGREC**  
Informatique Gestion Révision Expertise Comptable  
S.a.r.l. au Capital de 400.000,00 dh  
Société d'expertise comptable  
Inscrite au tableau de l'ordre  
des experts comptables Rabat & Nord  
Tél : 05 37 37 98 78 - Fax : 05 37 37 98 71

Kébir AL ECHEIKH EL ALAOUI Associé

## Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

	HORWATH MAROC AUDIT						IGREC						Total
	Montant (DH) /Année			Pourcentage/Année			Montant (DH) /Année			Pourcentage/Année			
	2019	2018	2017	2019	2018	2017	2019	2018	2017	2019	2018	2017	
<b>Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés</b>													
Émetteur	95 000	95 000	95 000	17%	19%	19%	95 000	95 000	95 000	19 %	19%	19%	570 000
Filiales	460 000	405 000	405 000	83%	81%	81%	410 500	410 500	410 500	81%	81%	81%	2 501 500
<b>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes</b>													
Émetteur	NEANT												
Filiales	NEANT												
<b>Sous-total 1</b>	NEANT												
<b>Autres prestations rendues</b>													
Autres	NEANT												
<b>Sous-total 2</b>	NEANT												
<b>Total général</b>	555 000	500 000	500 000	100%	100%	100%	505 500	505 500	505 500	100%	100%	100%	3 071 500

### Liste des communiqués de presse publiés au cours de l'exercice 2019

Date de publication	N° du communiqué	Objet du communiqué	Journal de publication
21 mars 2019	N° 1/19	Commentaire sur l'activité et les résultats de l'exercice 2018	L'Economiste
29 août 2019	N° 2/19	Communication financière - Indicateurs du 2 <sup>ème</sup> trimestre 2019	Finances News
26 septembre 2019	N° 3/19	Commentaire sur l'activité et les résultats du 1 <sup>er</sup> semestre 2019	Finances News
29 novembre 2019	N° 4/19	Communication financière - Indicateurs du 3 <sup>ème</sup> trimestre 2019	Finances News



INFRASTRUCTURES • METALLURGIE • EAU & ENVIRONNEMENT • PARACHIMIE

## Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société

-----

### Exercice 2019



## PREAMBULE

### Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

1. Lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et des Rapports Général et Spécial des Commissaires aux Comptes ;
2. Approbation des comptes annuels sociaux et consolidés clos au 31 décembre 2019 ;
3. Affectation des résultats - dividendes ;
4. Approbation des conventions réglementées visées dans le Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes ;
5. Quitus aux Administrateurs et décharge aux Commissaires aux Comptes de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
6. Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux Administrateurs ;
7. Ratification de la nomination de Messieurs Ahmed LAMRINI et Mohammed DRIF en qualité d'Administrateurs indépendants ;
8. Renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes.

#### De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

1. Lecture du Rapport du Conseil d'Administration relatif à la modification des statuts ;
2. Alignement du nombre des actions en garantie détenues par les Administrateurs au nombre d'actions donnant droit à la participation aux Assemblées Générales, soit une action et modification corrélative des statuts ;
3. Possibilité de désigner un ou des Vice-Présidents au sein du Conseil d'Administration et modification corrélative des statuts ;
4. Mise en harmonie des statuts avec les dispositions des textes de Lois modifiant et complétant la Loi 17-95 relative aux sociétés anonymes.

L'Assemblée Générale Mixte a été convoquée conformément aux dispositions de la Loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, telle qu'elle a été modifiée et complétée par les Lois n°20-05 et 78-12, ainsi qu'aux statuts de la société.

Tous les documents et les pièces prévus par le cadre juridique en vigueur, dont ceux indiqués au niveau de l'article 141 de la Loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, telle qu'elle a été modifiée et complétée par les Lois n°20-05 et 78-12, ainsi que par les statuts ont été tenus à votre disposition dans les délais prescrits.

Nous vous invitons donc à prendre connaissance des éléments contenus dans le rapport de gestion ainsi que des autres documents et pièces précités puis à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

**POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Fouad FAHIM**



## SOMMAIRE

### 1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

- 1.1. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL
- 1.2. ASSEMBLEES DES ACTIONNAIRES
- 1.3. Gouvernement d'entreprise
- 1.4. CONVENTIONS ENTRE LA SOCIETE, SES ADMINISTRATEURS ET SES DIRIGEANTS
- 1.5. Prêts accordés aux membres du Conseil d'Administration
- 1.6. Intéressement et participation du personnel

### 2. PRINCIPAUX EVENEMENTS DE L'EXERCICE

- 2.1. ENVIRONNEMENT MACRO-ECONOMIQUE
- 2.2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE
- 2.3. INVESTISSEMENTS ENTREPRIS DURANT L'EXERCICE
- 2.4. DIFFICULTES RENCONTREES

### 3. RESULTATS DE L'EXERCICE

- 3.1. REALISATIONS FINANCIERES
  - 3.1.1. Comptes sociaux
  - 3.1.2. Comptes consolidés
- 3.2. PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

### 4. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 56 DE LA LOI N°17-95

### 5. PERSPECTIVES D'AVENIR

### 6. INFORMATIONS SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

- 6.1. INFRASTRUCTURES
  - 6.1.1. GCR
  - 6.1.2. Bituma
  - 6.1.3. AIC
  - 6.1.4. La Ligne Blanche
  - 6.1.5. EGEC
  - 6.1.6. LCT
  - 6.1.7. SIAS
  - 6.1.8. BITUCAB
  - 6.1.9. TBL
  - 6.1.10. URBAN ELECTRONICS
- 6.2. METALLURGIE
  - 6.2.1. AIC Métallurgie
  - 6.2.2. Galvacier
  - 6.2.3. FONEX Aluminium



- 6.2.4. ISOFORM
- 6.2.5. GENA
- 6.2.6. DHS
- 6.2.7. DHE
- 6.2.8. ALCATIM
- 6.2.9. BTP RAMA
- 6.2.10. OTUBE
- 6.2.11. ROCK SYSTEMS

**6.3. PARACHIMIE**

- 6.3.1. SOTRAMEG
- 6.3.2. OXAIR
- 6.3.3. CHROMA COLOR
- 6.3.4. AFRICBITUMES
- 6.3.5. S.S.M
- 6.3.6. ETHANOL
- 6.3.7. CHLORIS

**6.4. EAU & ENVIRONNEMENT**

- 6.4.1. Sogetrama GLS
- 6.4.2. GLS
- 6.4.3. IHM
- 6.4.4. OMCE
- 6.4.5. OMCE Nord
- 6.4.6. OMCE Atlantic
- 6.4.7. Sogetrama Export
- 6.4.8. CDE
- 6.4.9. GLS Water

**7. AVIS DE CONVOCATION DES ACTIONNAIRES EN AGO**

**8. ANNEXES**



## 1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

### 1.1. RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL

<b>Raison sociale</b>	delta holding SA
<b>Siège social</b>	Complexe de Skhirat, Angle Avenue Hassan II et Route de la Plage - Skhirat.
<b>Téléphone</b>	+212 537 62 17 00 / 06
<b>Fax</b>	+212 537 62 03 71
<b>Adresse courriel</b>	<a href="mailto:dq@deltaholding.ma">dq@deltaholding.ma</a>
<b>Forme juridique</b>	Société Anonyme à Conseil d'Administration.
<b>Date de constitution</b>	1990.
<b>Durée de vie</b>	99 ans.
<b>Numéro du RC</b>	30 261 Rabat. <b>ICE : 001525496000039</b>
<b>Exercice social</b>	Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre.
<b>Capital social</b>	<b>876 000 000 dirhams répartis en 87 600 000 d'actions de valeur nominale 10 dirhams. Les actions sont toutes entièrement libérées.</b>
<b>Objet social</b>	<p>Selon l'article 4 des statuts, la société a pour objet :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• La participation directe ou indirecte dans toutes entreprises industrielles, commerciales, financières, mobilières immobilières, agricoles, minières, touristiques et généralement, l'investissement dans tous les secteurs économiques autorisés, et ce par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, souscriptions ou achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement.</li><li>• La gestion d'un portefeuille de titres et de participations.</li><li>• La prise, l'achat, l'exploitation, la cession de tous brevets d'invention avec des perfectionnements et des certificats d'addition, licences, marques de fabrique et généralement, de tous procédés de fabrication.</li><li>• Et généralement, toutes opérations de participations se rapportant directement ou indirectement aux objets précités ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.</li></ul>
<b>Consultation des documents prévus par la loi et les statuts</b>	Les documents sociaux, comptables et juridiques dont la communication est prévue par la loi et les statuts, peuvent être consultés au siège social de la Société.
<b>Commissaires aux comptes</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• M. Kébir AL CHEIKH EL ALAOUI du cabinet Informatique Gestion Révision Expertise Comptable (IGREC) ;</li><li>• M. Adib BENBRAHIM du cabinet Horwath Maroc Audit.</li></ul>
<b>Textes juridiques applicables à la société</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• De par sa forme juridique, la société est régie par le droit marocain à travers notamment la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, telle qu'elle a été modifiée et complétée par les lois n°20-05 et 78-12, ainsi que par ses statuts.</li><li>• De par son activité, la société n'est soumise à aucun texte législatif particulier.</li><li>• De par sa cotation à la Bourse de Casablanca, elle est soumise aux dispositions légales et réglementaires relatives aux sociétés faisant appel public à l'épargne.</li></ul>



### 1.2. ASSEMBLÉES DES ACTIONNAIRES

Les modes de convocation, les conditions d'admission, les quorums et les conditions d'exercice des droits de vote aux Assemblées des Actionnaires de delta holding SA, tels que définis dans les statuts de la société, sont conformes aux dispositions de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, telle qu'elle a été modifiée et complétée par les lois n°20-05 et 78-12.

### 1.3. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

#### ➤ LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

##### • Rôle et fonctions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est l'instance ultime en charge de la détermination des orientations stratégiques de la Société, la désignation des mandataires sociaux ainsi que le contrôle de la gestion de la Holding.

Le Conseil d'Administration est également le garant de la crédibilité de l'information communiquée aux actionnaires et au marché.

En outre, dans le cadre de ses prérogatives, le Conseil d'Administration examine la stratégie et les engagements du Groupe en matière de Responsabilité Sociétale et de Développement Durable.

##### • Composition du Conseil d'Administration

Les articles 14 à 20 des statuts de delta holding SA, relatifs à la composition, aux modes de convocation, aux attributions et au fonctionnement du Conseil d'Administration sont conformes aux dispositions de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, telle qu'elle a été modifiée et complétée par les lois n°20-05, 78-12 et 20-19. Le Conseil d'Administration de delta holding SA est composé de :

Membres du Conseil	Fonction dans le Conseil d'Administration	Date de nomination	Date d'expiration du mandat	Nombre de mandats (*)
Fouad FAHIM	Président	Mai 2018	Mai 2024	38
Hadj FAHIM	Administrateur	Mai 2018	Mai 2024	33
Mustapha FAHIM	Administrateur	Mai 2018	Mai 2024	38
Med Abderazzak SERGHAT	Administrateur	Mai 2018	Mai 2024	3
Hicham BERTUL	Administrateur	Mai 2018	Mai 2024	2
Ahmed LAMRINI	Administrateur indépendant	Mars 2020	Mai 2024	0
Mohamed DRIF	Administrateur indépendant	Mars 2020	Mai 2024	0

(\*) Il s'agit essentiellement de mandats exercés au sein des sociétés du groupe.

Hormis le Président et les deux premiers Administrateurs, l'ensemble des membres du Conseil d'Administration sont non exécutifs.

Les deux derniers administrateurs sont indépendants et les critères retenus pour la qualification d'administrateurs indépendants sont les mêmes que ceux retenus au titre de l'article 41 bis de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes.



• Leurs mandats dans d'autres conseils d'administration

<b>NOM PRENOM</b>	<b>MANDAT</b>	<b>NOM DE SOCIETES</b>
M. Fouad FAHIM	Président du Conseil d'Administration	ALCATIM BTP RAMA ChromaColor Fonex Aluminium Galvacier GLS Water GLS Energie Isoform Maroc Signal OMCE OXAIR Sogetrama GLS SSM
M. Fouad FAHIM	Administrateur	AfricBitumes AIC SA AIC Métallurgie BITUMA Ethanol GCR GENA GREEN OIL HF International Ligne blanche SIAS Sotrameg
M. Fouad FAHIM	Gérant	Oxair Santé EGEC IHM LCT Maamorapro RIMOIL OMCE ATLANTIC OMCE NORD Chloris Otube Rock Système Urban Electronics Sogetrama Export



<b>NOM PRENOM</b>	<b>MANDAT</b>	<b>NOM DE SOCIETES</b>
M. Hadj FAHIM	Président du Conseil d'Administration	HF International TBL
M. Hadj FAHIM	Administrateur	AfricBitumes AIC SA AIC Métallurgie ALCATIM BITUMA BTP RAMA ChromaColor Ethanol Fonex Aluminium Galvacier GCR GENA Green Oil GLS Energie Isoform Ligne blanche Maroc Signal OMCE Oxair SIAS Sogetrama GLS SSM CDE
M. Hadj FAHIM	Gérant	EGEC IHM LCT Maamorapro RIM OIL OMCE Atlantic OMCE Nord Sogetrama Export



<b>NOM PRENOM</b>	<b>MANDAT</b>	<b>NOM DE SOCIETES</b>
M. Mustapha FAHIM	Président du Conseil d'Administration	AIC SA BITUMA GCR SIAS Green Oil GLM
M. Mustapha FAHIM	Administrateur	AfricBitumes AIC Métallurgie ALCATIM BTP RAMA ChromaColor Ethanol Fonex Aluminium Galvacier GENA GLS Water GLS Energie HF International Isoform Ligne blanche Maroc Signal OMCE Oxair Sogetrama GLS SSM Sotrarneg
M. Mustapha FAHIM	Gérant	EGEC IHM LCT Maamorapro RIMOIL OMCE Atlantic Chloris OTUBE Rock Système Urban Electronics Sogetrama Export DHS



NOM PRENOM	MANDAT	NOM DE SOCIETES
M. Abderrazzak SERGHAT	Président du Conseil d'Administration	AIC Métallurgique GENA
M. Abderrazzak SERGHAT	Gérant	DHS

NOM PRENOM	MANDAT	NOM DE SOCIETES
M. Hicham BERTUL	Administrateur représentant AIC	GLM
	Gérant	AIC CI

- **Travaux du Conseil d'Administration**

Le Conseil s'est réuni deux fois en 2019, en présence de l'ensemble de ses administrateurs, pour arrêter les comptes annuels et semestriels et a rempli l'ensemble de ses obligations liées à la communication financière vis-à-vis des actionnaires.

Le conseil suit les enjeux RSE en continu, par une revue systématique lors de chaque réunion du Conseil des faits marquants et évolution en matière de RSE. Il les examine également de manière spécifique et détaillée, en restitution des travaux du CODIR.

- **Rémunération des Administrateurs**

Pour la rétribution de leur fonction au sein du Conseil d'Administration, les Administrateurs reçoivent des jetons de présence dont l'enveloppe globale est fixée annuellement par l'Assemblée Générale. La répartition de ces jetons entre les Administrateurs est faite par décision du Conseil d'Administration dans les proportions qu'il juge opportunes.

A noter qu'en dehors des jetons de présence, les Administrateurs ne perçoivent aucune autre rémunération pour leur fonction au sein du Conseil d'Administration ou de ses Comités spécialisés.

Ainsi, au titre de l'exercice 2019, les jetons de présence servis aux Administrateurs se sont établis à un montant de 650 000 DH.

- **Relations avec les actionnaires**

Des mesures de publicité et d'information sont déployées pour informer les actionnaires, quel que soit leur niveau de participation dans le capital, des éléments leur permettant de se prononcer en connaissance de cause et de porter un jugement informé sur la gestion et la marche de la société. Ainsi que sur les actes importants de sa vie sociale.

Par ailleurs, chaque année, les comptes sociaux et les comptes consolidés, le rapport de gestion du Conseil d'Administration, les rapports des commissaires aux comptes, la liste des administrateurs, le projet d'affectation des résultats de l'exercice écoulé et le rapport sur les questions inscrites à l'ordre du jour et les résolutions soumises au vote sont, entre autres, rendus



disponibles à compter de la convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire et au moins vingt jours avant sa tenue.

L'ensemble de ces informations et documents sont publiés systématiquement sur le site internet de la société.

Enfin, les actionnaires ont la possibilité d'interroger les Dirigeants lors des Assemblées ou de poser préalablement des questions écrites au Conseil.

### ➤ LE COMITE DE DIRECTION

#### • Mission du Comité de Direction

Le Comité de Direction (CODIR) est dirigé par le Président ou le Président Délégué et a pour mission :

Le suivi de la mise en place des décisions du Conseil d'Administration.

Le suivi des objectifs stratégiques et des objectifs opérationnels et l'évaluation de la performance des activités des filiales et des entités de DHO.

Le suivi des investissements non courants.

Le suivi de la réalisation des projets transversaux du groupe

La revue et la définition des évolutions et du suivi de déploiement du système de management de Delta Holding.

La revue et le suivi des risques majeurs.

L'allocation des ressources.

#### • Composition du Comité de Direction

La liste des membres de ce comité se décline comme suit :

Prénom et nom	Fonction	Date d'entrée dans le groupe
Fouad FAHIM	Président Directeur Général	1992
Mustapha FAHIM	Président Délégué	1997
Hassan BOUFOUS	Secrétaire Général	2015
Mustapha RAMI	Directeur Audit et Gestion des risques	2000
Yassir BOUJEMAOUJ	Directeur Général Délégué chargé du Développement et Marketing	2016

Par ailleurs, le Président ou le Président Délégué peut inviter tout autre intervenant dont la présence est jugée utile au regard de l'ordre du jour préalablement arrêté.

Ce Comité se réunit à fréquence bimensuelle et son secrétariat permanent est assuré par le Secrétaire Général.



• **Rémunération des Dirigeants Exécutifs au titre de l'exercice 2019**

Les dirigeants, salariés de delta holding SA, perçoivent un salaire au titre de leur contrat de travail. La rémunération annuelle brute des membres de la direction au titre de l'exercice 2019 est environ 4,5 millions de dirhams.

➤ **COMITE D'AUDIT**

• **Mission du Comité d'Audit**

Le Comité d'Audit composé de deux Administrateurs indépendants et un Administrateur non exécutif a pour mission d'assister le Conseil d'Administration et de préparer ses travaux. Ses attributions sont fixées par l'article 106 bis de la Loi 17-95 telle que modifiée et complétée et sont décrites ci-après.

Le Comité d'Audit assure le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières. Il est notamment chargé du suivi de :

- Le suivi de l'élaboration de l'information destinée aux actionnaires, au public et à l'autorité marocaine du marché des capitaux ;
- Le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, d'audit interne et de gestion des risques liés à la société ;
- Le suivi du contrôle légal des comptes sociaux et des comptes consolidés ;
- L'examen et le suivi de l'indépendance des commissaires aux comptes, en particulier pour ce qui concerne la fourniture de services complémentaires à l'entité contrôlée.

Le Comité d'Audit a un rôle consultatif, il rend régulièrement compte au Conseil d'Administration de l'exercice de ses missions et l'informe, sans délai, de toute difficulté rencontrée. Il est également chargé d'émettre une recommandation à l'Assemblée Générale sur les commissaires aux comptes dont la désignation est proposée.

• **Composition du Comité d'Audit**

Prénom et nom	Fonction	Durée du mandat
Ahmed LAMRINI	Président du comité	4 ans
Mohamed DRIF	Membre du comité	4 ans
Hicham BERTUL	Membre du comité	4 ans

➤ **COMITE DE CREDIT**

Pour une meilleure gestion des demandes de dépassements de plafond formulées par les filiales, il est mis en place un Comité de Crédit dont le rôle est de fixer un encours de créances à ne pas dépasser pour le client et les modalités de paiement qui lui sont associées.

Membres du Comité :

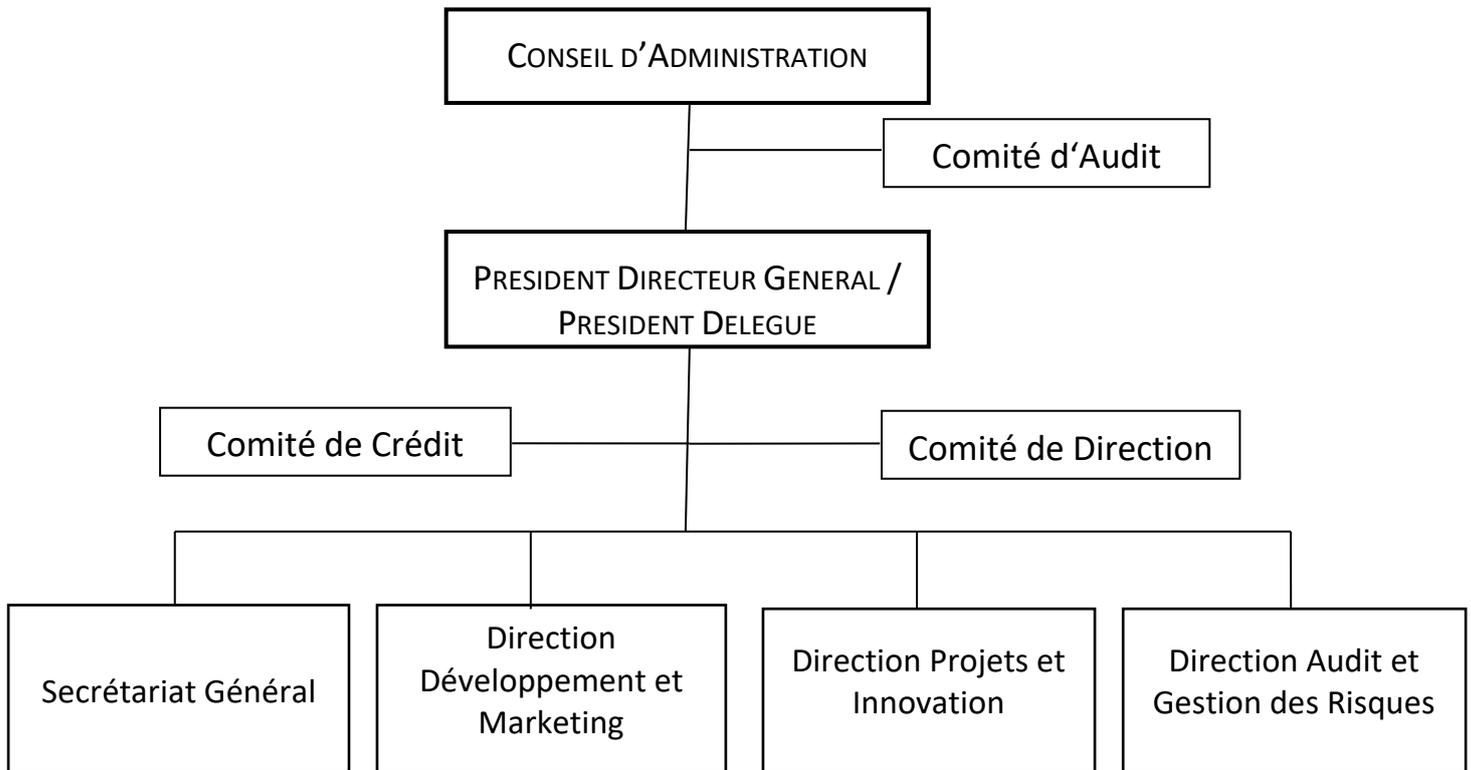
Secrétaire Général du groupe.

Directeur Audit et Gestion des Risques du groupe

Responsable de recouvrement du groupe.



### Organigramme général de DHO



#### 1.4. CONVENTIONS ENTRE LA SOCIÉTÉ, SES ADMINISTRATEURS ET SES DIRIGEANTS

Néant.

#### 1.5. PRÊTS ACCORDÉS AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

NÉANT.

#### 1.6. INTÉRESSEMENT ET PARTICIPATION DU PERSONNEL

A l'exception de la tranche de l'opération d'introduction en bourse réservée au personnel, il n'existe pas d'autres schémas d'intéressement et de participation du personnel appliqué au sein de delta holding SA.



## 2. PRINCIPAUX EVENEMENTS DE L'EXERCICE

### 2.1. ENVIRONNEMENT MACRO-ÉCONOMIQUE

En relation avec les métiers et les domaines d'activités du groupe, l'environnement macro-économique national de l'exercice 2019 a été particulièrement caractérisé par la réalisation par l'Etat et les Etablissements et Entreprises Publics (EEP) de projets structurants pour le développement économique et social et l'aménagement du territoire.

De grands projets de développement des infrastructures publiques et des chantiers structurants de l'économie nationale sont lancés, notamment :

- La dynamisation de la stratégie de l'eau par l'aménagement des infrastructures hydrauliques et l'extension des réseaux d'eau potable et d'assainissement ;
- Le parachèvement de l'élaboration du plan national de l'eau et la prise de mesures d'urgence nécessaires au traitement des cas d'urgence et d'insuffisance d'approvisionnement des habitants en eau potable ;
- La poursuite du développement du réseau routier et autoroutier ;
- La poursuite de la dynamique du secteur de phosphate et dérivés avec de nouvelles unités de production, des unités de dessalement et Step et des investissements en infrastructures (pipeline, port) ;
- La mise en œuvre de la stratégie nationale de développement durable à travers l'encouragement des grands projets dans le domaine de l'énergie renouvelable, de technologie d'efficacité énergétique et du transport durable et de la rationalisation dans la gestion des ressources hydriques ;
- L'appui aux PME et aux TPE pour l'accès au système de garantie et l'amélioration de leur compétitivité ;
- La poursuite de la réforme fiscale par le biais de l'élargissement de la base imposable, le renforcement du contrôle et le réexamen des incitations fiscales.

### 2.2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Durant l'année 2019, le groupe a participé à la réalisation d'importants projets industriels et d'infrastructures aussi bien dans le Royaume qu'à l'international. Cette période a été aussi marquée par les événements suivants :

- Démarrage des activités de la filiale ROCK SYSTEMS, créée en 2018 et dont l'objet social est la conception, le dimensionnement, la fabrication, la peinture et la commercialisation de gammes de profilés et d'accessoires d'aluminium pour le secteur du BTP.
- Création d'une nouvelle filiale dénommée URBAN ELECTRONICS d'un capital d'un million de dirhams détenu à 100% par delta holding, spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation de produits et équipements intelligents pour la mobilité urbaine, dont l'activité démarrera en 2020.
- Ouverture des premiers showrooms de la filiale ROCK SYSTEMS à Casablanca, Oujda, Marrakech et Kénitra inaugurant ainsi un nouveau mode de distribution axé fondamentalement sur le renforcement de la proximité clients.



- Achèvement à ROCK Systems de l'installation de sa ligne ultra -moderne de laquage verticale des profilés en aluminium. Cette ligne permet le traitement chimique des profilés, leur rinçage avant leur revêtement et polymérisation. Elle permettra également l'optimisation de la consommation de gaz et des produits de traitement de surface ainsi que l'amélioration du rendement des quantités traitées.
- Participation du groupe, à travers sa filiale AIC métallurgie, au programme national Intégré de l'Energie Eolienne, développé par l'ONEE et visant à contribuer à l'accélération de la transition énergétique dans le royaume. Ce projet englobe cinq sites, dont le premier est celui de Midelt. Le projet en cours de démarrage a pour objet la fabrication des mâts en acier.
- Démarrage des travaux de réalisation des équipements hydromécaniques et électromécaniques du barrage TIDDAS pour le compte de la Direction des Aménagements Hydrauliques (DAH). Ce projet permettra le renforcement des capacités d'alimentation en eau potable et industrielle de la région de Rabat-Casablanca, garantira l'irrigation des périmètres aval et renforcera la production de l'électricité dans la région.
- Deux contrats du projet d'alimentation en eau potable du Grand Agadir et en eau d'irrigation de la plaine du Chtouka à partir d'une usine de dessalement par osmose inverse ont été remportés par GENA. Les ouvrages en cours d'achèvement de ce chantier d'envergure, premier du genre en Afrique, vont consister en la fourniture, le montage des structures métalliques et l'assemblage mécanique des équipements.
- Démarrage des travaux de réalisation du projet de renforcement de l'alimentation en eau potable de la province de Guercif à partir du futur barrage « Targa Ou Madi ». Il s'agit de la pose de 60 km de conduites dont 80% en béton précontraint.
- Démarrage du projet de la réalisation des travaux de canalisation des eaux brutes du barrage Ibn Battouta vers la station de traitement Mharhar à Tanger sur un linéaire de 11 km.
- Dans le cadre du renforcement de la sécurité pour le compte de Casa Tramway, AIC a réalisé le projet de la fourniture et la mise en place des barrières et des dispositifs de protection tout au long des lignes de tramway sur une longueur totale de 46 Km. Cette dernière accompagne également Autoroutes Du Maroc dans le projet d'installation d'atténuateurs de chocs au niveau des barrières de péage.
- Autoroutes Du Maroc a désigné GCR pour la réalisation de travaux de renforcement sur l'autoroute Casablanca - El Jadida sur une longueur de 39 Km. Le projet en cours d'achèvement, nécessitera la mise en place d'environ 100 000 tonnes d'enrobés.
- Dans le cadre de l'élargissement des offres de soins pour la région de Casablanca et l'augmentation de la capacité d'accueil pour les stages hospitaliers des étudiants en médecine, OXAIR a réalisé le projet de l'installation des fluides médicaux au niveau du centre hospitalier universitaire de Bouskoura.

### **2.3. INVESTISSEMENTS ENTREPRIS DURANT L'EXERCICE**

Les dépenses d'investissement ont atteint 134 millions DH en 2019, permettant l'acquisition de nouveaux moyens de production plus performants, améliorant la qualité de la production et le rendement et intégrant davantage la préservation de l'environnement.



Par ailleurs, dans le cadre des investissements engagés par le groupe dans le domaine des énergies renouvelables, le siège du groupe s'est doté d'une installation photovoltaïque au niveau de sa toiture permettant de couvrir une bonne partie de la consommation électrique de son bâtiment.

#### **2.4. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES**

Parmi les difficultés rencontrées au cours de l'exercice 2019, il y a lieu de citer :

- Retards de paiement des créances étatiques et retards enregistrés dans la mise en place des crédits de certaines administrations et organismes publics ;
- Inertie dans l'application de la loi 32/10 sur les délais de paiements ;

Dans un objectif de gestion efficiente de ces difficultés, une série d'actions et de mesures préventives ont été adoptées aux niveaux appropriés du groupe et des filiales.



### 3. RESULTATS DE L'EXERCICE

#### 3.1. RÉALISATIONS FINANCIÈRES

##### 3.1.1. Comptes sociaux

En terme de comptes sociaux, les principales réalisations financières de 2019 et leur évolution par rapport à l'exercice précédent sont indiquées dans le tableau suivant :

(Montants en dirham)

Rubrique	Exercice 2019	Exercice 2018	Variation (%)
<b>Total bilan</b>	1 713 225 748,30	1 725 208 463,75	-0,7%
<b>Chiffre d'affaires</b>	79 465 948,59	69 913 039,51	13,6%
<b>Résultat d'exploitation</b>	38 310 187,80	19 041 888,90	101,2%
<b>Résultat net</b>	160 008 904,76	185 070 560,03	-13,5%

L'analyse des états financiers et des indicateurs précités fait ressortir ce qui suit :

- Une hausse du chiffre d'affaires en 2019 de 13,6% par rapport à 2018 ;
- Une baisse du résultat net en 2019 de 13,5% par rapport à 2018, essentiellement en raison de la politique de distribution des dividendes adoptée chez les filiales et les participations.

Aussi, il est proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle d'approuver les états de synthèse de l'exercice clos le 31/12/2019 tels qu'ils lui sont présentés en annexe.

##### 3.1.2. Comptes consolidés

En terme de comptes consolidés, les principales réalisations financières de 2019 et leur évolution par rapport à l'exercice précédent sont indiquées dans le tableau suivant :

(Montants en dirham)

Rubrique	Exercice 2019	Exercice 2018	Variation (%)
<b>Total bilan</b>	4 724 049 042,82	4 569 593 380,94	3,4%
<b>Chiffre d'affaires</b>	2 953 064 330,43	2 858 944 081,15	3,3%
<b>Résultat d'exploitation</b>	427 520 780,07	337 081 206,05	26,8%
<b>Résultat net part groupe</b>	220 433 205,99	216 539 528,20	1,8%

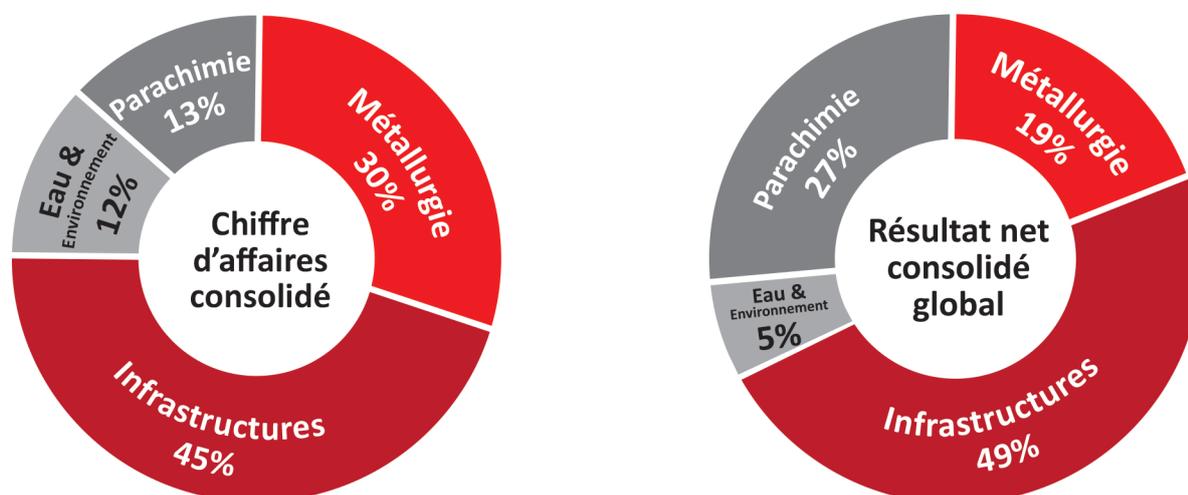
L'analyse des comptes consolidés et des indicateurs précités fait ressortir ce qui suit :

- Un total bilan à fin 2019 en légère hausse de 3,4 % par rapport à l'exercice précédent ;
- Une hausse de 3,3% du chiffre d'affaires dont 16% réalisé à l'export, grâce à la participation du groupe à la réalisation de grands projets industriels et d'infrastructures aussi bien dans le Royaume qu'à l'international ;
- Grâce aux performances des activités opérationnelles et notamment celles des métiers de parachimie et des infrastructures, le résultat d'exploitation réalisé a progressé de 26,8%, pour atteindre 427 millions DH ;
- Un résultat net part groupe bénéficiaire qui s'est établi à 220,4 millions de dirhams en augmentation de 1,8% par rapport à celui réalisé en 2018 et ce malgré l'impact des investissements réalisés pour un montant de 134 millions DH.



Quant à la contribution de chaque secteur d'activité à la réalisation du chiffre d'affaires consolidé et du résultat net consolidé global de l'exercice 2019, elle se présente comme suit :

### Contribution par secteur d'activité au titre de l'exercice 2019



Aussi, il est proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle d'approuver les comptes consolidés de l'exercice clos le 31/12/2019 tels qu'ils lui sont présentés en annexe.

### 3.2. PROPOSITION D'AFFECTATION DES RÉSULTATS

L'origine des résultats à affecter et leur affectation sont comme suit (en dirhams):

Bénéfice net de l'exercice	:	160 008 904,76
- Réserve légale	:	0,00
+ Report à nouveau antérieur	:	288 441 064,26
= Résultat distribuable	:	448 449 969,02
Dividende à distribuer	:	148 920 000,00
Solde à reporter à nouveau	:	299 529 969,02

Le Conseil d'Administration de delta holding propose à l'Assemblée Générale des Actionnaires la distribution d'un dividende d'un dirham soixante-dix centimes (1,70 DH) pour chacune des actions composant le capital social et y ayant droit du fait de leur date de jouissance. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 03 juillet 2020.



## 4. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 56 DE LA LOI N°17-95

Il est demandé également à l'Assemblée Générale Ordinaire d'approuver les conventions visées à l'article 56 de la loi n°17-95 sur les Sociétés Anonymes régulièrement autorisées par le Conseil d'Administration au cours de l'exercice écoulé.

Les Commissaires aux Comptes ont été informés de ces conventions qu'ils relatent dans leur rapport spécial.

## 5. PERSPECTIVES D'AVENIR

Le carnet de commandes bien fourni, permet au groupe de consolider ses parts de marché sur les métiers historiques et d'optimiser sa compétitivité industrielle. Par ailleurs, le groupe poursuit sa recherche de nouvelles opportunités d'investissement dans des métiers d'avenir à fort potentiel de croissance.

## 6. INFORMATIONS SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Au cours de cet exercice, la société delta holding a procédé à la création d'une nouvelle filiale dénommée URBAN ELECTRONICS, détenue à 100% et d'un capital d'un million de dirhams.

Ainsi, au 31/12/2019, le portefeuille des filiales et participations de delta holding SA se compose des sociétés présentées ci-après. Par souci de cohérence avec le mode d'organisation en vigueur dans le groupe, les éléments concernant ces sociétés ont été structurés autour des quatre métiers suivants : Infrastructures, Métallurgie, Parachimie et Eau & Environnement.

### 6.1. INFRASTRUCTURES

Le secteur Infrastructures conjugue le savoir-faire des dix sociétés qui le composent pour assurer à leurs interventions la meilleure performance possible en matière de grands travaux d'infrastructures routières, portuaires, hydrauliques ainsi que de leur équipement, tels que la signalisation, les dispositifs de sécurité et les systèmes de gestion d'exploitation. Ces sociétés sont comme suit :

#### 6.1.1. GCR

Cette société, créée en 1992, intervient dans le domaine des grands chantiers routiers. Elle assure la construction et l'entretien des routes, autoroutes, voies urbaines, plateformes portuaires et pistes aéronautiques.

Outre son rôle traditionnel d'exécution, GCR développe, enrichit et partage ses compétences dans le domaine de la fabrication des matériaux et de la construction des chaussées.

Enfin, les principales informations juridiques et financières concernant la société sont :

<i>Raison sociale</i>	Les Grands Chantiers Routiers (GCR).
<i>Siège social</i>	Complexe de Skhirat, Angle Avenue Hassan II et Route de la Plage - Skhirat.
<i>Date de création</i>	1992.
<i>Forme juridique</i>	SA.
<i>Capital social</i>	40 000 000,00 dirhams.
<i>Montant du capital détenu par DHO</i>	39 100 000,00 dirhams.
<i>Pourcentage de capital détenu par DHO</i>	97,75%.



<i>Pourcentage des droits de vote de DHO</i>	97,75%.
<i>Situation nette au 31/12/2019</i>	51 384 869,67 dirhams.
<i>Résultat net au 31/12/2019</i>	6 416 783,64 dirhams.
<i>Dividende 2019 perçu de la société par DHO</i>	7 820 000,00 dirhams.

### **6.1.2. Bituma**

Créée en 1992, Bituma opère dans le domaine des bitumes et de ses dérivés. Elle les commercialise en l'état ou après transformation en émulsions et en produits bitumineux spéciaux, pour répondre aux besoins des travaux routiers.

La société a également développé une expertise dans les produits pour revêtements spéciaux.

Enfin, les principales informations juridiques et financières concernant la société sont :

<i>Raison sociale</i>	Bitumes et Applications (Bituma).
<i>Siège social</i>	Complexe de Skhirat, Angle Avenue Hassan II et Route de la Plage - Skhirat.
<i>Date de création</i>	1992.
<i>Forme juridique</i>	SA.
<i>Capital social</i>	14 950 000 dirhams.
<i>Montant du capital détenu par DHO</i>	13 754 000 dirhams.
<i>Pourcentage de capital détenu par DHO</i>	92,00%.
<i>Pourcentage des droits de vote de DHO</i>	92,00%.
<i>Situation nette au 31/12/2019</i>	310 115 079,00 dirhams.
<i>Résultat net au 31/12/2019</i>	92 253 528,11 dirhams.
<i>Dividende 2019 perçu de la société par DHO</i>	0,00 dirhams.

### **6.1.3. AIC**

En activité depuis 1957, AIC est spécialisée dans la fabrication d'équipements de sécurité routière et d'installations de péage, ainsi que la conception et le développement de solution de gestion de trafic. Par ailleurs, la société dispose d'une activité de fabrication d'enseignes et de signalisation publicitaire.

Enfin, les principales informations juridiques et financières concernant la société sont :

<i>Raison sociale</i>	Ateliers Industriels Chérifiens (AIC).
<i>Siège social</i>	3, Rue 1, Zone Industrielle Bir Rami -Kénitra.
<i>Date de création</i>	1957.
<i>Forme juridique</i>	SA.
<i>Capital social</i>	24 000 000,00 dirhams.
<i>Montant du capital détenu par DHO</i>	23 998 700,00 dirhams.
<i>Pourcentage de capital détenu par DHO</i>	99,99%.
<i>Pourcentage des droits de vote de DHO</i>	99,99%.
<i>Situation nette au 31/12/2019</i>	43 627 052,70 dirhams.
<i>Résultat net au 31/12/2019</i>	14 512 848,58 dirhams.
<i>Dividende 2019 perçu de la société par DHO</i>	11 999 350,00 dirhams.



#### **6.1.4. La Ligne Blanche**

Créée en 1983, la Ligne Blanche détient une expertise reconnue dans les techniques de son secteur d'activité qui couvre la pose de signalisation horizontale, routière et autoroutière ainsi que l'installation et la maintenance des équipements de sécurité routière.

Enfin, les principales informations juridiques et financières concernant la société sont :

<i>Raison sociale</i>	La Ligne Blanche (LB).
<i>Siège social</i>	Complexe de Skhirat, Angle Avenue Hassan II et Route de la Plage- Skhirat.
<i>Date de création</i>	1983.
<i>Forme juridique</i>	SA.
<i>Capital social</i>	16 000 000,00 dirhams.
<i>Montant du capital détenu par DHO</i>	15 993 600,00 dirhams.
<i>Pourcentage de capital détenu par DHO</i>	99,96%.
<i>Pourcentage des droits de vote de DHO</i>	99,96%.
<i>Situation nette au 31/12/2019</i>	24 253 824,74 dirhams.
<i>Résultat net au 31/12/2019</i>	4 684 439,34 dirhams.
<i>Dividende 2019 perçu de la société par DHO</i>	9 996 000,00 dirhams.

#### **6.1.5. EGEC**

Créée en 1996, la société EGEC s'occupe de la fabrication et de la vente de matériaux de construction destinés au secteur du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP).

EGEC dispose actuellement d'une carrière en activité à Tit Mellil ainsi que de plusieurs carrières et de licences d'exploitation non encore exploitées dans la région de Casablanca.

Enfin, les principales informations juridiques et financières concernant la société sont :

<i>Raison sociale</i>	Entreprise Générale d'Exploitation des Carrières (EGEC).
<i>Siège social</i>	Complexe de Skhirat, Angle Avenue Hassan II et Route de la Plage- Skhirat.
<i>Date de création</i>	1996.
<i>Forme juridique</i>	SARL.
<i>Capital social</i>	1 700 000,00 dirhams.
<i>Montant du capital détenu par DHO</i>	1 697 500,00 dirhams
<i>Pourcentage de capital détenu par DHO</i>	99,85%.
<i>Pourcentage des droits de vote de DHO</i>	99,85%.
<i>Situation nette au 31/12/2019</i>	4 803 875,87 dirhams.
<i>Résultat net au 31/12/2019</i>	3 936 880,22 dirhams.
<i>Dividende 2019 perçu de la société par DHO</i>	1 497 794,12 dirhams.

#### **6.1.6. LCT**

Créée en 1996, LCT, à l'instar d'EGEC, s'occupe de la fabrication et de la vente de matériaux de construction destinés au secteur du BTP.

LCT dispose actuellement d'une carrière en activité à Skhirat ainsi que de plusieurs autres carrières actuellement en arrêt temporaire : Khémisset, Tiflet, Errachidia et Ben Maâchou.



Enfin, les principales informations juridiques et financières concernant la société sont :

<i>Raison sociale</i>	Les Carrières du Tafilalet (LCT).
<i>Siège social</i>	Complexe de Skhirat, Angle Avenue Hassan II et Route de la Plage- Skhirat.
<i>Date de création</i>	1996.
<i>Forme juridique</i>	SARL.
<i>Capital social</i>	330 000,00 dirhams.
<i>Montant du capital détenu par DHO</i>	325 200,00 dirhams.
<i>Pourcentage de capital détenu par DHO</i>	98,55%.
<i>Pourcentage des droits de vote de DHO</i>	98,55%.
<i>Situation nette au 31/12/2019</i>	795 701,55 dirhams.
<i>Résultat net au 31/12/2019</i>	260 167,41 dirhams.
<i>Dividende 2019 perçu de la société par DHO</i>	0,00 dirhams.

### **6.1.7. SIAS**

SIAS est une société immobilière ayant pour mission de constituer une réserve foncière, de réaliser des projets immobiliers et de les commercialiser. SIAS a notamment réalisé le nouveau siège de delta holding et plusieurs projets immobiliers à Skhirat.

En outre, les principales informations juridiques et financières concernant la société sont :

<i>Raison sociale</i>	Société Immobilière des Aciéries de Skhirat (SIAS).
<i>Siège social</i>	Route de la plage - Shkirat.
<i>Date de création</i>	2000.
<i>Fondateur</i>	AFS SA.
<i>Forme juridique</i>	SA.
<i>Capital social</i>	3 690 000 dirhams.
<i>Montant du capital détenu par DHO</i>	3 668 400 dirhams.
<i>Pourcentage de capital détenu par DHO</i>	99,41%.
<i>Pourcentage des droits de vote de DHO</i>	99,41%.
<i>Situation nette au 31/12/2019</i>	3 760 805,41 dirhams.
<i>Résultat net au 31/12/2019</i>	-380 091,12 dirhams.
<i>Dividende 2019 perçu de la société par DHO</i>	0,00 dirhams.

### **6.1.8 BITUCAB**

Créée en 2010, BITUCAB est une société spécialisée dans le transport par bateau de tous produits bitumineux.

Enfin, les principales informations juridiques et financières concernant la société sont :

<i>Raison sociale</i>	BITUCAB
<i>Siège social</i>	Lot 10, Zone industrielle GZENAYA - Tanger.
<i>Date de création</i>	2010.
<i>Forme juridique</i>	SA.
<i>Capital social</i>	300 000 dirhams.



<i>Montant du capital détenu par DHO</i>	149 800 dirhams.
<i>Pourcentage de capital détenu par DHO</i>	49,93%.
<i>Pourcentage des droits de vote de DHO</i>	49,93%.
<i>Situation nette au 31/12/2019</i>	272 467,38 dirhams.
<i>Résultat net au 31/12/2019</i>	-9 322,82 dirhams.
<i>Dividende 2018 perçu de la société par DHO</i>	0,00 dirhams.

### **6.1.9 TBL**

La société TERMINAL DE BITUME DE LOME (TBL) créée en février 2015 au Togo d'un capital de 250 000 000 FCFA dont 50% seulement est appelé et détenu entièrement par delta holding et ayant pour objet l'activité de bitumes.

Enfin, les principales informations juridiques et financières concernant la société sont :

<i>Raison sociale</i>	TERMINAL DE BITUME DE LOME (TBL).
<i>Siège social</i>	Quartier ADIDOGOME BP 20736 LOME TOGO
<i>Date de création</i>	10 Février 2015.
<i>Forme juridique</i>	SAU.
<i>Capital social</i>	250 000 000 FCFA
<i>Montant du capital détenu par DHO</i>	250 000 000 FCFA
<i>Pourcentage de capital détenu par DHO</i>	100,00%.
<i>Pourcentage des droits de vote de DHO</i>	100,00%.
<i>Situation nette au 31/12/2019</i>	122 927 000,00 FCFA (au 31/12/2018)
<i>Résultat net au 31/12/2019</i>	ND FCFA.
<i>Dividende 2018 perçu de la société par DHO</i>	0,00 FCFA.

### **6.1.10. URBAN ELECTRONICS**

URBAN Electronics est une société créée en janvier 2019 ayant pour mission la production des équipements dédiés au transport et à la mobilité urbaine.

En outre, les principales informations juridiques et financières concernant la société sont :

<i>Raison sociale</i>	URBAN ELECTRONICS.
<i>Siège social</i>	4 Route de la plage - Shkirat.
<i>Date de création</i>	Janvier 2019.
<i>Forme juridique</i>	SARL
<i>Capital social</i>	1 000 000 dirhams.
<i>Montant du capital détenu par DHO</i>	1 000 000 dirhams.
<i>Pourcentage de capital détenu par DHO</i>	100 %.
<i>Pourcentage des droits de vote de DHO</i>	100 %.
<i>Situation nette au 31/12/2019</i>	999 570,00 dirhams.
<i>Résultat net au 31/12/2019</i>	-430,00 dirhams.
<i>Dividende 2019 perçu de la société par DHO</i>	0,00 dirhams.



## 6.2. MÉTALLURGIE

Ce secteur comprend plusieurs sociétés spécialisées dans la construction métallique et la chaudronnerie, la tôlerie de précision ainsi que dans la fabrication, l'installation et la maintenance des équipements électromécaniques des ports et barrages. Elles se positionnent également sur les métiers de la fonderie et des traitements des surfaces métalliques. Les sociétés de ce secteur sont comme suit :

### 6.2.1. AIC Métallurgie

AIC Métallurgie est une entreprise intervenant dans les domaines de la construction métallique et mécanique, de la chaudronnerie, des équipements hydromécaniques, de la tuyauterie, des mâts et des candélabres d'éclairage public.

La société bénéficie d'une longue expérience dans le secteur. En effet, avant sa création en 1993, la société AIC Métallurgie, opérait, depuis 1957, dans le cadre d'un département d'AIC.

Enfin, les principales informations juridiques et financières concernant la société sont :

<i>Raison sociale</i>	AIC Métallurgie.
<i>Siège social</i>	3, Rue 1, Zone Industrielle Bir Rami -Kénitra.
<i>Date de création</i>	1993.
<i>Forme juridique</i>	SA.
<i>Capital social</i>	20 000 000,00 dirhams.
<i>Montant du capital détenu par DHO</i>	19 900 000,00 dirhams.
<i>Pourcentage de capital détenu par DHO</i>	99,50%.
<i>Pourcentage des droits de vote de DHO</i>	99,50%.
<i>Situation nette au 31/12/2019</i>	73 164 530,16 dirhams.
<i>Résultat net au 31/12/2019</i>	22 829 930,06 dirhams.
<i>Dividende 2019 perçu de la société par DHO</i>	13 930 000,00 dirhams.

### 6.2.2. Galvacier

Créée en 1997 avec un premier site de production situé à Kénitra, cette entreprise intervient dans le secteur de la galvanisation à chaud et du traitement des surfaces métalliques. Sa mission consiste en l'exécution de dépôts métalliques et organiques sur les produits des clients dans un but de protection anticorrosion et de décoration.

En raison de la croissance de son volume d'affaires, Galvacier a construit une deuxième unité industrielle de galvanisation à Mohammedia afin de rester à proximité de la demande dont la majeure partie est concentrée dans la région de Casablanca.

Enfin, les principales informations juridiques et financières concernant la société sont :

<i>Raison sociale</i>	Galvacier.
<i>Siège social</i>	Lot 1, 2 <sup>ème</sup> tranche, Zone Industrielle Bir Rami -Kénitra.
<i>Date de création</i>	1997.
<i>Forme juridique</i>	SA.
<i>Capital social</i>	31 000 000,00 dirhams.
<i>Montant du capital détenu par DHO</i>	25 420 000,00 dirhams.
<i>Pourcentage de capital détenu par DHO</i>	82,00%.
<i>Pourcentage des droits de vote de DHO</i>	82,00%.
<i>Situation nette au 31/12/2019</i>	89 688 324,19 dirhams.



<i>Résultat net au 31/12/2019</i>	4 772 497,36 dirhams.
<i>Dividende 2019 perçu de la société par DHO</i>	8 200 000,00 dirhams.

### **6.2.3. FONEX Aluminium**

Créée en 1949, FONEX Aluminium (ex AFS) est une société spécialisée dans la fonderie et l'extrusion d'aluminium ainsi que les aciers inoxydable et spéciaux. Elle élabore également des pièces en fonte ductile pour les ouvrages hydrauliques, industriels et urbains.

En outre, les principales informations juridiques et financières concernant la société sont :

<i>Raison sociale</i>	Fonderie Extrusion (FONEX Aluminium).
<i>Siège social</i>	Route de la Plage - Skhirat.
<i>Date de création</i>	1949.
<i>Forme juridique</i>	SA.
<i>Capital social</i>	52 090 000,00 dirhams.
<i>Montant du capital détenu par DHO</i>	30 965 200,00 dirhams.
<i>Pourcentage de capital détenu par DHO</i>	59,45%.
<i>Pourcentage des droits de vote de DHO</i>	59,45%.
<i>Situation nette au 31/12/2019</i>	56 252 171,01 dirhams.
<i>Résultat net au 31/12/2019</i>	4 769 058,92 dirhams.
<i>Dividende 2019 perçu de la société par DHO</i>	0,00 dirhams.

### **6.2.4. ISOFORM**

Créée en 2003, ISOFORM développe des activités de tôlerie de précision et de thermoformage pour les équipements de signalisation et de sécurité à destination du marché européen ainsi que d'autres marchés spécialisés.

En outre, les principales informations juridiques et financières concernant la société sont :

<i>Raison sociale</i>	ISOFORM.
<i>Siège social</i>	10 -11 Zone Industrielle Gzenaya - Tanger.
<i>Date de création</i>	2003.
<i>Forme juridique</i>	SA.
<i>Capital social</i>	5 650 000,00 dirhams.
<i>Montant du capital détenu par DHO</i>	5 645 500,00 dirhams.
<i>Pourcentage de capital détenu par DHO</i>	99,92%.
<i>Pourcentage des droits de vote de DHO</i>	99,92%.
<i>Situation nette au 31/12/2019</i>	2 461 281,29 dirhams.
<i>Résultat net au 31/12/2019</i>	-205 483,35 dirhams.
<i>Dividende 2019 perçu de la société par DHO</i>	0,00 dirhams.

### **6.2.5. GENA**

Créée en 1987, GENA collabore essentiellement avec AIC Métallurgie pour le montage et la maintenance des équipements électromécaniques. Elle intervient aussi dans l'aménagement des



stations de pompage, l'installation des équipements portuaires et hydrauliques ainsi que la réalisation de projets industriels.

En outre, les principales informations juridiques et financières concernant la société sont :

<i>Raison sociale</i>	Générale des Aciers (GENA).
<i>Siège social</i>	3, Rue 1, Zone Industrielle Bir Rami -Kénitra.
<i>Date de création</i>	1987.
<i>Forme juridique</i>	SA.
<i>Capital social</i>	5 600 000,00 dirhams.
<i>Montant du capital détenu par DHO</i>	5 432 000,00 dirhams.
<i>Pourcentage de capital détenu par DHO</i>	97,00%.
<i>Pourcentage des droits de vote de DHO</i>	97,00%.
<i>Situation nette au 31/12/2019</i>	11 647 307,98 dirhams.
<i>Résultat net au 31/12/2019</i>	2 972 593,18 dirhams.
<i>Dividende 2019 perçu de la société par DHO</i>	2 910 000,00 dirhams.

### **6.2.6. DHS**

Installée à Dakar, DHS est une société de droit sénégalais créée en 2006 avec pour objectif, dans un premier temps, d'étendre l'activité de galvanisation et les autres métiers du groupe au Sénégal puis à terme, au niveau de l'ensemble de la zone d'Afrique de l'Ouest.

En outre, les principales informations juridiques et financières concernant la société sont :

<i>Raison sociale</i>	Delta Holding Sénégal (DHS).
<i>Siège social</i>	30,Rue Victor Hugo, Dakar - Sénégal.
<i>Date de création</i>	2006.
<i>Forme juridique</i>	SURL.
<i>Capital social</i>	9 500 000 FCFA.
<i>Montant du capital détenu par DHO</i>	9 500 000 FCFA.
<i>Pourcentage de capital détenu par DHO</i>	100%.
<i>Pourcentage des droits de vote de DHO</i>	100%.
<i>Situation nette au 31/12/2019</i>	1 401 813 921,00 FCFA.
<i>Résultat net au 31/12/2019</i>	79 267 147,00 FCFA.
<i>Dividende 2018 perçu de la société par DHO</i>	0,00 dirhams.

### **6.2.7. DHE**

DHE, basée à Paris, est une société qui vise à s'introduire progressivement dans le marché européen en faisant prévaloir l'expertise capitalisée par les filiales du groupe.

Les principales données concernant DHE sont comme suit :

<i>Raison sociale</i>	Delta Holding Europe (DHE).
<i>Siège social</i>	14,Avenue de l'Opéra 75001, Paris - France.
<i>Date de création</i>	2006.
<i>Forme juridique</i>	SAS.
<i>Capital social</i>	40 000 euros.



<i>Montant du capital détenu par DHS</i>	20 400 euros.
<i>Pourcentage de capital détenu par DHO</i>	51,00%.
<i>Pourcentage des droits de vote de DHO</i>	51,00%.
<i>Situation nette au 31/12/2019</i>	288 158,00 euros.
<i>Résultat net au 31/12/2019</i>	433 940,00 euros.
<i>Dividende 2019 perçu de la société par DHO</i>	0,00 dirhams.

DHE a aussi sa première unité dénommée **ISOSIGN**, qui agit à travers un réseau d'agences de finition et de distribution d'équipements routiers. Les principales données concernant ISOSIGN sont comme suit :

<i>Raison sociale</i>	ISOSIGN.
<i>Siège social</i>	105,Rue de Boisdénier 37000, Tours - France.
<i>Date de création</i>	2007.
<i>Forme juridique</i>	SAS.
<i>Capital social</i>	40 000 euros.
<i>Montant du capital détenu par DHE</i>	21 400 euros.
<i>Pourcentage de capital détenu par DHE</i>	53,5%.
<i>Pourcentage des droits de vote de DHE</i>	53,5%.
<i>Situation nette au 31/12/2019</i>	1 345 620,00 euros.
<i>Résultat net au 31/12/2019</i>	278 558,00 euros.

### **6.2.8. ALCATIM**

ALCATIM est une filiale du groupe.

Les principales informations juridiques et financières concernant la société sont :

<i>Raison sociale</i>	ALCATIM.
<i>Siège social</i>	Complexe de Skhirat, Angle Avenue Hassan II et Route de la Plage - Skhirat.
<i>Date de création</i>	2008.
<i>Forme juridique</i>	SA.
<i>Capital social</i>	20 000 000,00 dirhams.
<i>Montant du capital détenu par DHO</i>	19 999 500,00 dirhams.
<i>Pourcentage de capital détenu par DHO</i>	99,99%.
<i>Pourcentage des droits de vote de DHO</i>	99,99%.
<i>Situation nette au 31/12/2019</i>	20 702 282,55 dirhams.
<i>Résultat net au 31/12/2019</i>	-13 238,80 dirhams.
<i>Dividende 2019 perçu de la société par DHO</i>	0,00 dirhams.

### **6.2.9. BTP RAMA**

Créée en 2003 BTP RAMA est une société qui commercialise tous les produits locaux ou importés dans le domaine du bâtiment et travaux publics, de l'industrie, l'irrigation, l'agro-alimentaire, les gaz et équipements industriels et médicaux. Elle élabore également des pièces en fonte ductile pour les ouvrages hydrauliques, industriels et urbains.

En outre, les principales informations juridiques et financières concernant la société sont :



<i>Raison sociale</i>	BTP RAMA.
<i>Siège social</i>	Angle Avenue Hassan II et Route de la Plage, Imm N° 2. Skhirat
<i>Date de création</i>	2003
<i>Forme juridique</i>	SA.
<i>Capital social</i>	300 000,00 dirhams.
<i>Montant du capital détenu par DHO</i>	299 600,00 dirhams.
<i>Pourcentage de capital détenu par DHO</i>	99,87%.
<i>Pourcentage des droits de vote de DHO</i>	99,87%.
<i>Situation nette au 31/12/2019</i>	3 873 130,04 dirhams.
<i>Résultat net au 31/12/2019</i>	1 706 867,60 dirhams.
<i>Dividende 2019 perçu de la société par DHO</i>	1 997 333,33 dirhams.

### **6.2.10. OTUBE**

Cette société est spécialisée dans la fabrication et le montage des Profilés Reconstitués Soudés (PRS) utilisés dans les tours éoliennes, le bâtiment et la construction métallique. Elle opère également dans le traitement et le revêtement des métaux ainsi que dans les travaux de chaudronnerie, de fonderie, d'usinage des éléments en acier et de construction mécanique.

En outre, les principales informations juridiques et financières concernant la société sont :

<i>Raison sociale</i>	OTUBE.
<i>Siège social</i>	1, Route de la plage - Skhirat.
<i>Date de création</i>	2018.
<i>Forme juridique</i>	SARL.
<i>Capital social</i>	1 000 000,00 dirhams.
<i>Montant du capital détenu par DHO</i>	1 000 000,00 dirhams.
<i>Pourcentage de capital détenu de DHO</i>	100%.
<i>Pourcentage des droits de vote de DHO</i>	100%.
<i>Situation nette au 31/12/2019</i>	986 460,79 dirhams.
<i>Résultat net au 31/12/2019</i>	-13 201,71 dirhams.
<i>Dividende 2019 perçu de la société par DHO</i>	0,00 dirhams.

### **6.2.11. ROCK SYSTEMS**

Créée en 2018, Rock Systems est spécialisée dans la conception, le dimensionnement, la fabrication, le laquage, et la commercialisation de profilés et d'accessoires d'aluminium.

En outre, les principales informations juridiques et financières concernant la société sont :

<i>Raison sociale</i>	ROCK SYSTEMS.
<i>Siège social</i>	8, Route de la plage - Skhirat.
<i>Date de création</i>	2018.
<i>Forme juridique</i>	SARL.
<i>Capital social</i>	1 000 000,00 dirhams.
<i>Montant du capital détenu par DHO</i>	1 000 000,00 dirhams.
<i>Pourcentage de capital détenu de DHO</i>	100%.



<i>Pourcentage des droits de vote de DHO</i>	100%.
<i>Situation nette au 31/12/2019</i>	4 136 901,66 dirhams.
<i>Résultat net au 31/12/2019</i>	3 485 104,62 dirhams.
<i>Dividende 2019 perçu de la société par DHO</i>	0,00 dirhams.

### **6.3. PARACHIMIE**

Le secteur Parachimie comporte sept sociétés. Chacune d'elles, selon son domaine technique, distille de l'éthanol à partir de la mélasse, produit des gaz pour les secteurs de l'industrie et de la santé ou fabrique des peintures pour les besoins du marquage des voies, du bâtiment et de l'industrie et produit du sel gemme. De plus, elles assurent des complémentarités œuvrant globalement au renforcement de la position du groupe dans ce secteur.

#### **6.3.1. SOTRAMEG**

Créée en 1975 puis rachetée par delta holding SA en 1995 dans le cadre de sa privatisation, SOTRAMEG approvisionne le marché national en éthanol et en gaz carbonique liquide et exporte les excédents de production d'éthanol.

Il convient de souligner que SOTRAMEG intervient au sein d'un marché réglementé par l'Etat et qu'elle est actuellement l'unique producteur de l'éthanol au Maroc. En outre, en 2008, la société a remporté la concession portant sur le monopole de commercialisation de l'éthanol sur le marché marocain.

En outre, les principales informations juridiques et financières concernant la société sont :

<i>Raison sociale</i>	Société de Transformation des Mêlasses de Gharb (SOTRAMEG).
<i>Siège social</i>	Souk El Had, Commune Ben Mansour, cercle banlieu- Kénitra.
<i>Date de création</i>	1975.
<i>Forme juridique</i>	SA.
<i>Capital social</i>	40 200 000,00 dirhams.
<i>Montant du capital détenu par DHO</i>	32 338 200,00 dirhams.
<i>Pourcentage de capital détenu par DHO</i>	80,44%.
<i>Pourcentage des droits de vote de DHO</i>	80,44%.
<i>Situation nette au 31/12/2019</i>	53 942 028,43 dirhams.
<i>Résultat net au 31/12/2019</i>	-6 457 225,88 dirhams.
<i>Dividende 2019 perçu de la société par DHO</i>	0,00 dirhams.

#### **6.3.2. OXAIR**

Créée en 2002, OXAIR est une société qui produit, conditionne et commercialise des gaz industriels, médicaux et de laboratoire. Elle se charge également de l'étude et de la réalisation des installations de stockage et de distribution des gaz précités. Enfin, en complément de l'offre proposée, elle importe et distribue du matériel paramédical, ainsi que du matériel et des accessoires de soudage.

En outre, les principales informations juridiques et financières concernant la société sont :

<i>Raison sociale</i>	OXAIR.
<i>Siège social</i>	Complexe de Skhirat, Angle Avenue Hassan



	II et Route de la Plage - Skhirat.
<i>Date de création</i>	2002.
<i>Forme juridique</i>	SA.
<i>Capital social</i>	10 000 000,00 dirhams.
<i>Montant du capital détenu par DHO</i>	9 997 700,00 dirhams.
<i>Pourcentage de capital détenu par DHO</i>	99,98%.
<i>Pourcentage des droits de vote de DHO</i>	99,98%.
<i>Situation nette au 31/12/2019</i>	18 428 082,04 dirhams.
<i>Résultat net au 31/12/2019</i>	5 643 021,13 dirhams.
<i>Dividende 2019 perçu de la société par DHO</i>	4 998 850,00 dirhams.

### **6.3.3. CHROMA COLOR**

Créée en 1990, la société CHROMA COLOR fabrique des peintures, diluants et produits liés notamment à la signalisation horizontale sur routes, autoroutes, voies urbaines et aéroports ainsi que pour le bâtiment et l'industrie.

En outre, les principales informations juridiques et financières concernant la société sont :

<i>Raison sociale</i>	CHROMA COLOR (Ex LPS).
<i>Siège social</i>	Complexe de Skhirat, Angle Avenue Hassan II et Route de la Plage - Skhirat.
<i>Date de création</i>	1990.
<i>Forme juridique</i>	SA.
<i>Capital social</i>	7 100 000,00 dirhams.
<i>Montant du capital détenu par DHO</i>	7 078 600,00 dirhams.
<i>Pourcentage de capital détenu par DHO</i>	99,70%.
<i>Pourcentage des droits de vote de DHO</i>	99,70%.
<i>Situation nette au 31/12/2019</i>	10 672 722,53 dirhams.
<i>Résultat net au 31/12/2019</i>	2 654 076,79 dirhams.
<i>Dividende 2019 perçu de la société par DHO</i>	5 308 950,00 dirhams.

### **6.3.4. AFRICBITUMES**

Créée en 2010, AFRICBITUMES est une société spécialisée dans l'achat et vente de tous produits bitumineux et toutes les matières qui leur sont associées.

Enfin, les principales informations juridiques et financières concernant la société sont :

<i>Raison sociale</i>	AFRICBITUMES.
<i>Siège social</i>	Complexe de Skhirat, Angle Avenue Hassan II et Route de la Plage- Skhirat.
<i>Date de création</i>	2010.
<i>Forme juridique</i>	SA.
<i>Capital social</i>	10 000 000,00 dirhams.
<i>Montant du capital détenu par DHO</i>	2 499 700,00 dirhams.
<i>Pourcentage de capital détenu par DHO</i>	24,99%.
<i>Pourcentage des droits de vote de DHO</i>	24,99%.
<i>Situation nette au 31/12/2019</i>	10 729 391,84 dirhams.



<i>Résultat net au 31/12/2019</i>	72 786,17 dirhams.
<i>Dividende 2019 perçu de la société par DHO</i>	0,00 dirhams.

### **6.3.5. S.S.M**

Société de Sel de Mohammedia est une société nationale créée en mars 1974 et acquise par delta holding en 2011 dans le cadre de la privatisation. Elle a pour objectif l'exploitation de tous les gisements miniers, mines de sel, sources salées et marais salants. Elle est considérée comme la plus importante mine au Maroc exploitant le Sel Gemme.

En outre, les principales informations juridiques et financières concernant la société sont :

<i>Raison sociale</i>	Société de Sel de Mohammedia
<i>Siège social</i>	Complexe de Skhirat, Angle Avenue Hassan II et Route de la Plage - Skhirat.
<i>Date de création</i>	1974.
<i>Forme juridique</i>	SA.
<i>Capital social</i>	53 300 000,00 dirhams.
<i>Montant du capital détenu par DHO</i>	27 182 700,00 dirhams.
<i>Pourcentage de capital détenu par DHO</i>	51,00%.
<i>Pourcentage des droits de vote de DHO</i>	51,00%.
<i>Situation nette au 31/12/2019</i>	146 150 527,34 dirhams.
<i>Résultat net au 31/12/2019</i>	62 879 768,10 dirhams.
<i>Dividende 2019 perçu de la société par DHO</i>	46 211 100,00 dirhams.

### **6.3.6 ETHANOL**

La société ETHANOL, créée en 2009, a pour finalité :

- La commercialisation des alcools éthyliques au Maroc dans le cadre de la concession des services délégués par l'Etat.
- L'approvisionnement et la distribution, exclusivement à envergure nationale, de l'alcool éthylique à tous les opérateurs économiques autorisés par le département du commerce et de l'industrie conformément à la réglementation en vigueur.
- Le développement du secteur des alcools éthyliques au Maroc.

En outre, les principales informations juridiques et financières concernant la société sont :

<i>Raison sociale</i>	ETHANOL
<i>Siège social</i>	Souk el had, commune benmansour- Kénitra.
<i>Date de création</i>	2009.
<i>Forme juridique</i>	SA.
<i>Capital social</i>	5 000 000 dirhams.
<i>Montant du capital détenu par DHO</i>	3 399 600 dirhams.
<i>Pourcentage de capital détenu par DHO</i>	67,99%.
<i>Pourcentage des droits de vote de DHO</i>	67,99%.
<i>Situation nette au 31/12/2019</i>	9 635 222,59 dirhams.
<i>Résultat net au 31/12/2019</i>	2 545 339,16 dirhams.
<i>Dividende 2018 perçu de la société par DHO</i>	1 359 874,00 dirhams.



### **6.3.7. CHLORIS**

La société a pour objet la fabrication industrielle de produits chimiques, de détergents et produits de traitement des eaux et dérivés, des produits agro-chimiques et conditionnement et packaging industriel.

En outre, les principales informations juridiques et financières concernant la société sont :

<i>Raison sociale</i>	CHLORIS
<i>Siège social</i>	1, Route de la plage – Skhirat
<i>Date de création</i>	2018.
<i>Forme juridique</i>	SARL.
<i>Capital social</i>	1 000 000,00 dirhams.
<i>Montant du capital détenu par DHO</i>	1 000 000,00 dirhams.
<i>Pourcentage de capital détenu de DHO</i>	100%.
<i>Pourcentage des droits de vote de DHO</i>	100%.
<i>Situation nette au 31/12/2019</i>	1 004 370,87 dirhams.
<i>Résultat net au 31/12/2019</i>	4 828,48 dirhams.
<i>Dividende 2019 perçu de la société par DHO</i>	0,00 dirhams.

### **6.4. EAU & ENVIRONNEMENT**

Les sociétés du secteur Eau & Environnement développent entre elles un partenariat qui agit dans les activités de l'eau potable, de l'irrigation et de l'assainissement. Elles interviennent au niveau de l'intégralité des processus s'y rattachant dont notamment le traitement, l'adduction et la distribution. De ce fait, elles renforcent le positionnement du groupe dans un secteur appelé à donner naissance à d'importants marchés à l'avenir (programmes nationaux de raccordement à l'eau potable et d'assainissement...).

Le secteur Eau & Environnement de delta holding comprend neuf sociétés comme indiquées ci-après.

#### **6.4.1. Sogetrama GLS**

Sogetrama GLS se charge de la pose de canalisations et de la réalisation d'ouvrages et d'équipements annexes pour les réseaux d'adduction et de distribution d'eau potable, d'assainissement et d'irrigation ainsi que pour le traitement des eaux.

En outre, les principales informations juridiques et financières concernant la société sont :

<i>Raison sociale</i>	Sogetrama GLS.
<i>Siège social</i>	Complexe Skhirat. Angle Avenue Hassan II et route de la plage - Skhirat.
<i>Date de création</i>	1984.
<i>Forme juridique</i>	SA.
<i>Capital social</i>	12 500 000,00 dirhams.
<i>Montant du capital détenu par DHO</i>	12 497 700,00 dirhams.
<i>Pourcentage de capital détenu par DHO</i>	99,98%.
<i>Pourcentage des droits de vote de DHO</i>	99,98%.
<i>Situation nette au 31/12/2019</i>	32 255 986,09 dirhams.
<i>Résultat net au 31/12/2019</i>	14 208 754,87 dirhams.
<i>Dividende 2019 perçu de la société par DHO</i>	18 996 504,00 dirhams.



### **6.4.2. GLS**

GLS, devenue filiale de DHE en 2016, est une société française qui a été créée en 1991 avec pour vocation l'étude et la réalisation de stations d'épuration d'eaux usées, de stations de traitement d'eau potable et de stations de dessalement d'eau de mer. Depuis cette date, GLS a acquis de nombreuses références et une excellente notoriété.

En outre, les principales informations juridiques et financières concernant la société sont :

<i>Raison sociale</i>	GLS.
<i>Siège social</i>	6, Avenue de l'Europe, 78117 Toussus Le Noble - RCS Versailles 383 467 882 - France.
<i>Date de création</i>	1991.
<i>Forme juridique</i>	SA (de droit français).
<i>Capital social</i>	312 570 euros.
<i>Montant du capital détenu par DHO</i>	146 001,90 euros.
<i>Situation nette au 31/12/2019</i>	777 144,00 euros.
<i>Résultat net au 31/12/2019</i>	-121 164,00 euros.
<i>Dividende 2019 perçu de la société par DHO</i>	0,00 dirhams.

### **6.4.3. IHM**

IHM est une société qui a été créée en 1984 et dont l'activité première repose sur le négoce en appareillages d'adduction et en équipements pour le branchement en eau potable. Par ailleurs, la société exécute certaines prestations de service liées spécifiquement à son métier de base.

En outre, les principales informations juridiques et financières concernant la société sont :

<i>Raison sociale</i>	Industries Hydrauliques et Mécaniques (IHM).
<i>Siège social</i>	3, Rue 1, Zone Industrielle Bir Rami -Kénitra.
<i>Date de création</i>	1984.
<i>Forme juridique</i>	SARL.
<i>Capital social</i>	2 181 000,00 dirhams.
<i>Montant du capital détenu par DHO</i>	1 624 900,00 dirhams.
<i>Pourcentage de capital détenu de DHO</i>	74,50%.
<i>Pourcentage des droits de vote de DHO</i>	74,50%.
<i>Situation nette au 31/12/2019</i>	27 728,35 dirhams.
<i>Résultat net au 31/12/2019</i>	-216 335,41 dirhams.
<i>Dividende 2019 perçu de la société par DHO</i>	0,00 dirhams.

### **6.4.4. OMCE**

La société OMCE, créée en 1991, se charge de la fabrication de tuyaux et de canaux en bétons armé centrifugé et précontraint ainsi que de tuyaux spéciaux destinés à l'adduction d'eau brute ou potable et aux réseaux d'irrigation et d'assainissement.

En outre, les principales informations juridiques et financières concernant la société sont :



<i>Raison sociale</i>	Omnium Maghrébin des Conduites d'Eau (OMCE).
<i>Siège social</i>	Complexe Skhirat. Angle Avenue Hassan II et route de la plage - Skhirat.
<i>Date de création</i>	1991.
<i>Forme juridique</i>	SA.
<i>Capital social</i>	15 300 000,00 dirhams.
<i>Montant du capital détenu par DHO</i>	6 863 000,00 dirhams.
<i>Pourcentage de capital détenu par DHO</i>	44,86%.
<i>Pourcentage des droits de vote de DHO</i>	44,86%.
<i>Situation nette au 31/12/2019</i>	37 217 856,48 dirhams.
<i>Résultat net au 31/12/2019</i>	782 582,43 dirhams.
<i>Dividende 2019 perçu de la société par DHO</i>	0,00 dirhams.

#### **6.4.5. OMCE Nord**

A l'instar de sa société mère OMCE, OMCE Nord fabrique des tuyaux en béton armé destinés aux réseaux d'assainissement et aux canaux d'irrigation.

En outre, les principales informations juridiques et financières concernant la société sont :

<i>Raison sociale</i>	Omnium Maghrébin des Conduites d'Eau du Nord (OMCE Nord).
<i>Siège social</i>	Commune Rurale Aïn Dalia Lakbira, Km 15,2, BP 7181, Al Majd - Tanger.
<i>Date de création</i>	2003.
<i>Forme juridique</i>	SARL (AU).
<i>Capital social</i>	2 900 000,00 dirhams.
<i>Montant du capital détenu par OMCE</i>	2 900 000,00 dirhams.
<i>Pourcentage de capital détenu par OMCE</i>	100,00%.
<i>Pourcentage des droits de vote d'OMCE</i>	100,00%.
<i>Situation nette au 31/12/2019</i>	7 657 321,97 dirhams.
<i>Résultat net au 31/12/2019</i>	679 312,11 dirhams.

#### **6.4.6. OMCE Atlantic**

OMCE Atlantic filiale d'OMCE fabrique des nouvelles canalisations en béton vibré armé.

En outre, les principales informations juridiques et financières concernant la société sont :

<i>Raison sociale</i>	OMCE Atlantic
<i>Siège social</i>	Complexe Skhirat. Angle Avenue Hassan II et route de la plage - Skhirat.
<i>Date de création</i>	2012.
<i>Forme juridique</i>	SARL (AU).
<i>Capital social</i>	6 000 000,00 dirhams.
<i>Montant du capital détenu par OMCE</i>	6 000 000,00 dirhams.
<i>Pourcentage de capital détenu par OMCE</i>	100,00%.



<i>Pourcentage des droits de vote d'OMCE</i>	100,00%.
<i>Situation nette au 31/12/2019</i>	1 446 903,32 dirhams.
<i>Résultat net au 31/12/2019</i>	-1 533 256,97 dirhams.

#### **6.4.7 Sogetrama Export**

Sogetrama Export créée en 2012 a pour vocation le développement des activités de Sogetrama à l'international et plus particulièrement en Afrique.

En outre, les principales informations juridiques et financières concernant la société sont :

<i>Raison sociale</i>	Sogetrama Export.
<i>Siège social</i>	Complexe Skhirat. Angle Avenue Hassan II et route de la plage - Skhirat.
<i>Date de création</i>	2012.
<i>Forme juridique</i>	SARL (AU).
<i>Capital social</i>	100 000,00 dirhams.
<i>Montant du capital détenu par DHO</i>	100 000,00 dirhams.
<i>Pourcentage de capital détenu par DHO</i>	100 %.
<i>Pourcentage des droits de vote de DHO</i>	100 %.
<i>Situation nette au 31/12/2019</i>	246 917,19 dirhams.
<i>Résultat net au 31/12/2019</i>	-45 639,73 dirhams.
<i>Dividende 2019 perçu de la société par DHO</i>	0,00 dirhams.

#### **6.4.8. CDE**

La société CDE, créée 2008, a pour finalité :

- l'exploitation du service public de la production, du transport et de la distribution d'eau potable au Cameroun ;
- la gestion du service d'assainissement liquide au Cameroun ;
- d'une manière générale, la réalisation de toutes opérations, notamment civiles, industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou à tout autre objet similaire ou connexe ou susceptible d'en faciliter l'accomplissement ou le développement.

En outre, les principales informations juridiques et financières concernant la société sont :

<i>Raison sociale</i>	Camerounaise Des Eaux (CDE).
<i>Siège social</i>	Douala, sis B.P. 157, Koumassi, Douala – Cameroune.
<i>Date de création</i>	2008.
<i>Forme juridique</i>	SA.
<i>Capital social</i>	7 002 000 000 francs CFA.
<i>Montant du capital détenu par DHO</i>	2 334 000 000 francs CFA.
<i>Pourcentage de capital détenu par DHO</i>	33,33%.
<i>Pourcentage des droits de vote de DHO</i>	33,33%.
<i>Situation nette au 31/12/2019 (*)</i>	8 575 669 824,00 FCFA.
<i>Résultat net au 31/12/2019 (*)</i>	ND FCFA.
<i>Dividende 2019 perçu de la société par DHO</i>	0 dirhams.



(\*) *Chiffres provisoires*

Pour la CDE, dont les actionnaires marocains sont l'ONEE, Delta Holding, MedZ et Novec, le contrat d'affermage du service public d'alimentation en eau potable des centres urbains et périurbains de la République du Cameroun, la liant avec l'Etat du Cameroun et le concessionnaire CAMWATER, est arrivé à échéance le 2 mai 2018. La CDE a décidé de faire appel au Centre International du Règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) pour la clôture du dossier. En attendant le dénouement de l'opération, la société Delta Holding n'a pas jugé nécessaire de constater une provision pour dépréciation des titres de participation CDE (dont le montant est de 36 588 029,28 dhs), ni une provision relative aux créances liées aux dividendes de l'exercice 2017 (pour un montant de 25 608 229,75 dhs).

#### **6.4.9 GLS Water**

Créée en 2013, GLS Water est une société en charge de la réalisation de tous les travaux et toutes les études techniques et économiques dans le domaine de l'eau et des déchets.

Enfin, les principales informations juridiques et financières concernant la société sont :

<i>Raison sociale</i>	GLS Water.
<i>Siège social</i>	Complexe Skhirat. Angle Avenue Hassan II et route de la plage - Skhirat.
<i>Date de création</i>	2013.
<i>Forme juridique</i>	SA.
<i>Capital social</i>	1 000 000,00 dirhams.
<i>Montant du capital détenu par DHO</i>	509 800,00 dirhams.
<i>Pourcentage de capital détenu par DHO</i>	50,98%.
<i>Pourcentage des droits de vote de DHO</i>	50,98%.
<i>Situation nette au 31/12/2019</i>	2 558 299,59 dirhams.
<i>Résultat net au 31/12/2019</i>	-212 735,26 dirhams.
<i>Dividende 2018 perçu de la société par DHO</i>	0,00 dirhams.



## 7. AVIS DE CONVOCATION DES ACTIONNAIRES EN AGM

Le Conseil d'Administration de delta holding, société anonyme au capital de 876 millions de dirhams, dont le siège social est établi au Complexe de Skhirat – Angle Avenue Hassan II et Route de la Plage - Skhirat, immatriculée au registre de commerce de Rabat sous le n°30261, a décidé de convoquer les actionnaires en Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le mardi 05 mai 2020 à 13 heures au siège social, à l'adresse précitée, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

1. Lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et des Rapports Général et Spécial des Commissaires aux Comptes ;
2. Approbation des comptes annuels sociaux et consolidés clos au 31 décembre 2019 ;
3. Affectation des résultats - dividendes ;
4. Approbation des conventions réglementées visées dans le Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes ;
5. Quitus aux Administrateurs et décharge aux Commissaires aux Comptes de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
6. Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux Administrateurs ;
7. Ratification de la nomination de Messieurs Ahmed LAMRINI et Mohammed DRIF en qualité d'Administrateurs indépendants ;
8. Renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes.

### De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

1. Lecture du Rapport du Conseil d'Administration relatif à la modification des statuts ;
2. Alignement du nombre des actions en garantie détenues par les Administrateurs au nombre d'actions donnant droit à la participation aux Assemblées Générales, soit une action et modification corrélative des statuts ;
3. Possibilité de désigner un ou des Vice-Présidents au sein du Conseil d'Administration et modification corrélative des statuts ;
4. Mise en harmonie des statuts avec les dispositions des textes de Lois modifiant et complétant la Loi 17-95 relative aux sociétés anonymes.

L'Assemblée Générale Mixte a été convoquée conformément aux dispositions de la Loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, telle qu'elle a été modifiée et complétée par les Lois n°20-05 et 78-12, ainsi qu'aux statuts de la société.

Le Conseil d'Administration rappelle que pour avoir le droit de participer à cette Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur doivent faire application, au préalable, des dispositions de l'article 130 de la loi n°17-95. Les propriétaires d'actions nominatives libérées des versements exigibles et inscrites au registre des actions nominatives ont le droit d'assister à cette Assemblée sur simple justification de leur identité. Un actionnaire ne peut se faire représenter que par un autre actionnaire justifiant d'un mandat, par son conjoint ou par un ascendant ou descendant. Le mandat est donné pour une seule assemblée. Il peut être donné pour deux assemblées, l'une ordinaire, l'autre extraordinaire, tenues le même jour ou dans un délai de quinze jours. Le mandat donné pour une assemblée est valable pour des assemblées successives avec le même ordre du jour.

Les actionnaires réunissant les conditions exigées par la loi n°17-95 relatives aux sociétés anonymes disposent d'un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis pour demander l'inscription de projet de résolutions à l'ordre du jour de cette Assemblée. Leurs demandes doivent parvenir, au siège social, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Les documents requis par la loi sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

Le projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée Générale Mixte, tel qu'il est arrêté par le Conseil d'Administration se présente comme suit :



### DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

#### Première résolution

Après avoir entendu lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et des Rapports Général et Spécial des Commissaires aux Comptes, l'Assemblée Générale approuve l'ensemble de ces documents dans leur intégralité et sans réserve ainsi que les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

#### Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les résultats comme suit (en dirhams) :

Bénéfice net de l'exercice :	160 008 904,76
- Réserve légale :	0,00
+ Report à nouveau :	288 441 064,26
= Résultat distribuable :	448 449 969,02
Dividende à distribuer :	148 920 000,00
Solde à reporter à nouveau :	299 529 969,02

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe en conséquence le dividende à un dirham soixante-dix centimes (1,70 DH) pour chacune des actions composant le capital social et y ayant droit du fait de leur date de jouissance. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 03 juillet 2020.

#### Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions relevant des articles 56 et suivants de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes (telle que modifiée et complétée), approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

#### Quatrième résolution

Par suite de l'adoption des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale donne aux Administrateurs quitus définitif, et sans réserve, de l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice 2019.

L'Assemblée Générale décide, en outre, de donner décharge aux Commissaires aux Comptes de l'accomplissement de leur mission durant l'exercice écoulé.

#### Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration des jetons de présence de six cent cinquante mille (650 000,00) DH. Les conditions et les modalités de répartition seront décidées par le Conseil d'Administration.

#### Sixième résolution

L'Assemblée Générale ratifie les nominations aux fonctions d'Administrateurs indépendants de Messieurs Ahmed LAMRINI et Mohamed DRIF, cooptés par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 03/03/2020.

Le mandat des deux Administrateurs arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

#### Septième résolution

Le mandat des commissaires aux comptes IGREC et HORWATH étant arrivé à expiration, l'Assemblée Générale décide après lecture de l'avis de l'AMMC, de renouveler leur mandat pour une période de trois (3) exercices soit, jusqu'à la date de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.



## DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

### Huitième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide d'aligner le nombre des actions en garantie détenues par les Administrateurs au nombre d'actions donnant droit à la participation aux Assemblées Générales, soit une action. L'article 15 des statuts sera modifié en conséquence.

### Neuvième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de conférer au Conseil d'Administration la possibilité de désigner s'il le juge utile, un ou des Vices Présidents choisis parmi ses membres, pouvant suppléer le Président dans ses fonctions. L'article 16 des statuts sera modifié en conséquence.

### Dixième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de procéder à la mise en harmonie des statuts de la Société avec les dispositions des Lois modifiant et complétant la Loi 17-95 relative aux sociétés anonymes.

### Onzième résolution

Par suite de l'adoption des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier les articles 1, 7, 8.1, 8.2, 9, 14.1, 14.4, 14.5, 15, 16, 17.1, 17.2, 17.3, 18, 20, 21, 23.2, 25 et, 30 comme suit :

#### **Article 1 : Forme de la société**

La société formée entre les propriétaires des actions déjà créées et de celles qui pourront l'être ultérieurement, est une société anonyme faisant appel public à l'épargne, qui est régie par les lois en vigueur au Maroc, et notamment par la Loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la Loi n°20-05, par la Loi 78-12 et par la Loi n°20-19, la Loi n°44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne, la Loi n°43-12 relative à l'Autorité marocaine du marché des capitaux et, la Loi n° 15-95 formant Code de Commerce, ainsi que par les présents statuts.

#### **Article 7 : Capital Social**

Le capital social est fixé à la somme de huit cent soixante-seize millions (876 000 000,00) dirhams, divisé en quatre-vingt-sept millions six cent mille (87 600 000) actions d'une valeur nominale de dix (10) dirhams. Les actions formant le capital de la société sont toutes de même catégorie et jouissent des mêmes droits.

#### **Article 8.1 : Augmentation du capital par émission d'actions nouvelles à souscrire en numéraire**

##### **1. Condition préalable**

La Société ne peut réaliser d'augmentation de capital en numéraire à peine de nullité de l'opération si le capital n'est pas intégralement libéré.

##### **2. Principe**

Lorsque l'augmentation de capital se fait par l'émission d'actions nouvelles, le montant de cette augmentation de capital doit être entièrement souscrit à défaut, la souscription est réputée non avenue sauf lorsque, les souscriptions à titre irréductible et, le cas échéant, les attributions à titre réductible, n'ont pas absorbé la totalité de l'augmentation de capital, dans ce cas :

- Ou bien, le solde est attribué conformément aux décisions de l'Assemblée Générale ;
- Ou bien, le montant de l'augmentation peut être limité au montant des souscriptions si cette faculté a été expressément prévue par l'Assemblée qui a décidé ou autorisé l'augmentation.

##### **3. Droit préférentiel de souscription**

3.1 Les actionnaires ont un droit préférentiel de souscription des actions nouvelles de numéraire proportionnel au montant de leurs actions, pour souscrire aux actions émises à l'occasion de l'augmentation de capital. Les souscriptions effectuées par application de ce droit préférentiel sont appelées souscription à titre irréductible.

Pendant, la durée de souscription, ce droit est négociable ou cessible dans les mêmes conditions que l'action elle-même.

Les actionnaires peuvent renoncer à titre individuel à leur droit préférentiel.

3.2 Les actionnaires sont informés de l'émission d'actions nouvelles au moyen d'un avis publié au moins six (6) jours avant la date de souscription dans un journal d'annonces légales. L'avis doit également être inséré dans une notice publiée au bulletin officiel à laquelle sont annexés les derniers états de synthèse certifiés.



L'avis doit informer les actionnaires de l'existence à leur profit du droit préférentiel et les conditions d'exercice de ce droit, des modalités, du lieu, des dates d'ouverture et la clôture de la souscription ainsi que du taux d'émission des actions et du montant dont elles doivent être libérées.

Le délai accordé aux actionnaires anciens pour exercer leur droit de souscription ne peut jamais être inférieur à vingt (20) jours à compter de la date de l'ouverture de la souscription.

Le délai de souscription se trouve clos par anticipation dès que tous les droits de souscription à titre irréductible ont été exercés.

3.3 Si l'Assemblée Générale l'a décidé expressément, les actions non couvertes par les souscriptions à titre irréductible sont attribuées aux actionnaires qui auront souscrit, à titre réductible, un nombre d'actions supérieur, proportionnellement à leur part dans le capital et dans la limite de leur demande.

3.4 Sauf convention contraire entre les intéressés, lorsque les actions sont grevées d'un usufruit, le droit préférentiel de souscription appartient au nu-proprétaire : si le nu-proprétaire néglige d'exercer son droit, l'usufruitier peut se substituer à lui, étant précisé que le nu-proprétaire est réputé avoir négligé son droit lorsqu'il ne l'a pas exercé, par souscription ou par cession, huit (8) jours avant la date de clôture de la souscription

3.5 L'émission d'actions nouvelles est également soumise aux dispositions de la loi n°44-12 relative aux obligations d'informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne.

#### **4. Suppression du droit préférentiel de souscription**

4.1 L'Assemblée qui décide ou autorise une augmentation de capital peut supprimer, en faveur d'une ou plusieurs personnes, le droit préférentiel de souscription pour la totalité de l'augmentation de capital ou pour une ou plusieurs tranches de cette augmentation. Elle statue, à peine de nullité, sur le rapport du Conseil d'Administration et sur celui des commissaires aux comptes.

Le rapport du Conseil d'Administration est communiqué par la Société aux Commissaires aux Comptes quarante-cinq (45) jours au moins avant la date prévue de la réunion de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur l'augmentation du capital. Ce rapport est, en outre, mis à la disposition des actionnaires au siège sociale ou sur le site de la Société, au plus tard à la date de publication de l'avis de réunion à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur l'augmentation de capital.

Le rapport du Conseil d'Administration doit indiquer les motifs de la proposition de suppression dudit droit.

4.2 Les attributaires éventuels des actions nouvelles ne peuvent ni personnellement, ni par mandataire, prendre part au vote de l'assemblée écartant en leur faveur le droit préférentiel de souscription, le quorum et la majorité requis pour cette décision se calculent sur l'ensemble des actions à l'exclusion de celles possédées ou représentées par lesdits attributaires.

Les commissaires aux comptes doivent indiquer dans leur rapport, si les bases de calcul retenues par le Conseil d'Administration leur paraissent exactes et sincères.

#### **Article 8.2 : Réduction du capital**

(...)

La société peut acheter en bourse ses propres actions en vue de régulariser le marché conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables aux sociétés cotées notamment l'article 281 de la loi 17-95, telle que modifiée et complétée par la Loi n°20-05, par la Loi 78-12 et par la Loi n°20-19, relative aux sociétés anonymes et par la Loi n°44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne.

#### **Article 9 : Forme des actions**

Les actions sont nominatives ou au porteur.

Les actions restent nominatives jusqu'à leur entière libération.

Les actions nominatives ne sont pas matérialisées. Le droit du titulaire résulte de la seule inscription sur le registre des transferts visé à l'alinéa ci-dessous du présent article.

Sauf l'effet des lois tendant à la dématérialisation des titres, tout titre qui n'est pas matériellement créé est réputé nominatif.

La société tient à son siège social un registre dit des transferts sur lequel sont portés, dans l'ordre chronologique, les souscriptions et les transferts d'actions nominatives. Ce registre est coté et paraphé par le



Président du Tribunal. Tout titulaire d'action nominative est, en droit d'en obtenir une copie certifiée conforme par le Président du Conseil d'Administration.

Les actions inscrites à la bourse des valeurs sont obligatoirement matérialisées par une inscription en compte au nom de leur propriétaire, soit auprès de l'émetteur si les titres sont sous forme nominative, soit auprès d'un intermédiaire financier habilité s'ils sont sous la forme au porteur et ce, conformément aux dispositions de la Loi n° 35-96 telle que modifiée et complétée par la Loi 43-02 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs.

### **Article 14.1 : Composition**

Sous réserve des dérogations légales prévues en cas de fusion, la société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins et quinze au plus.

La Société est tenue de désigner au sein de son Conseil d'Administration des Administrateurs indépendants dans les conditions et suivant les modalités fixées par les dispositions légales et réglementaires

Les Administrateurs qui ne sont ni Président Directeur Général, ni Directeur Général, ni Directeur Général Délégué, ni salariés de la Société exerçant des fonctions de direction, sont considérés des Administrateurs non exécutifs. Leur nombre doit être supérieur à celui des Administrateurs ayant l'une de ces qualités.

### **Article 14.4 : Vacance d'un ou de plusieurs sièges d'Administrateurs**

Si un siège devient vacant entre deux Assemblées Générales par suite de décès, démission, révocation ou tout autre empêchement et sans que le nombre d'administrateurs soit inférieur au minimum statutaire, le conseil d'administration peut procéder à des nominations à titre provisoire.

(...)

### **Article 14.5 : Les Comités spécialisés**

Le Conseil d'Administration peut constituer en son sein des comités spécialisés chargés d'étudier les questions qu'il leur soumet pour avis.

Par application de l'article 106 bis de la Loi 17-95, le Conseil d'Administration est tenu de constituer un Comité d'Audit chargé du suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières. Ce comité, dont la composition est fixée par le Conseil d'Administration comprend au minimum trois Administrateurs non exécutifs. Le Président et un second membre au moins du Comité d'Audit doivent être indépendants au sens de l'article 41 bis de la Loi 17-95.

### **Article 15 : Actions de Garantie**

Sous réserve du dernier alinéa, chaque Administrateur doit être propriétaire d'au moins une (01) action.

(...)

Les Administrateurs indépendants ne doivent détenir aucune action de la Société.

### **Article 16 : Bureau du Conseil**

(...)

Le conseil d'Administration désigne, s'il le juge utile, un ou des Vices Présidents choisis parmi ses membres, pouvant suppléer le Président dans ses fonctions.

(...)

### **Article 17 : Présidence – Direction Générale – Signature sociale**

#### **Article 17.1 Présidence du Conseil d'Administration**

Le Président du Conseil d'Administration représente le Conseil d'Administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'assemblée générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure, en particulier, que les Administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

Chaque Administrateur reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut demander au Président tous les documents et informations qu'il estime utiles.

#### **Article 17.2 Direction Générale**

La direction générale de la société est assumée, sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'Administration avec le titre de Président Directeur Général, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général.



Le Conseil d'Administration choisit entre les deux modalités d'exercice de la direction générale et informe les actionnaires de ce choix lors de la prochaine assemblée générale.

Sous réserve des pouvoirs que la Loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration, et dans la limite de l'objet social, le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société.

Il la représente dans ses rapports avec les tiers, avec les pouvoirs les plus étendus, sous réserve toutefois des dispositions de la Loi concernant les cautions, avals ou garanties. Les décisions du Conseil d'Administration limitant ses pouvoirs sont inopposables aux tiers.

Lorsque le Directeur Général est Administrateur, la durée de ses fonctions ne peut excéder celle de son mandat.

Sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'Administration peut donner mandat à une ou plusieurs personnes physiques chargées d'assister le Directeur Général, avec le titre de directeur général délégué.

Sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'Administration détermine l'étendue et la durée des pouvoirs délégués aux Directeurs Généraux Délégués.

### **17.3 Signature sociale**

Tous les actes engageant la Société, quels qu'ils soient, sont valablement signés par le Président Directeur Général, le Directeur Général, ainsi que tout mandataire spécial, agissant chacun dans la limite de ses pouvoirs respectifs.

### **Article 18 : Pouvoirs du Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Le Conseil d'Administration convoque les assemblées d'actionnaires, fixe leur ordre du jour, arrête les termes des résolutions à leur soumettre et ceux du rapport à leur présenter sur ces résolutions.

A la clôture de chaque exercice, il dresse un inventaire des différents éléments de l'actif et du passif social existant à cette date, et établit les états de synthèse annuels, conformément à la législation en vigueur.

Il doit notamment présenter à l'assemblée générale ordinaire annuelle un rapport de gestion.

### **Article 20 : Délibération du Conseil d'Administration – Procès-Verbaux**

Le Conseil d'Administration est convoqué par le Président aussi souvent que l'exige la Loi et que la bonne marche des affaires sociales le nécessite.

Toutefois en cas d'urgence, ou s'il y a défaillance de la part du Président, la convocation peut être faite par le ou les commissaires aux comptes.

Le Conseil peut également être convoqué par des Administrateurs représentant au moins le tiers de son effectif s'il ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois.

La convocation peut être faite par télécopie immédiatement confirmée par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à chaque Administrateur. La convocation peut également être valablement faite par un avis inséré dans un journal d'annonces légales du lieu du siège social huit jours au moins avant la date de la tenue du Conseil d'Administration. Toutefois, le Conseil peut se réunir sur convocation verbale si tous les Administrateurs sont présents ou représentés à la réunion.

La convocation doit être accompagnée d'un ordre du jour et de l'information nécessaire aux Administrateurs pour leur permettre de se préparer aux délibérations.

Les réunions peuvent également être tenues par visioconférence ou moyens équivalents dans les conditions prévues par la Loi.

Le Conseil d'Administration ne peut se réunir par lesdits moyens de visioconférence ou moyens équivalents dans le cas où les Administrateurs envisagent de nommer ou révoquer le Président du Conseil d'Administration, le Président Directeur Général, le Directeur Général ou le Directeur Général Délégué, de déterminer les rémunérations du Directeur Général ou encore du Directeur Général Délégué, d'arrêter les comptes annuels de la société ou de convoquer les Assemblées d'Actionnaires.

### **Quorum et majorité**



Le Conseil d'Administration ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont effectivement présents.

Un Administrateur peut donner mandat par écrit à un autre Administrateur de le représenter à une séance du Conseil. Chaque Administrateur ne peut disposer, au cours d'une même séance, que d'une seule procuration.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des membres présents ou représentés ; en cas de partage égal des voix, celle du Président est prépondérante.

Sont réputés présents, pour le calcul du quorum et de la majorité, les Administrateurs qui participent à la réunion du Conseil d'Administration par les moyens de visioconférence ou moyens équivalents permettant leur identification.

### Procès-verbaux

Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées par les procès-verbaux établis par le Secrétaire du Conseil, sous l'autorité du Président, et signés par ce dernier et par au moins un Administrateur. En cas d'empêchement du Président, le procès-verbal est signé par deux Administrateurs au moins.

Les procès-verbaux indiquent le nom des administrateurs présents, représentés ou absents ; ils font état de la présence de toute autre personne ayant également assisté à tout ou partie de la réunion et de la présence ou de l'absence des personnes convoquées à la réunion en vertu d'une disposition légale.

Les procès-verbaux du Conseil d'Administration sont consignés sur un registre spécial ou sur un recueil de feuilles mobiles tenu conformément à la Loi.

Les copies ou extraits des procès-verbaux des délibérations sont valablement certifiés par le président du conseil d'administration uniquement, ou par un Administrateur ou un directeur général conjointement avec le secrétaire.

Il est suffisamment justifié du nombre des Administrateurs en exercice, ainsi que de leur présence et de leur représentation à une séance du Conseil par la production d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal.

Au cours de la liquidation de la société, les copies ou extraits sont valablement certifiés par un liquidateur.

### **Article 21 : conventions visées aux articles 56 et suivants de la Loi 17-95**

Toute convention intervenant entre la Société et l'un de ses Administrateurs ou son Directeur Général ou son Directeur Général Délégué ou ses Directeurs Généraux Délégués, selon le cas, ou l'un de ses actionnaires détenant, directement ou indirectement, plus de cinq pour cent (5%) du capital ou des droits de vote doit être soumise à l'autorisation préalable du conseil d'administration.

Il en est de même des conventions auxquelles une des personnes visées au 1<sup>er</sup> alinéa ci-dessus est indirectement intéressée ou dans lesquelles elle traite avec la Société par personne interposée.

Sont également soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'administration, les conventions intervenant entre la Société et une entreprise, si l'un des Administrateurs de la Société, le Directeur Général ou, selon le cas, l'un des Directeurs Généraux Délégués de la Société est propriétaire, associé indéfiniment responsable, gérant, Administrateur, Directeur Général, membre du Conseil d'Administration, du Directoire ou du Conseil de Surveillance de ladite entreprise.

Les dispositions qui précèdent ne sont pas applicables aux conventions portant sur des opérations courantes de la Société et conclues à des conditions normales.

Ces conventions lorsqu'elles existent, sont soumises selon le cas aux procédures légales et réglementaires relatives à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration, à l'accomplissement des formalités d'information et de publication.

### **Article 23.2 : Assemblées Générales Extraordinaires**

(...)

Elle est seule habilitée à autoriser la cession par la Société d'immeubles par nature ainsi que la cession totale ou partielle des participations figurant à son actif immobilisé lorsque cette session représente plus de 50% des actifs de la société pendant une période de 12 mois, conformément aux dispositions de l'article 70 de la Loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée.

(...)



**Article 25 : Ordre du jour**

(...)

Toutefois.....projets de résolution, par lettre recommandée adressée au siège social de la Société, dix (10) jours au plus tard à compter de la publication de l'avis de convocation .

(...)

**Article 30 : Procès-verbaux – Copies – Extraits**

(...)

Ils mentionnent également pour chaque résolution, le nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés, la proportion du capital social représentée par ces votes, le nombre total des votes valablement exprimés, ainsi que le nombre des votes exprimés pour et contre chaque résolution et, le cas échéant, le nombre d'abstentions.

(...)

**Douzième résolution**

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal en vue d'effectuer toutes les formalités légales.

## 8. ANNEXES

Les annexes indépendantes du présent rapport sont :

1. Les états de synthèse de delta holding SA, arrêtés au 31/12/2019.
2. L'état des filiales et participations de delta holding SA, arrêté au 31/12/2019.
3. Les comptes consolidés de delta holding SA, arrêtés au 31/12/2019.
4. Tableau de décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs.



**BILAN (ACTIF)**

ACTIF		Brut	Amortissements et provisions	31-déc.-19 Net	31-déc.-18 Net
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)</b>	<b>202 101,12</b>	<b>152 915,48</b>	<b>49 185,64</b>	<b>36 719,86</b>
	Frais Préliminaires				
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	202 101,12	152 915,48	49 185,64	36 719,86
	Primes de remboursement des obligations				
	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)</b>	<b>1 412 704,62</b>	<b>1 165 600,52</b>	<b>247 104,10</b>	<b>263 888,65</b>
	Immobilisation en recherche et développement				
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 412 704,62	1 165 600,52	247 104,10	263 888,65
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	<b>45 540 051,56</b>	<b>25 728 896,02</b>	<b>19 811 155,54</b>	<b>21 556 020,22</b>
	Terrains	6 805 401,14		6 805 401,14	6 324 950,00
	Constructions	29 856 485,59	21 335 262,27	8 521 223,32	10 126 147,90
	Installations techniques, matériel et outillage	304 306,09	253 940,01	50 366,08	68 354,61
	Matériel de transport	92 112,19	18 778,86	73 333,33	
	Mobilier, matériel de bureau et aménagements	5 233 596,55	4 120 914,88	1 112 681,67	1 307 966,57
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours	3 248 150,00		3 248 150,00	3 728 601,14	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)</b>	<b>652 322 675,96</b>		<b>652 322 675,96</b>	<b>665 946 745,96</b>	
Prêts immobilisés					
Autres créances financières	51 035,00		51 035,00	14 675 105,00	
Titres de participation	652 271 640,96		652 271 640,96	651 271 640,96	
Autres titres immobilisés					
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)</b>					
Diminution des créances immobilisées					
Augmentation des dettes de financement					
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>699 477 533,26</b>	<b>27 047 412,02</b>	<b>672 430 121,24</b>	<b>687 803 374,69</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS (F)</b>				
	Marchandises				
	Matières et fournitures consommables				
	Produits en cours				
	Produits intermédiaires et produits résiduels				
	Produits finis				
	<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)</b>	<b>1 030 064 489,13</b>		<b>1 030 064 489,13</b>	<b>1 034 382 691,28</b>
	Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	38 502,00		38 502,00	
	Clients et comptes rattachés	77 276 005,49		77 276 005,49	76 972 154,19
	Personnel	65 181,63		65 181,63	22 775,01
	Etat	1 813 419,42		1 813 419,42	2 161 656,80
	Comptes d'associés				
	Autres débiteurs	950 749 626,75		950 749 626,75	955 091 394,44
	Comptes de régularisation Actif	121 753,84		121 753,84	134 710,84
	<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)</b>	<b>3 398 460,50</b>	<b>2 313 042,80</b>	<b>1 085 417,70</b>	<b>995 260,80</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)</b>	<b>36 334,73</b>		<b>36 334,73</b>	<b>32 629,52</b>	
<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>1 033 499 284,36</b>	<b>2 313 042,80</b>	<b>1 031 186 241,56</b>	<b>1 035 410 581,60</b>	
TRESORERIE	<b>TRESORERIE ACTIF</b>	<b>9 609 385,50</b>		<b>9 609 385,50</b>	<b>1 994 507,46</b>
	Chèques et valeurs à encaisser	4 538,20		4 538,20	
	Banques, T.G. et C.C.P.	9 599 978,23		9 599 978,23	1 990 393,01
	Caisses, régies d'avances et accreditifs	4 869,07		4 869,07	4 114,45
	<b>TOTAL III</b>	<b>9 609 385,50</b>		<b>9 609 385,50</b>	<b>1 994 507,46</b>
<b>TOTAL GENERAL I+II+III</b>	<b>1 742 586 203,12</b>	<b>29 360 454,82</b>	<b>1 713 225 748,30</b>	<b>1 725 208 463,75</b>	



## BILAN (PASSIF)

PASSIF	31-déc.-19	31-déc.-18
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social	876 000 000,00	876 000 000,00
Moins : actionnaires. capital souscrit non appelé		
- capital appelé		
- dont versé		
Primes d'émission, de fusion et d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserves légales	87 600 000,00	87 600 000,00
Autres réserves		
Report à nouveau	288 441 064,26	234 770 504,23
Résultats nets en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice	160 008 904,76	185 070 560,03
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)</b>	<b>1 412 049 969,02</b>	<b>1 383 441 064,26</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)</b>	<b>242 490,84</b>	<b>484 799,54</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	242 490,84	484 799,54
<b>DETTES DE FINANCEMENT (C)</b>		
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement		
<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>ECARTS DE CONVERSION PASSIF (E)</b>		
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>1 412 292 459,86</b>	<b>1 383 925 863,80</b>
<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</b>	<b>290 792 158,46</b>	<b>334 468 847,71</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	3 726 864,92	6 360 731,40
Clients créditeurs, avances et acomptes	4 300,65	4 300,65
Personnel	2 100,00	2 100,00
Organismes sociaux	541 639,09	510 160,58
Etat	20 577 756,38	16 945 204,62
Comptes d'associés	265 760 000,00	310 500 000,00
Autres créanciers	162 588,33	87 618,59
Comptes de régularisation-passif	16 909,09	58 731,87
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)</b>	<b>9 994 926,69</b>	<b>6 139 323,01</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION PASSIF (circulant) (H)</b>	<b>96,90</b>	
<b>TOTAL II (F+G+H)</b>	<b>300 787 182,05</b>	<b>340 608 170,72</b>
<b>TRESORERIE - PASSIF</b>	<b>146 106,39</b>	<b>674 429,23</b>
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		
Banques (soldes créditeurs)	146 106,39	674 429,23
<b>TOTAL III</b>	<b>146 106,39</b>	<b>674 429,23</b>
<b>TOTAL GENERAL I + II + III</b>	<b>1 713 225 748,30</b>	<b>1 725 208 463,75</b>



## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

NATURE	OPERATIONS		TOTALS 31-déc.-19 3=1+2	TOTALS 31-déc.-18 4
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
	1	2		
<b>I</b>	<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
	Ventes de marchandises (en l'état)			
	Ventes de biens et services produits		79 465 948,59	69 913 039,51
	<b>Chiffre d'affaires</b>		<b>79 465 948,59</b>	<b>69 913 039,51</b>
	Variation des stocks de produits			
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même			
	Subventions d'exploitation		49 000,00	116 060,00
	Autres produits d'exploitation			
	Reprises d'exploitation; transferts de charges		140 414,54	
	<b>TOTAL I</b>		<b>79 655 363,13</b>	<b>70 029 099,51</b>
<b>II</b>	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
	Achats revendus de marchandises			
	Achats consommés de matières et fournitures		1 535 588,78	1 633 110,08
	Autres charges externes		19 488 377,18	29 140 038,33
	Impôts et taxes		900 986,51	951 608,03
	Charges de personnel		16 439 446,80	16 277 916,36
	Autres charges d'exploitation		650 000,00	650 000,00
	Dotations d'exploitation		2 321 053,94	2 334 537,81
	<b>TOTAL II</b>		<b>41 335 453,21</b>	<b>50 987 210,61</b>
<b>III</b>	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>		<b>38 310 187,80</b>	<b>19 041 888,90</b>
<b>IV</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
	Produits de titres participations et autres titres immobilisés		135 225 755,45	168 185 329,75
	Gains de change			
	Intérêts et autres produits financiers		7 928 653,63	7 593 364,87
	Reprises financières; transferts de charges		709 910,25	3 071 883,28
	<b>TOTAL IV</b>		<b>143 864 319,33</b>	<b>178 850 577,90</b>
<b>V</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
	Charges d'intérêts		6 231 633,16	5 587 197,98
	Pertes de change			
	Autres charges financières		635 261,80	
	Dotations financières		3 819 361,10	1 096 640,95
	<b>TOTAL V</b>		<b>10 686 256,06</b>	<b>6 683 838,93</b>
<b>VI</b>	<b>RESULTAT FINANCIER (IV - V)</b>		<b>133 178 063,27</b>	<b>172 166 738,97</b>
<b>VII</b>	<b>RESULTAT COURANT (III + VI)</b>		<b>171 488 251,07</b>	<b>191 208 627,87</b>
<b>VIII</b>	<b>PRODUITS NON COURANTS</b>			
	Produits des cessions d'immobilisations		66 746,67	28 333,33
	Subventions d'équilibre			
	Reprises sur subventions d'investissement			
	Autres produits non courants		6 180,97	58 106,22
	Reprises non courantes; transferts de charges		242 308,70	256 226,45
	<b>TOTAL VIII</b>		<b>315 236,34</b>	<b>342 666,00</b>
<b>IX</b>	<b>CHARGES NON COURANTES</b>			
	Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées			
	Subventions accordées			
	Autres charges non courantes		122 627,25	104 431,84
	Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions			
	<b>TOTAL IX</b>		<b>122 627,25</b>	<b>104 431,84</b>
<b>X</b>	<b>RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)</b>		<b>242 308,70</b>	<b>238 234,16</b>
<b>XI</b>	<b>RESULTAT AVANT IMPÔTS (VII + X)</b>		<b>315 236,34</b>	<b>191 446 862,03</b>
<b>XII</b>	<b>IMPÔTS SUR LE RESULTAT</b>		<b>11 620 600,00</b>	<b>6 376 302,00</b>
<b>XIII</b>	<b>RESULTAT NET (XI - XII)</b>		<b>160 008 904,76</b>	<b>185 070 560,03</b>



**ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)**

TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R.)		Exercice 31-déc.-19	Exercice 31-déc.-18
	1 Vente de marchandises (en l'état)		
	2 - Achats revendus de marchandises		
<b>I</b>	= <b>MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT (1+2)</b>		
<b>II</b>	+ <b>PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)</b>	<b>79 465 948,59</b>	<b>69 913 039,51</b>
	3 Vente de biens et services produits	79 465 948,59	69 913 039,51
	4 Variation de stocks de produits		
	5 Immobilisations produites par l'entreprise pr elle-même		
<b>III</b>	- <b>CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)</b>	<b>21 033 514,92</b>	<b>30 773 148,41</b>
	6 Achats consommés de matières et fournitures	1 536 371,49	1 633 110,08
	7 Autres charges externes	19 497 143,43	29 140 038,33
<b>IV</b>	= <b>VALEUR AJOUTEE (I + II - III)</b>	<b>58 432 433,67</b>	<b>39 139 891,10</b>
	8 + Subventions d'exploitation	49 000,00	116 060,00
	9 - Impôts et taxes	900 986,51	951 608,03
	10 - Charges de personnel	16 439 619,96	16 277 916,36
<b>V</b>	= <b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E.) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (I.B.E)</b>	<b>41 140 827,20</b>	<b>22 026 426,71</b>
	11 + Autres produits d'exploitation		
	12 - Autres charges d'exploitation	650 000,00	650 000,00
	13 + Reprises d'exploitation : Transferts de charges	140 414,54	
	14 - Dotations d'exploitation	2 321 053,94	2 334 537,81
<b>VI</b>	= <b>RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)</b>	<b>38 310 187,80</b>	<b>19 041 888,90</b>
<b>VII</b>	(±) <b>RESULTAT FINANCIER (+ ou -)</b>	<b>133 178 063,27</b>	<b>172 166 738,97</b>
<b>VIII</b>	= <b>RESULTAT COURANT (+ ou -)</b>	<b>171 488 251,07</b>	<b>191 208 627,87</b>
<b>IX</b>	(±) <b>RESULTAT NON COURANT (+ ou -)</b>	<b>141 253,69</b>	<b>238 234,16</b>
	15 - Impôts sur le résultat	11 620 600,00	6 376 302,00
<b>X</b>	= <b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)</b>	<b>160 008 904,76</b>	<b>185 070 560,03</b>

**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT**

	1 <b>RESULT NET DE L'EXERCICE (BENEFICE + OU PERTE -)</b>	<b>160 008 904,76</b>	<b>185 070 560,03</b>
	2 + Dotations d'exploitation	2 221 289,07	2 301 801,06
	3 + Dotations financières		
	4 + Dotations non courantes		
	5 - Reprises d'exploitation		
	6 - Reprises financières		2 962 319,03
	7 - Reprises non courantes	242 308,70	256 226,45
	8 - Produits des cessions d'immobilisations	66 746,67	28 333,33
	9 + Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées		
<b>I</b>	= <b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)</b>	<b>161 921 138,46</b>	<b>184 125 482,28</b>
	10 - Distribution des bénéfices	131 400 000,00	131 400 000,00
<b>II</b>	= <b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>30 521 138,46</b>	<b>52 725 482,28</b>



TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I SYNTHESE DES MASSES DU BILAN	31-déc.-19	31-déc.-18	Variation (a-b)	
	(a)	(b)	Emplois	Ressources
1 Financement permanent	1 412 292 459,86	1 383 925 863,80		28 366 596,06
2 Actif immobilisé	672 430 121,24	687 803 374,69		15 373 253,45
3 = FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	739 862 338,62	696 122 489,11		43 739 849,51
4 Actif circulant	1 031 186 241,56	1 035 410 581,60		4 224 340,04
5 Passif circulant	300 787 182,05	340 608 170,72	39 820 988,67	
6 = BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)	730 399 059,51	694 802 410,88	35 596 648,63	
7 TRESORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF) = A-B	9 463 279,11	1 320 078,23	8 143 200,88	

II EMPLOIS ET RESSOURCES	31-déc.-19		31-déc.-18	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
AUTOFINANCEMENT (A)		30 521 138,46		52 725 482,28
Capacité d'autofinancement (CAF)		161 921 138,46		184 125 482,28
Distribution de bénéfices		131 400 000,00		131 400 000,00
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		14 690 816,67		28 333,33
Cessions d'immobilisations incorporelles				
Cessions d'immobilisations corporelles		66 746,67		28 333,33
Cessions d'immobilisations financières				
Récupérations sur créances immobilisées		14 624 070,00		
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)				
Augmentation de capital, apports				
Subventions d'investissement				
AUGMENTATIONS DES DETTES DE FINANCEMENT (D)				
Nette primes de remboursement				
TOTAL I RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		45 211 955,13		52 753 815,61
II EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	1 419 219,62		4 358 377,00	
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	71 825,50		39 333,60	
Acquisitions d'immobilisations corporelles	347 394,12		1 204 198,04	
Acquisitions d'immobilisations financières	1 000 000,00		3 114 845,36	
Augmentation des créances immobilisées				
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)				
EMPLOIS EN NON VALEUR (H)	52 886,00			
TOTAL II EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	1 472 105,62		4 358 377,00	
III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (BFG)	35 596 648,63	0	38 840 515,87	0
IV VARIATION DE LA TRESORERIE	8 143 200,88	0	9 554 922,74	0
TOTAL GENERAL	45 211 955,13	45 211 955,13	52 753 815,61	52 753 815,61

**TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION (B4)**

Raison sociale de la Société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable net	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C. de l'exercice
						Date de cloture	Situation nette	Résultat net	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
AFRICBITUMES	Parachimie	10 000 000,00	24,99%	2 499 700,00	2 499 700,00	31/12/2019	-	-	-
FONEX	Métallurgie	52 090 000,00	59,45%	32 178 252,41	32 178 252,41	31/12/2019	-	-	-
AIC	Infrastructures	24 000 000,00	99,99%	49 551 500,00	49 551 500,00	31/12/2019	-	-	-
AIC METALLURGIE	Métallurgie	20 000 000,00	99,50%	7 948 000,00	7 948 000,00	31/12/2019	-	-	-
ALCATIM	Métallurgie	20 000 000,00	99,99%	19 999 600,00	19 999 600,00	31/12/2019	-	-	-
BITUCAB	Infrastructures	300 000,00	49,93%	149 800,00	149 800,00	31/12/2019	-	-	-
BITUMA	Infrastructures	14 950 000,00	92,00%	1 625 000,00	1 625 000,00	31/12/2019	-	-	-
CDE	Gestion déléguée	117 050 963,58	33,33%	36 588 029,28	36 588 029,28	31/12/2019	-	-	-
CHROMA COLOR	Parachimie	7 100 000,00	99,70%	9 467 000,00	9 467 000,00	31/12/2019	-	-	-
DHE	HOLDING	452 732,00	51,00%	228 389,22	228 389,22	31/12/2019	-	-	-
DHS	Métallurgie	161 410,90	100,00%	16 721 449,77	16 721 449,77	31/12/2019	-	-	-
EGEC	Infrastructures	1 700 000,00	99,85%	910 250,00	910 250,00	31/12/2019	-	-	-
ETHANOL	Gestion déléguée	5 000 000,00	67,99%	7 547 200,00	7 547 200,00	31/12/2019	-	-	-
GALVACIER	Métallurgie	31 000 000,00	82,00%	16 670 000,00	16 670 000,00	31/12/2019	-	-	-
GCR	Infrastructures	40 000 000,00	97,75%	19 550 000,00	19 550 000,00	31/12/2019	-	-	-
GENA	Métallurgie	5 600 000,00	97,00%	5 570 000,00	5 570 000,00	31/12/2019	-	-	-
IHM	Environnement	2 181 000,00	74,50%	744 500,00	744 500,00	31/12/2019	-	-	-
ISOFORM	Métallurgie	5 650 000,00	99,92%	4 996 000,00	4 996 000,00	31/12/2019	-	-	-
L C T	Infrastructures	330 000,00	98,50%	98 500,00	98 500,00	31/12/2019	-	-	-
LIGNE BLANCHE	Infrastructures	16 000 000,00	99,96%	16 993 200,00	16 993 200,00	31/12/2019	-	-	-
OMCE	Environnement	15 300 000,00	44,86%	4 485 000,00	4 485 000,00	31/12/2019	-	-	-
OXAIR	Parachimie	10 000 000,00	99,98%	9 997 700,00	9 997 700,00	31/12/2019	-	-	-
SIAS	Immobilier	3 690 000,00	99,41%	4 476 400,00	4 476 400,00	31/12/2019	-	-	-
SOGETRAMA GLS	Environnement	12 500 000,00	99,98%	9 750 000,00	9 750 000,00	31/12/2019	-	-	-
SOTRAMEG	Parachimie	40 200 000,00	80,44%	32 389 384,00	32 389 384,00	31/12/2019	-	-	-
SSM	Parachimie	53 300 000,00	51,00%	334 050 000,00	334 050 000,00	31/12/2019	-	-	-
Sogetrama export	Environnement	100 000,00	100,00%	100 000,00	100 000,00	31/12/2019	-	-	-
BTP RAMA	Métallurgie	300 000,00	99,87%	299 600,00	299 600,00	31/12/2019	-	-	-
GLS WATER	Environnement	1 000 000,00	50,98%	509 800,00	509 800,00	31/12/2019	-	-	-
TBL	Infrastructures	4 354 772,56	100,00%	2 177 386,28	2 177 386,28	31/12/2019	-	-	-
CHLORIS	Parachimie	1 000 000,00	100,00%	1 000 000,00	1 000 000,00	31/12/2019	-	-	-
ROCK SYSTEMS	Métallurgie	1 000 000,00	100,00%	1 000 000,00	1 000 000,00	31/12/2019	-	-	-
OTUBE	Métallurgie	1 000 000,00	100,00%	1 000 000,00	1 000 000,00	31/12/2019	-	-	-
URBAN ELECTRONICS	Infrastructures	1 000 000,00	100,00%	1 000 000,00	1 000 000,00	31/12/2019	-	-	-
<b>TOTAL</b>		<b>518 310 879,04</b>		<b>652 271 640,96</b>	<b>652 271 640,96</b>				

BILAN (ACTIF)				
ACTIF	Brut	Amortissements et provisions	31-déc.-19 Net	31-déc.-18 Net
<b>ECART D'ACQUISITION (A)</b>	<b>268 057 862,13</b>	<b>113 924 591,43</b>	<b>154 133 270,70</b>	<b>167 536 163,81</b>
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)</b>	<b>127 237 876,20</b>	<b>77 579 359,33</b>	<b>49 658 516,87</b>	<b>52 941 743,92</b>
Immobilisation en recherche et développement	49 465 563,37	36 324 742,41	13 140 820,96	12 555 576,90
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	15 342 222,51	12 269 098,72	3 073 123,79	3 374 597,89
Fonds commercial	1 000,00		1 000,00	1 000,00
Autres immobilisations incorporelles	62 429 090,32	28 985 518,20	33 443 572,12	37 010 569,13
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	<b>1 746 491 017,84</b>	<b>1 109 751 249,09</b>	<b>636 739 768,75</b>	<b>641 363 556,08</b>
Terrains	25 739 063,55	1 750 859,73	23 988 203,82	23 509 817,70
Constructions	410 008 912,22	209 925 325,54	200 083 586,68	217 485 193,19
Installations techniques, matériel et outillage	1 011 882 876,81	687 935 862,79	323 947 014,02	332 895 102,54
Matériel de transport	187 632 329,43	155 626 353,34	32 005 976,09	35 684 815,18
Mobilier, matériel de bureau et aménagements	71 324 988,23	54 318 495,11	17 006 493,12	15 655 723,18
Autres immobilisations corporelles	221 276,92	183 487,36	37 789,56	80 214,27
Immobilisations corporelles en cours	39 681 570,68	10 865,22	39 670 705,46	16 052 690,02
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)</b>	<b>87 140 506,24</b>		<b>87 140 506,24</b>	<b>96 776 150,93</b>
Prêts immobilisés	1 044 973,35		1 044 973,35	1 421 504,13
Autres créances financières	10 919 895,03		10 919 895,03	20 238 408,94
Titres de participation	74 127 704,62		74 127 704,62	74 068 304,62
Autres titres immobilisés	1 047 933,24		1 047 933,24	1 047 933,24
<b>TITRES MIS EN EQUIVALENCE (E)</b>				
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (F)</b>				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes de financement				
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E+F)</b>	<b>2 228 927 262,41</b>	<b>1 301 255 199,85</b>	<b>927 672 062,56</b>	<b>958 617 614,74</b>
<b>STOCKS (G)</b>	<b>1 026 795 467,85</b>	<b>12 449 277,81</b>	<b>1 014 346 190,04</b>	<b>1 011 170 803,74</b>
Marchandises	132 139 949,50	224 154,36	131 915 795,14	154 613 213,51
Matières et fournitures consommables	283 362 864,63	7 712 536,03	275 650 328,60	282 097 034,02
Produits en cours	490 475 138,49	2 747 879,42	487 727 259,07	444 623 965,44
Produits intermédiaires et produits résiduels	2 825 798,99		2 825 798,99	1 763 186,66
Produits finis	117 991 716,24	1 764 708,00	116 227 008,24	128 073 404,11
<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (H)</b>	<b>2 507 617 497,16</b>	<b>80 413 201,52</b>	<b>2 427 204 295,64</b>	<b>2 378 622 908,10</b>
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	27 823 103,73		27 823 103,73	16 993 856,13
Clients et comptes rattachés	2 114 168 433,34	80 413 201,52	2 033 755 231,82	2 006 595 567,70
Personnel	3 173 746,93		3 173 746,93	3 414 109,67
Etat	264 136 524,91		264 136 524,91	289 004 137,09
Comptes d'associés	10 221 464,55		10 221 464,55	1 182 964,10
Autres débiteurs	73 836 415,97		73 836 415,97	45 664 303,96
Comptes de régularisation Actif	14 257 807,73		14 257 807,73	15 767 969,45
<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (I)</b>	<b>67 758 655,36</b>	<b>2 313 964,38</b>	<b>65 444 690,98</b>	<b>62 039 382,07</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (J)</b>	<b>1 143 489,21</b>		<b>1 143 489,21</b>	<b>2 281 354,66</b>
<b>TOTAL II (G+H+I+J)</b>	<b>3 603 315 109,58</b>	<b>95 176 443,71</b>	<b>3 508 138 665,87</b>	<b>3 454 114 448,57</b>
<b>TRESORERIE ACTIF</b>	<b>288 238 314,39</b>		<b>288 238 314,39</b>	<b>156 861 317,63</b>
Chèques et valeurs à encaisser	9 333 627,14		9 333 627,14	19 974 118,37
Banques, T.G. et C.C.P.	278 106 865,36		278 106 865,36	136 094 079,66
Caisses, régies d'avances et accreditifs	797 821,89		797 821,89	793 119,60
<b>TOTAL III</b>	<b>288 238 314,39</b>		<b>288 238 314,39</b>	<b>156 861 317,63</b>
<b>TOTAL GENERAL I+II+III</b>	<b>6 120 480 686,38</b>	<b>1 396 431 643,56</b>	<b>4 724 049 042,82</b>	<b>4 569 593 380,94</b>



BILAN (PASSIF)		
PASSIF	31-déc.-19	31-déc.-18
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social	876 000 000,00	876 000 000,00
Moins : actionnaires. capital souscrit non appelé		
- capital appelé		
- dont versé		
Primes d'émission, de fusion et d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserves légales	87 600 000,00	87 600 000,00
Réserves consolidées	449 147 112,69	438 811 353,57
Autres réserves		
Report à nouveau	288 441 064,26	234 770 504,23
Résultats nets en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice - part du groupe	220 433 205,99	216 539 528,20
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE (A1)</b>	<b>1 921 621 382,94</b>	<b>1 853 721 386,00</b>
<b>INTERETS MINORITAIRES (A2)</b>	<b>163 410 550,51</b>	<b>168 281 462,95</b>
Part dans les capitaux propres avant résultat net	121 580 270,48	134 608 501,49
Part dans le résultat net de l'exercice	41 830 280,03	33 672 961,46
<b>CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE (A)</b>	<b>2 085 031 933,45</b>	<b>2 022 002 848,95</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)</b>		<b>2 433 791,05</b>
Subventions d'investissement		2 433 791,05
Provisions réglementées		
<b>DETTES DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>256 806 741,18</b>	<b>260 752 676,58</b>
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement	256 806 741,18	260 752 676,58
<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)</b>	<b>527 057,83</b>	<b>562 177,43</b>
Provisions pour risques	381 935,67	417 055,27
Provisions pour charges	145 122,16	145 122,16
<b>ECARTS DE CONVERSION PASSIF (E)</b>		
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>2 342 365 732,46</b>	<b>2 285 751 494,01</b>
<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</b>	<b>1 657 200 180,33</b>	<b>1 742 956 847,59</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	721 791 843,17	845 886 599,90
Clients créditeurs, avances et acomptes	77 461 400,64	47 893 722,45
Personnel	11 878 459,03	11 983 307,83
Organismes sociaux	15 668 373,66	15 443 291,05
Etat	507 109 695,75	460 420 406,76
Comptes d'associés	301 635 573,78	346 793 728,05
Autres créanciers	4 115 512,94	6 074 503,57
Comptes de régularisation-passif	17 539 321,36	8 461 287,98
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)</b>	<b>170 326 386,52</b>	<b>104 552 514,59</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION PASSIF (circulant) (H)</b>	<b>513 349,72</b>	<b>966 331,39</b>
<b>TOTAL II (F+G+H)</b>	<b>1 828 039 916,57</b>	<b>1 848 475 693,57</b>
<b>TRESORERIE - PASSIF</b>	<b>553 643 393,79</b>	<b>435 366 193,36</b>
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie	233 328 717,81	173 494 253,63
Banques (soldes créditeurs)	320 314 675,98	261 871 939,73
<b>TOTAL III</b>	<b>553 643 393,79</b>	<b>435 366 193,36</b>
<b>TOTAL GENERAL I + II + III</b>	<b>4 724 049 042,82</b>	<b>4 569 593 380,94</b>



## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

NATURE	OPERATIONS		TOTALS 31-déc.-19 3=1+2	TOTALS 31-déc.-18
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
	1	2		
<b>I PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Ventes de marchandises (en l'état)	684 779 639,54		684 779 639,54	784 627 268,34
Ventes de biens et services produits	2 269 372 230,89	-1 087 540,00	2 268 284 690,89	2 074 316 812,81
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>2 954 151 870,43</b>	<b>-1 087 540,00</b>	<b>2 953 064 330,43</b>	<b>2 858 944 081,15</b>
Variation des stocks de produits	32 701 264,31		32 701 264,31	27 267 180,15
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	12 210 104,01		12 210 104,01	4 405 405,57
Subventions d'exploitation	461 185,52		461 185,52	710 155,53
Autres produits d'exploitation	583 713,42		583 713,42	119 850,21
Reprises d'exploitation; transferts de charges	26 066 439,97		26 066 439,97	24 718 458,54
<b>TOTAL I</b>	<b>3 026 174 577,66</b>	<b>-1 087 540,00</b>	<b>3 025 087 037,66</b>	<b>2 916 165 131,15</b>
<b>II CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats revendus de marchandises	473 645 523,16	4 320,00	473 649 843,16	593 551 285,65
Achats consommés de matières et fournitures	1 330 612 926,98	529 097,07	1 331 142 024,05	1 244 432 323,03
Autres charges externes	265 010 333,71	180 778,86	265 191 112,57	245 545 226,01
Impôts et taxes	14 076 602,69	36 567,40	14 113 170,09	14 104 867,89
Charges de personnel	366 315 060,79	27 497,34	366 342 558,13	340 123 638,18
Autres charges d'exploitation	4 033 348,85	19 614,66	4 052 963,51	4 386 268,45
Dotations d'exploitation	143 074 586,08		143 074 586,08	136 940 315,89
<b>TOTAL II</b>	<b>2 596 768 382,26</b>	<b>797 875,33</b>	<b>2 597 566 257,59</b>	<b>2 579 083 925,10</b>
<b>III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>427 520 780,07</b>	<b>337 081 206,05</b>
<b>IV PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits de titres participations et autres titres immobilisés	419 180,13		419 180,13	25 631 368,18
Gains de change	5 014 784,46		5 014 784,46	7 680 416,86
Intérêts et autres produits financiers	52 454 172,60	2 879 848,27	55 334 020,87	23 592 126,37
Reprises financières; transferts de charges	33 907 055,72		33 907 055,72	26 615 419,24
<b>TOTAL IV</b>	<b>91 795 192,91</b>	<b>2 879 848,27</b>	<b>94 675 041,18</b>	<b>83 519 330,65</b>
<b>V CHARGES FINANCIERES</b>				
Charges d'intérêts	42 980 900,84		42 980 900,84	36 794 963,24
Pertes de change	7 941 155,69		7 941 155,69	8 170 864,66
Autres charges financières	1 234 922,20	163,85	1 235 086,05	840 986,42
Dotations financières	75 981 456,57		75 981 456,57	39 099 551,67
<b>TOTAL V</b>	<b>128 138 435,30</b>	<b>163,85</b>	<b>128 138 599,15</b>	<b>84 906 365,99</b>
<b>VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)</b>			<b>-33 463 557,97</b>	<b>-1 387 035,34</b>
<b>VII RESULTAT COURANT (III + VI)</b>			<b>394 057 222,10</b>	<b>335 694 170,71</b>
<b>VIII PRODUITS NON COURANTS</b>				
Produits des cessions d'immobilisations	35 340 402,91		35 340 402,91	29 440 292,13
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement	2 433 791,05		2 433 791,05	1 156 027,33
Autres produits non courants	690 003,90	2 153 441,14	2 843 445,04	6 500 508,00
Reprises non courantes; transferts de charges	1 296 024,54		1 296 024,54	13 081 402,06
<b>TOTAL VIII</b>	<b>39 760 222,40</b>	<b>2 153 441,14</b>	<b>41 913 663,54</b>	<b>50 178 229,52</b>
<b>IX CHARGES NON COURANTES</b>				
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	32 123 744,82		32 123 744,82	20 017 786,97
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	14 622 893,36	1 208 527,24	15 831 420,60	17 882 769,32
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	44 011,65		44 011,65	68 952,90
<b>TOTAL IX</b>	<b>46 790 649,83</b>	<b>1 208 527,24</b>	<b>47 999 177,07</b>	<b>37 969 509,19</b>
<b>X RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)</b>			<b>-6 085 513,53</b>	<b>12 208 720,33</b>
<b>XI RESULTAT AVANT IMPÔTS (VII + X)</b>			<b>387 971 708,57</b>	<b>347 902 891,04</b>
<b>XII IMPÔTS SUR LE RESULTAT</b>	106 730 397,44	5 574 932,00	112 305 329,44	84 287 508,27
<b>XIII RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES (XI - XII)</b>			<b>275 666 379,13</b>	<b>263 615 382,77</b>
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence				
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	13 402 893,11		13 402 893,11	13 402 893,11
<b>XIV RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>			<b>262 263 486,02</b>	<b>250 212 489,66</b>
<b>XV RESULTAT NET REVENANT AUX INTERETS MINORITAIRES</b>			<b>41 830 280,03</b>	<b>33 672 961,46</b>
<b>XVI RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE MERE</b>			<b>220 433 205,99</b>	<b>216 539 528,20</b>



## Groupe delta holding/ Comptes Consolidés

## TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

NATURE	31-déc.-19	31-déc.-18
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>		
Résultat net des sociétés intégrées	262 263 486,02	250 212 489,66
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Dotations aux amortissements	125 013 690,31	134 652 510,53
Variation des impôts différés		
Plus values de cession, nettes d'impôt	3 216 658,09	9 422 505,16
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	384 060 518,24	375 442 495,03
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-83 810 509,64	-106 871 103,83
<b>I Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>300 250 008,60</b>	<b>268 571 391,20</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations	-134 252 664,89	-68 649 735,92
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	29 657 632,57	6 700 797,19
Incidence des variations de périmètre		-8 387 880,73
<b>II Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-104 595 032,32</b>	<b>-70 336 819,46</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-131 400 000,00	-131 400 000,00
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-47 209 244,55	-27 812 767,75
Augmentations de capital en numéraire		
Emissions d'emprunts	37 741 748,01	42 818 855,98
Remboursements d'emprunts	-41 687 683,41	-104 540 140,08
<b>III Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>-182 555 179,95</b>	<b>-220 934 051,85</b>
<b>IV Variation de trésorerie (I +II+III)</b>	<b>13 099 796,33</b>	<b>-22 699 480,11</b>
Trésorerie d'ouverture	-278 504 875,73	-255 805 395,62
Trésorerie de clôture	-265 405 079,40	-278 504 875,73
Incidence des variations des monnaies étrangères		
<b>V Différence</b>	<b>13 099 796,33</b>	<b>-22 699 480,11</b>



Tableau de décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs						
	(A) Montant des dettes fournisseurs à la clôture  A=B+C+D+E+F	(B) Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
			(C) Dettes échues de moins de 30 jours	(D) Dettes échues entre 31 et 60 jours	(E) Dettes échues entre 61 et 90 jours	(F) Dettes échues de plus de 90 jours
AU 31/12/2018	6 360 731,40	4 770 522,77	660 352,17	171 831,01	120 472,70	637 552,75
AU 31/12/2019	3 852 746,56	2 763 823,08	34 080,00	231 276,29	227 143,69	596 423,50

**COMMENTAIRE DES DIRIGEANTS**  
**EXERCICE 2019**

(Se reporter aux chapitres 1 - 2 et 3 du Rapport de Gestion, pages 18 à 31)



INFRASTRUCTURES • METALLURGIE • EAU & ENVIRONNEMENT • PARACHIMIE

## **RAPPORT ESG (Environnement, Social et Gouvernance)**

---

**EXERCICE 2019**



## **SOMMAIRE**

### **I. ELEMENTS GENERAUX**

1.1 CARTE D'IDENTITE DE DELTA HOLDING

1.2 STRATEGIE EN MATIERE DE RSE

1.3 PERIMETRE DU REPORTING ESG

1.4 NOS PARTIES PRENANTES

1.5 ANALYSE DE LA MATERIALITE

### **II. ELEMENTS SPECIFIQUES**

#### **2.1 INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES**

2.1.1 Politique du groupe en matière d'environnement

2.1.2 Activités du groupe et leurs impacts sur l'environnement

2.1.3 Impact économique et social

#### **2.2 INFORMATIONS SOCIALES**

2.2.1 Politique de gestion des ressources humaines

2.2.2 Répartition et indicateurs sur l'effectif

#### **2.3 GOUVERNANCE**

2.3.1 Composition de l'organe de gouvernance

2.3.2 Etique, déontologie et prévention de la corruption



Ce rapport présente la contribution apportée par la démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) à la performance extra financière de delta holding au territoire d'ancrage de ses métiers sur le plan national et international, ainsi qu'aux différentes parties prenantes qui le constituent.

Ce rapport est fortement orienté, en termes de reporting extra-financiers, sur la réponse aux attentes des parties prenantes au travers d'une approche de matérialité des enjeux de l'entreprise.

La réalisation par delta holding d'une cartographie de ses parties prenantes et une écoute auprès d'elles, afin d'identifier leurs attentes en termes de RSE a permis la construction de ce rapport structuré autour des enjeux les plus pertinents pour ses parties prenantes.

Ainsi le rapport répond à l'objectif d'amélioration de notre relation avec les parties prenantes et l'objectif de renforcement du pilotage et du suivi internes de notre stratégie RSE.

Ce rapport par la collecte, la synthèse et l'analyse de ses indicateurs présente également un outil permettant à l'ensemble de nos collaborateurs de prendre conscience des impacts positifs générés par l'exercice de leurs métiers, participant ainsi à la fierté d'appartenance au groupe delta holding.

## I. ELEMENTS GENERAUX

### 1.1 CARTE D'IDENTITE DE DELTA HOLDING

Delta holding est une société anonyme à Conseil d'Administration soumise aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, ainsi qu'à ses dispositions statutaires.

Depuis son envol en 1974, Delta Holding poursuit son développement et confirme sa dimension nationale et internationale. Il opère dans les domaines des routes et autoroutes, des ports, des aéroports, de l'eau potable, son traitement et sa distribution, des équipements des barrages, des bâtiments industriels, des infrastructures sportives diverses et des grandes structures métalliques. Groupe industriel harmonieusement diversifié, il est structuré autour de quatre métiers : Infrastructures, Métallurgie, Eau & Environnement et Parachimie.

#### Actionnariat

HF INTERNATIONAL	69,59%
Divers actionnaires	19,29%
CIMR	6,12%
RCAR	5,00%

#### Introduction en bourse

15 mai 2008

#### 3 600 Collaborateurs

Cadre	9%
Agent de maîtrise	16%
Agent d'exécution	75%

#### 31 filiales et participations

Infrastructures	7 filiales
Métallurgie	10 filiales
Eau & Environnement	8 filiales
Parachimie	6 filiales

#### Chiffre d'affaires au 31/12/2019

3 750 millions DH

#### Investissements cinq dernières années

570 millions DH



## 1.2 STRATEGIE EN MATIERE DE RSE

En 2014, à l'occasion de son 40ème anniversaire, le groupe a défini sa vision d'entreprise pour son développement futur avec des objectifs ambitieux et volontaristes.

« Une croissance responsable, créatrice de valeur pour nos partenaires et clients, basée sur le renforcement de nos Ressources Humaines, la mobilisation de nos Compétences, la consolidation de notre Expertise, l'Innovation et le Développement à l'International »

Cette vision traduit le choix fait par Delta holding de s'inscrire dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale permettant de concilier les enjeux liés au RSE avec la performance et la croissance du groupe.

Nos collaborateurs sont au cœur de notre vision de développement. Le capital humain est notre principale ressource et nous mettons tout en œuvre pour le développer.

La croissance responsable de notre groupe passe aussi par le respect des meilleurs standards d'éthique. Tous les collaborateurs sont mobilisés afin de respecter l'intérêt des différentes parties prenantes, lutter contre toute forme de corruption et garantir l'intégrité des affaires.

Les défis liés au changement climatique et à la protection de l'environnement nous concernent tous. Delta holding s'engage à jouer son rôle, à la fois en œuvrant en continu pour réduire son empreinte environnementale mais également en menant des actions pour sensibiliser, impliquer et accompagner ses clients, ses fournisseurs et ses collaborateurs, afin que chacun à son niveau puisse jouer son rôle.

Le respect des critères de bonne gouvernance fait partie intégrante de notre démarche RSE. Animée par une culture de responsabilité et d'intégrité, la gouvernance de notre groupe est fondée sur les meilleures pratiques et associe Conseil d'Administration, actionnaires et management.

Pour partager ces convictions avec toutes nos parties prenantes, nous avons établi et partagé une charte des valeurs déclinée comme suit :

### DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RESPONSABLE

- Faire de la préservation de l'environnement une de nos priorités permanentes.
- Ne pas engager un développement qui s'affirme au détriment de notre patrimoine naturel.
- Notre croissance doit profiter à l'épanouissement social de nos ressources humaines.
- Donner la priorité dans nos investissements aux technologies intégrant les enjeux sociaux et environnementaux.



## ENGAGEMENT PROGRÈS.

- Nous installons le bon profil au bon poste.
- La délégation est de mise à chaque niveau, mais conserver le contrôle et rester impliqué vont de pair avec réussir.
- La mission de chacun étant clairement définie, la remplir totalement devient pour lui un défi à relever.
- Mettre du cœur à l'ouvrage et de l'humanisme dans le management des Hommes.

## RIGUEUR.

- La réflexion méthodique globale nous épargne des erreurs et nous fait avancer sur le chemin du progrès.
- L'action juste, menée avec minutie et en l'absence d'improvisation, sous-tend la réussite de nos projets.
- Une attitude sans ambiguïté gagne la confiance de nos interlocuteurs.

## INNOVATION TECHNOLOGIE.

- Nos outils de production constituent les garants de notre développement ; les maintenir, les rénover et les moderniser sont pour nous des préoccupations majeures.
- Adapter nos moyens matériels aux progrès technologiques, ne va pas sans mise à niveau des connaissances de nos ressources humaines.

## QUALITÉ OPTIMALE.

- La certification de nos unités sous-tend notre label qualité et nous assumons volontiers ses exigences.
- Assurer au contrôle interne une totale efficacité, nous aide à continuellement nous améliorer pour parfaire la qualité de nos produits.
- La recherche de la qualité est pour nous une raison d'être et un mode de gestion au quotidien.

## VALORISATION R.H.

- Chacun de nous est porteur d'innovation et de progrès et constitue une source de richesse.
- Nous travaillons en équipe, la main dans la main, solidaires devant les difficultés, égaux dans la réussite.
- Nous veillons à ce que l'espace de travail soit un lieu d'épanouissement pour chacun.

## SÉCURITÉ DU PERSONNEL.

- Les mesures préventives de sécurité sont des préalables pour l'exécution de chaque tâche de production.
- Nous ne tolérons aucune infraction aux mesures de sécurité dictées par les règlements ou l'exercice de nos métiers.



- Nous tenons à assurer à nos salariés la couverture adéquate contre les accidents de travail.

## RESPECT.

- Nous faisons de nos concurrents des partenaires qui nous donnent l'occasion de nous dépasser.
- Nous traitons nos fournisseurs avec égard et dans le respect de nos engagements réciproques.
- Nous accueillons nos visiteurs avec respect et amabilité et mettons de la diligence dans les réponses à leurs attentes.

## SATISFACTION CLIENT.

- Nous éduquons notre capacité d'écoute pour répondre toujours mieux aux attentes de nos clients.
- Nous perfectionnons notre organisation, modernisons nos méthodes de gestion et choisissons les technologies adaptées, pour offrir à nos donneurs d'ordre le meilleur service.
- Nous ne tolérons aucun manquement à nos engagements ni aucun retard dans les délais impartis.

## TRANSPARENCE.

- Notre intégrité est immuable ; elle sert d'appui à toutes nos valeurs et leur permet de s'épanouir et de s'exprimer.
- Celui qui passe outre ce devoir, s'expose aux sanctions les plus sévères.
- Nous cultivons la communication claire, prêchons le discours vrai et favorisons les engagements francs.

L'intégration de ces valeurs et engagement du groupe au cœur de chacune des décisions et des orientations stratégiques, l'appui sur un management fortement impliqué et l'adhésion de l'ensemble des collaborateurs autour d'une vision commune et partagée de ces valeurs ont contribué largement à l'écoute des parties prenantes et la prise en compte de leurs attentes.

### 1.3 PERIMETRE DU REPORTING ESG

Le périmètre du reporting ESG a été étendu à toutes les entités du groupe pour le volet informations sociales par contre, pour le volet informations environnementales, seules les activités dont l'impact sur l'environnement est significatif sont traitées dans ce reporting. (voir section 2.1).

### 1.4 NOS PARTIES PRENANTES

Le développement d'un dialogue responsable avec nos parties prenantes est un axe structurant de la stratégie RSE de delta holding. Le comité de pilotage RSE a été amené à dresser dans un premier temps sur la base des questions et préoccupations clés soulevées



via le dialogue avec les parties prenantes (PP), une cartographie globale de nos multiples PP, plus ou moins influentes avec lesquelles delta holding interagit avec peu ou beaucoup de dialogue.

Par la suite le Comité de direction (CODIR) a procédé à la validation de cette cartographie et s'est lancé, avec le comité de pilotage, dans un exercice de priorisation des PP au regard des trois éléments de criticité (pouvoir, urgence et légitimité).

Cette démarche a permis un recentrage sur un nombre plus restreint des parties prenantes stratégiques, participant au processus de dialogue avec delta holding dont ci-après la liste :

- Parties prenantes internes incluant :
  - Instances de gouvernance (Conseil d'Administration, Comité de direction).
  - Collaborateurs.
  - Actionnaires.
  - Partenaires sociaux.
  
- Parties prenantes externes :
  - Partenaires économiques (clients, fournisseurs et sous-traitants).
  - Influenceurs sociétaux (autorités locales et communes, médias).
  - Régulateurs (autorité déléguante et fédérations).

Les valeurs et engagements de delta holding ont conduit cette dernière, selon les attentes des parties prenantes concernées, a développé des canaux de communication et des outils de dialogue adaptés : réunions du comité de direction, réunions des dirigeants, enquête de satisfaction, réunions et visites fournisseurs et sous-traitants, réunions autorités locales et visites chantiers et ouvrages ...

## 1.5 ANALYSE DE LA MATERIALITE

Sur la base de la circulaire AMMC et d'un benchmark international des enjeux RSE pertinents, un travail d'analyse des attentes des parties prenantes dans le cadre de la réalisation d'une matrice de matérialité a été effectué.

Grâce aux enquêtes clients, employés, fournisseurs..., aux directives internes, aux ateliers spécialisés et au dialogue durabilité et aux normes sociétales, ce travail a permis d'identifier un certain nombre d'enjeux pertinents.

Le comité de pilotage de la RSE a identifié parmi eux, 8 enjeux prioritaires pour le groupe delta holding, soit parce qu'ils reflètent des impacts économiques, environnementaux et sociaux substantiels, soit parce qu'ils influent de manière significative sur les évaluations et décisions des parties prenantes.

**01** Augmenter la satisfaction de nos clients.

**02** Garantir hygiène, santé et sécurité au travail.

**03** Promouvoir l'éthique des affaires.



**04** Garantir une gestion efficiente de l'énergie et l'eau.

**05** Réduire la pollution d'air et les rejets d'effluents.

**06** Proposer des produits et services responsables.

**07** Développer les compétences des collaborateurs

Renforcer notre croissance économique.

## II. ELEMENTS SPECIFIQUES

### 2.1 INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

#### 2.1.1 Politique du groupe en matière d'environnement

delta holding est un ensemble de sociétés qui interviennent dans des domaines d'activités diversifiés mais souvent complémentaires. Elles agissent ainsi dans plusieurs pôles d'activités vitaux de l'économie : Infrastructures, Métallurgie, Eau & Environnement et Parachimie. Elles sont mues par la volonté de grandir et d'apporter leur modeste contribution à la croissance nationale et au développement durable. Sur ce dernier point, le groupe ne ménage aucun effort pour assurer la sécurité de ses collaborateurs, réduire son empreinte écologique, et pour utiliser les ressources naturelles de façon plus efficace dans ses activités. Certains points culminants sont l'efficacité énergétique, le Co-traitement des rejets et la recherche de matières premières plus durables.

Notre politique environnementale conçue pour guider nos efforts dans le développement durable est basée sur les six principes suivants :

1. Toujours se conformer aux exigences légales, aux standards et aux réglementations applicables à nos activités.
2. Mettre en œuvre et maintenir un système de gestion environnementale, approprié à notre nature, à l'ampleur et aux impacts environnementaux de nos activités, dans le but d'assurer la conformité avec nos engagements, avec un focus sur l'amélioration continue et la prévention de la pollution.
3. Assurer l'utilisation éco-efficace et responsable des ressources naturelles pour réduire la consommation de combustibles fossiles, de matières premières, d'eau, d'énergie et d'autres intrants.
4. Minimiser les rejets d'effluents, réutiliser et recycler les matières lorsqu'il est possible et éliminer les déchets de façon appropriée et responsable.
5. Investir dans l'innovation environnementale dans nos processus et nos produits tout au long du cycle de vie, cherchant à réduire les impacts environnementaux.



6. Respecter les voisins et les parties prenantes et maintenir un processus de dialogue ouvert.

## **2.1.2 Activités du groupe et leurs impacts sur l'environnement**

Concernant nos activités ayant un impact sur l'environnement, elles sont à classer en deux types d'activités : Activités Projets et Activités Industrielles.

### **A- Activités projets**

Il s'agit de la réalisation de projets pour le compte de clients aussi bien publics que privés, de projets tel que routes, adduction et traitement d'eau potable, équipements de barrage, structures métalliques, ...

#### **A.1 Nature d'impact.**

Les impacts sur l'environnement difficilement chiffrables, liés à ces activités portent principalement sur :

- Gènes occasionnées aux riverains par installation chantier / concasseur/postes enrobés.
- Emissions acoustiques et vibrations.
- Pollution de l'air (Poussière).
- Gêne des déplacements et/ou perturbation des activités sociales et économiques.
- Modification du paysage et de l'occupation du sol.
- Surutilisation ou pollution des eaux superficielles.
- Epuisement matières premières.

#### **A.2 Actions et mesures mises en place pour évaluer et minimiser les impacts.**

Dans le cadre de ce type d'activités, les filiales concernées adoptent une démarche en matière d'environnement axée sur :

- ✓ Un respect total de leurs engagements vis-à-vis du client en ce qui concerne les exigences du projet en matière d'environnement.
- ✓ Une conformité à la réglementation en vigueur concernant l'ouverture, la réalisation et la fermeture du chantier d'exécution du projet.
- ✓ Des mesures propres à chaque projet, arrêtées au début du chantier dans le cadre d'un Plan d'Hygiène et de Sécurité (PHS) et/ou un Plan Environnemental qui fixe les règles et les mesures à observer en matière d'environnement dans l'installation du chantier et la réalisation des travaux.



Parmi les principales mesures communes à la majorité des projets et adoptées systématiquement par les sociétés concernées, on peut citer :

- ✓ Mise en place d'installation du chantier équipée de sanitaire avec fosse septique.
- ✓ Minimisation de l'emploi et proscription du gaspillage des eaux pour l'exécution des travaux.
- ✓ Interdiction des réparations mécaniques des engins sur les lieux des travaux.
- ✓ Mise en place de bacs spécifiques pour la collecte des déchets.
- ✓ Optimisation de la circulation des engins du chantier.
- ✓ Arrosage des pistes de circulation pour atténuer les émissions de poussières.
- ✓ Minimisation des emprises occupées par les travaux.
- ✓ Privilégier la réutilisation des matériaux locaux et la revalorisation des matériaux issus du projet (technique de recyclage des chaussées en place dans le cas des projets routiers).
- ✓ Conserver parfaitement la couche de terre arable pour la remettre en place.
- ✓ Utiliser des dépôts agréés pour les matériaux excédentaires issus des excavations.
- ✓ Promouvoir la végétalisation des installations via des essences locales.
- ✓ Veiller au nettoyage et à la remise en état des sites à la fin des travaux.

## **B- Activités industrielles**

Il s'agit des activités consistant à fabriquer ou transformer des biens corporels par le biais d'installations et sont concernés dans le groupe les activités suivantes :

- Fabrication d'équipements de sécurité routière.
- Fabrication d'enseigne et de signalisation publicitaire.
- Chaudronnerie et construction métallique.
- Extrusion d'aluminium.
- Galvanisation à chaud et traitement des surfaces.
- Fabrication de peintures.
- Fabrication d'éthanol et gaz carbonique.
- Production et conditionnement de gaz industriels et médicaux.



- Fabrication de tuyaux et de canaux en béton armé centrifugé et précontraint.
- Exploitation des carrières pour matériaux de construction.
- Exploitation de mines de sel.
- Stockage du bitume et fabrication des émulsions.

## **B.1 Nature d'impact.**

Les impacts sur l'environnement difficilement chiffrables, liés à ces activités portent principalement sur :

- Consommation énergétique (électricité et gaz).
- Consommation d'eau.
- Rejets d'effluents.
- Pollution de l'air (poussières, pulvérisation de peinture, oxydes métalliques, fumées des chaudières, gaz des fours, etc.).

## **B.2 Actions et mesures mises en place pour évaluer et minimiser les impacts.**

Ces activités ont fait l'objet, dans le cadre de la réglementation en vigueur, d'études d'impact sur l'environnement qui ont évalué les différentes natures d'impact et ont défini les mesures d'accompagnement pour les annuler et le cas échéant les atténuer. Des évaluations périodiques sont menées et des actions et mesures sont mises en place permettant de répondre aux impératifs RSE tout en alliant les impératifs de la performance économique.

Ainsi, et pour répondre au souci permanent de réduction de la consommation énergétique, le groupe a mené les actions suivantes :

- ✓ Mise en place d'un Système de Management Energétique (SME ISO 50001).
- ✓ Substitution d'énergie renouvelable au fuel.
- ✓ Modernisation des installations électriques et suivi quotidien du Cos phi permettant une réduction de la consommation d'électricité.
- ✓ Installation systématique de variateurs de vitesse sur les moteurs à grande consommation.
- ✓ Isolation des fours de cuisson.
- ✓ Augmentation de la surface des translucides sur les toitures des ateliers pour favoriser l'éclairage naturel.
- ✓ Remplacement des projecteurs par d'autres projecteurs industriels (LED).
- ✓ Investissement dans des installations techniques modernes privilégiant des machines moins énergivores.
- ✓ Contrôle périodique de la combustion pour maintenir un bon rendement.



- ✓ La maintenance préventive et la formation des techniciens de la maintenance sur les réglages des brûleurs pour avoir une combustion parfaite.
- ✓ Valorisation du biogaz produit par méthanisation dans une unité de fabrication d'éthanol permettant une économie de 50% du fuel consommé et en même temps l'élimination des rejets d'effluents gazeux.
- ✓ Dans le cadre d'un partenariat tripartite regroupant delta holding et l'université internationale de Rabat (UIR), le groupe a mené une étude dont l'objectif est de maintenir en chauffe un réservoir de stockage de bitume par l'énergie solaire. Le projet consiste en la conception et le design d'une solution complète avec différentes composantes, l'étude et le management énergétique ainsi que le contrôle du fonctionnement du système. L'enjeu principal est de concevoir une solution hybride d'intégration des énergies renouvelables à faible risque pour les industriels. Sur le plan environnemental, ce projet va permettre l'utilisation des énergies propres et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Pour la pollution de l'air et les rejets d'effluents, les actions menées par le groupe vont au-delà de la simple conformité à la réglementation et visent une annulation des impacts.

- ✓ Mise en place de stations de recyclage et/ou de traitement des rejets liquides.
- ✓ Construction des bassins de rétention des eaux usées et renouvellement systématique des géomembranes d'étanchéité des fonds de bassins pour éviter l'infiltration des eaux dans le sol.
- ✓ Installation des cabines de peinture pour filtration et traitement de l'air.
- ✓ Installation d'unités de filtration, de traitement de poussière et recyclage des grenailles.
- ✓ Valorisations des poussières récupérées.
- ✓ Remplacement des fours à combustion « Gasoil » par des fours électriques plus propres.
- ✓ Captage et recirculation des gaz de combustion.
- ✓ Recyclage de l'eau de refroidissement.

Par ailleurs, dans le cadre de son fonctionnement, le groupe adopte et encourage un ensemble de bonnes pratiques pour apporter sa contribution à la réduction de l'empreinte environnementale. Dans ce sens, le groupe mène diverses actions dans le but de diminuer la consommation énergétique de ses bâtiments et installations et réduire sa consommation de papier.

- ✓ Le Groupe a doté son siège d'une installation photovoltaïque au niveau de sa toiture par la mise en place de 108 panneaux photovoltaïques. Cette installation, opérationnelle depuis janvier 2020 permettra de couvrir une partie de la consommation électrique du bâtiment.



- ✓ Dans le cadre d'un partenariat tripartite regroupant delta holding et l'université internationale de Rabat (UIR), le groupe a mené une étude dont l'objectif principal est de maintenir en chauffe un réservoir de stockage de bitume par l'énergie solaire. Le projet consiste en la conception et le design d'une solution complète avec différentes composantes, l'étude et le management énergétique ainsi que le contrôle du fonctionnement du système. L'enjeu principal est de concevoir une solution hybride d'intégration des énergies renouvelables à faible risque pour les industriels. Sur le plan environnemental, ce projet va permettre l'utilisation des énergies propres et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- ✓ Remplacement des projecteurs par d'autres projecteurs industriels (LED).
- ✓ Privilégier les imprimantes mutualisées aux imprimantes individuelles.
- ✓ Intégrer l'environnement de manière rigoureuse dans la gestion quotidienne en commençant par :
  - Mettre les ordinateurs en veille quand ils ne sont pas utilisés.
  - Baisser le chauffage, ne pas surchauffer ou abuser de la climatisation.
  - Changer le matériel (imprimantes, ordinateurs...) pour des modèles moins énergivores.
  - Numérisation des documents internes (bulletin interne Convergence, ...).
  - Encourager les impressions en recto verso.

### **2.1.3 Impact économique et social**

Concernant les impacts positifs des activités du groupe sur les activités socio-économiques de la ville de Skhirat abritant son siège social, le groupe de par ses investissements réalisés, ses constructions d'ensembles immobiliers comportant 350 logements et un centre commercial de 130 magasins, où sont établies quatre agences bancaires et une agence de télécommunication a largement contribué à l'épanouissement économique et social de la ville, à son développement et à la création d'emplois locaux.

## **2.2 INFORMATIONS SOCIALES**

### **2.2.1 Politique de gestion des ressources humaines**

Notre politique de ressources humaines s'appuie sur le développement des compétences au service de la stratégie de la société, la promotion interne grâce à une politique de gestion des carrières et un dialogue social constructif favorisant un climat de travail serein. Avec pour objectif l'atteinte de l'excellence à tous les niveaux opérationnels, et l'épanouissement professionnel de chacun, notre politique de ressources humaines repose sur les axes essentiels suivants :



### ❖ Une formation performante

Le développement des compétences de chacun de nos collaborateurs par des plans de formation réfléchis, intégrant les enjeux fondamentaux auxquels fait face le groupe delta holding et permettant l'exploitation de leurs potentiels et le perfectionnement de leurs talents.

### ❖ Une rémunération basée sur la performance individuelle et collective

La culture des résultats est une composante essentielle de la réussite de delta holding. Nous avons donc voulu une politique de rémunération globale motivante et équitable qui vise à encourager chacun à se dépasser dans sa mission et à contribuer au succès du groupe.

Les principes clés sont les suivants :

- Rémunérer la performance individuelle au travers d'un système annuel de revalorisation salariale au mérite.
- Associer nos collaborateurs au développement et au succès de la société grâce au système de primes trimestrielles ou annuelles en adéquation avec leurs fonctions.
- Veiller à l'équité interne et à la cohérence de notre politique de rémunération avec les pratiques du marché.
- Offrir des régimes de protection sociale adaptés en termes de frais de santé, de prévoyance et de retraite.

### ❖ Une gestion de carrières favorisant la promotion interne

Chercher à motiver les collaborateurs et à leur offrir la possibilité de mener une carrière épanouissante au sein du groupe delta holding. La politique RH vise à créer une meilleure adéquation entre le collaborateur et le poste qu'il occupe, valoriser au mieux les différents talents et accompagner la montée en compétence de chacun.

### ❖ Une politique RH responsable

L'engagement du groupe à garantir la non-discrimination à l'embauche, le respect de l'équité face à l'évolution professionnelle, la prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail et l'assurance d'une qualité de vie.

### ❖ Création d'un dialogue économique et social permanent et riche entre collaborateurs, managers et partenaires sociaux

La mise en place d'un baromètre social régulier offre la possibilité à chacun des collaborateurs de s'exprimer et d'évaluer le climat social de la société et d'instaurer un dialogue permanent et constructif.

Dans le cadre de la déclinaison opérationnelle de cette politique de ressources humaines, un certain nombre de mesures et d'actions concrètes ont été mises en pratiques :



- Le démarrage en 2016 de la mise en place d'une gestion prévisionnelle des emplois et compétences dite GPEC, le projet a pour objectif d'outiller les managers en moyens de gestions de leurs Ressources Humaines à travers une base de données exhaustive permettant une prise de décision en accord avec leurs besoins opérationnels et les orientations stratégiques de leur entité.
- L'établissement et la mise en place d'une charte relationnelle qui émane d'un souhait exprimé par l'ensemble des collaborateurs, relative aux attitudes que tous et chacun voudraient voir l'autre adopter au quotidien au sein du groupe afin de maintenir un climat agréable et une bonne ambiance de travail.
- L'instauration des réunions de dirigeants et des réunions de cadres et agents de maîtrise permettant l'échange et le renforcement de la cohésion et le dialogue au sein du groupe.
- Prise en charge de mesures concrètes pour contribuer à la motivation et au bien-être du personnel : des séjours dans des locaux d'estivage et des colonies de vacances au profit des enfants des collaborateurs, avantages sociaux divers comme la généralisation de l'assurance maladie, la retraite, les remises sur les programmes d'achat de logement et le conventionnement auprès des banques pour l'obtention de crédit à taux préférentiels...
- Accompagner la montée en compétences de ses ressources humaines, renforcer le sentiment d'appartenance chez les collaborateurs et protéger la santé, la sécurité, la vie et l'environnement de travail par le biais de plans de formation et des ateliers thématiques organisés périodiquement pour partager les expériences (QHSE, Qualité, Gestion des marchés publics, ...).
- La prévention des accidents est un des axes majeurs de la politique de gestion responsable du Groupe. Elle prend diverses formes, adaptées à la fois aux activités du groupe et aux risques encourus :
  - Rédaction systématisée de fiches de postes.
  - Distribution et utilisation généralisée d'équipements de protection individuelle (EPI).
  - Mise en place de procédures d'évacuation.
- L'instauration dans le groupe d'un système d'encouragement et de cheminement de carrière motivant et permettant à chacun de se projeter durablement au sein du groupe, ouvrant la voie au reclassement, rendant possible la mobilité d'un statut à l'autre et offrant une gestion personnalisée en fonction des compétences, des expertises et des motivations des collaborateurs.
- La mise en place de rendez-vous annuels d'entretien d'évaluation professionnelle ayant pour vocation de faire un point sur l'activité du collaborateur, les perspectives d'évolution professionnelle, les réajustements de salaires et le calcul des primes de rendement. Cette démarche a pour objectif de favoriser l'épanouissement professionnel, la détection des potentiels et la mise en place des parcours formateurs pour accompagner les mobilités fonctionnelles et géographiques.



- La formation est la voie privilégiée par le groupe pour le développement des compétences de chacun de nos collaborateurs et pour répondre au manque de certains profils dans le marché de travail dont souffrent certains métiers. Ainsi, durant l'exercice 2019, le groupe a organisé pas moins de 52 sessions de formation (151 jours participants) sur des thèmes aussi variés comme : Hygiène, sécurité et environnement, normes réglementaires et des thèmes se rapportant aux processus supports et métiers. Ces sessions au coût direct d'un million dirhams ont permis aux 616 participants bénéficiaires de la formation une progression, au niveau individuel, de leurs qualifications professionnelles.



## 2.2.2 Répartition et indicateurs sur l'effectif

## Répartition de l'effectif sur les trois derniers exercices

	Exercice 2017			Exercice 2018			Exercice 2019		
<b>Répartition par branche d'activité</b>	<b>3 506</b>			<b>3 330</b>			<b>3 586</b>		
Infrastructures	1 061			1 120			1 197		
Métallurgie	1 383			1 183			1 341		
Parachimie	281			274			278		
Eau & Environnement	725			697			711		
Société mère	56			56			59		
<b>Répartition par contrat</b>	<b>3 506</b>			<b>3 330</b>			<b>3 586</b>		
CDI	1 375			1 415			1 355		
CDD & CTD	2 131			1 915			2 231		
<b>Répartition par catégories et par genre</b>	<b>H</b>	<b>F</b>	<b>TOTAL</b>	<b>H</b>	<b>F</b>	<b>TOTAL</b>	<b>H</b>	<b>F</b>	<b>TOTAL</b>
	<b>3 203</b>	<b>303</b>	<b>3 506</b>	<b>2 998</b>	<b>332</b>	<b>3 330</b>	<b>3 277</b>	<b>309</b>	<b>3 586</b>
Direction	30	7	37	28	6	34	29	4	33
Cadre	231	97	328	224	91	315	173	96	269
Agent de maîtrise	301	173	474	337	190	527	338	141	479
Agent d'exécution	2 641	26	2 667	2 409	45	2 454	2 737	68	2 805

## Indicateurs sur l'effectif

<b>Représentant du personnel</b>	<b>96</b>	<b>96</b>	<b>96</b>
<b>Nombre de jours de grève</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'accident de travail</b>	<b>82</b>	<b>70</b>	<b>76</b>
<b>Nombre de licenciement</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>0</b>
Cadre	1	2	0
Agent de maîtrise	0	0	0
<b>Nombre de démissions</b>	<b>21</b>	<b>17</b>	<b>29</b>
Cadre	19	11	21
Agent de maîtrise	2	6	8
<b>Nombre de recrutement</b>	<b>103</b>	<b>86</b>	<b>100</b>
Cadre	65	57	47
Agent de maîtrise	38	29	53
<b>Nombre et nature des litiges sociaux (individuels)</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>6</b>



## 2.3 GOUVERNANCE

### 2.3.1 Composition de l'organe de gouvernance

#### ➤ Le Conseil d'Administration

##### • Rôle et fonctions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est l'instance ultime en charge de la détermination des orientations stratégiques de la Société, la désignation des mandataires sociaux ainsi que le contrôle de la gestion de la Holding.

Le Conseil d'Administration est également le garant de la crédibilité de l'information communiquée aux actionnaires et au marché.

En outre, dans le cadre de ses prérogatives, le Conseil d'Administration examine la stratégie et les engagements du Groupe en matière de Responsabilité Sociétale et de Développement Durable.

##### • Composition du Conseil d'Administration

Les articles 14 à 20 des statuts de delta holding SA, relatifs à la composition, aux modes de convocation, aux attributions et au fonctionnement du Conseil d'Administration sont conformes aux dispositions de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, telle qu'elle a été modifiée et complétée par les lois n°20-05, 78-12 et 20-19. Le Conseil d'Administration de delta holding SA est composé de :

Membres du Conseil	Fonction dans le Conseil d'Administration	Date de nomination	Date d'expiration du mandat	Nombre de mandats (*)
Fouad FAHIM	Président	Mai 2018	Mai 2024	38
Hadj FAHIM	Administrateur	Mai 2018	Mai 2024	33
Mustapha FAHIM	Administrateur	Mai 2018	Mai 2024	38
Med Abderazzak SERGHAT	Administrateur	Mai 2018	Mai 2024	3
Hicham BERTUL	Administrateur	Mai 2018	Mai 2024	2
Ahmed LAMRINI	Administrateur indépendant	Mars 2020	Mai 2024	0
Mohamed DRIF	Administrateur indépendant	Mars 2020	Mai 2024	0

(\*) Il s'agit essentiellement de mandats exercés au sein des sociétés du groupe.

Hormis le Président et les deux premiers Administrateurs, l'ensemble des membres du Conseil d'Administration sont non exécutifs.



Les deux derniers administrateurs sont indépendants et les critères retenus pour la qualification d'administrateurs indépendants sont les mêmes que ceux retenus au titre de l'article 41 bis de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes.

- **Travaux du Conseil d'Administration**

Le Conseil s'est réuni deux fois en 2019, en présence de l'ensemble de ses administrateurs, pour arrêter les comptes annuels et semestriels et a rempli l'ensemble de ses obligations liées à la communication financière vis-à-vis des actionnaires.

Le conseil suit les enjeux RSE en continu, par une revue systématique lors de chaque réunion du Conseil des faits marquants et évolution en matière de RSE. Il les examine également de manière spécifique et détaillée, en restitution des travaux du CODIR.

- **Rémunération des Administrateurs**

Pour la rétribution de leur fonction au sein du Conseil d'Administration, les Administrateurs reçoivent des jetons de présence dont l'enveloppe globale est fixée annuellement par l'Assemblée Générale. La répartition de ces jetons entre les Administrateurs est faite par décision du Conseil d'Administration dans les proportions qu'il juge opportunes.

A noter qu'en dehors des jetons de présence, les Administrateurs ne perçoivent aucune autre rémunération pour leur fonction au sein du Conseil d'Administration ou de ses Comités spécialisés.

Ainsi, au titre de l'exercice 2019, les jetons de présence servis aux Administrateurs se sont établis à un montant de 650 000 DH.

- **Relations avec les Actionnaires**

Des mesures de publicité et d'information sont déployées pour informer les actionnaires, quel que soit leur niveau de participation dans le capital, des éléments leur permettant de se prononcer en connaissance de cause et de porter un jugement informé sur la gestion et la marche de la société. Ainsi que sur les actes importants de sa vie sociale.

Par ailleurs, chaque année, les comptes sociaux et les comptes consolidés, le rapport de gestion du Conseil d'Administration, les rapports des commissaires aux comptes, la liste des administrateurs, le projet d'affectation des résultats de l'exercice écoulé et le rapport sur les questions inscrites à l'ordre du jour et les résolutions soumises au vote sont, entre autres, rendus disponibles à compter de la convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire et au moins vingt jours avant sa tenue.

L'ensemble de ces informations et documents sont publiés systématiquement sur le site internet de la société.

Enfin, les actionnaires ont la possibilité d'interroger les Dirigeants lors des Assemblées ou de poser préalablement des questions écrites au Conseil.



➤ **LE COMITE DE DIRECTION**

• **Mission du Comité de Direction**

Le Comité de Direction (CODIR) est dirigé par le Président ou le Président Délégué et a pour mission :

- Le suivi de la mise en place des décisions du Conseil d'Administration.
- Le suivi des objectifs stratégiques et des objectifs opérationnels et l'évaluation de la performance des activités des filiales et des entités de DHO.
- Le suivi des investissements non courants.
- Le suivi de la réalisation des projets transversaux du groupe.
- La revue et la définition des évolutions et du suivi de déploiement du système de management de Delta Holding.
- La revue et le suivi des risques majeurs.
- L'allocation des ressources.

• **Composition du Comité de Direction**

La liste des membres de ce comité se décline comme suit :

Prénom et nom	Fonction	Date d'entrée dans le groupe
Fouad FAHIM	Président Directeur Général	1992
Mustapha FAHIM	Président Délégué	1997
Hassan BOUFOUS	Secrétaire Général	2015
Mustapha RAMI	Directeur Audit et Gestion des risques	2000
Yassir BOUJEMAOUI	Directeur Général Délégué chargé du Développement et Marketing	2016

Par ailleurs, le Président ou le Président Délégué peut inviter tout autre intervenant dont la présence est jugée utile au regard de l'ordre du jour préalablement arrêté.

Ce Comité se réunit à fréquence bimensuelle et son secrétariat permanent est assuré par le Secrétaire Général.

➤ **COMITE D'AUDIT**

• **Mission du Comité d'Audit**

Le Comité d'Audit composé de deux Administrateurs indépendants et un Administrateur non exécutif a pour mission d'assister le Conseil d'Administration et de préparer ses travaux. Ses attributions sont fixées par l'article 106 bis de la Loi 17-95 telle que modifiée et complétée et sont décrites ci-après.



Le Comité d'Audit assure le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières. Il est notamment chargé du suivi de :

- Le suivi de l'élaboration de l'information destinée aux actionnaires, au public et à l'autorité marocaine du marché des capitaux ;
- Le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, d'audit interne et de gestion des risques liés à la société ;
- Le suivi du contrôle légal des comptes sociaux et des comptes consolidés ;
- L'examen et le suivi de l'indépendance des commissaires aux comptes, en particulier pour ce qui concerne la fourniture de services complémentaires à l'entité contrôlée.

Le Comité d'Audit a un rôle consultatif, il rend régulièrement compte au Conseil d'Administration de l'exercice de ses missions et l'informe, sans délai, de toute difficulté rencontrée. Il est également chargé d'émettre une recommandation à l'Assemblée Générale sur les commissaires aux comptes dont la désignation est proposée.

- **Composition du Comité d'Audit**

Prénom et nom	Fonction	Durée du mandat
Ahmed LAMRINI	Président du comité	Durée du mandant restant à courir (4 ans)
Mohamed DRIF	Membre du comité	Durée du mandant restant à courir (4 ans)
Hicham BERTUL	Membre du comité	Durée du mandant restant à courir (4 ans)

➤ **COMITE DE CREDIT**

Pour une meilleure gestion des demandes de dépassements de plafond formulées par les filiales, il est mis en place un Comité de Crédit dont le rôle est de fixer un encours de créances à ne pas dépasser pour le client et les modalités de paiement qui lui sont associées.

Membres du Comité :

- Secrétaire Général du groupe.
- Directeur Audit et Gestion des Risques du groupe
- Responsable de recouvrement du groupe.

### **2.3.2 Etique, déontologie et prévention de la corruption**

Delta holding ne cesse de rappeler ses valeurs et engagement et ses lignes de conduite à adopter afin de prévenir la corruption. Elle s'applique à établir avec ses parties prenantes des relations qualitatives et durables, basées sur une culture de la responsabilité et de l'intégrité.

Afin d'affirmer son engagement en matière de lutte contre la corruption aussi bien active que passive, Delta holding a développé un programme de conformité visant à organiser et mettre en œuvre les actions, moyens et procédures nécessaires au respect des règles par le groupe. Ce programme de prévention, détection et réaction en matière de corruption posant le principe de « tolérance zéro » est basé sur les six piliers suivants :



1. Engagement du management.
2. Evaluation des risques.
3. Normes internes.
4. Formation et sensibilisation.
5. Audits et alertes.
6. Investigations et sanctions disciplinaires.

Durant l'exercice 2019, aucun cas avéré de corruption n'a été identifié à delta holding.